

 ÉTUDE

# LES PERSONNES EN SITUATION DE RUE À PARIS LA NUIT DU 7-8 FÉVRIER 2019

ANALYSE DES DONNÉES ISSUES DU DÉCOMPTE  
DE LA 2<sup>e</sup> ÉDITION DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ

DÉCEMBRE 2019

**LA NUIT**  
**de la**  
**SOLIDARITÉ**



Directrice de la publication : **Dominique ALBA**

Étude réalisée par : **Lo Polly BEYNE, Marie MOLINIER et Emmanuelle PIERRE-MARIE**

Sous la direction de : **Émilie MOREAU (Apur) et Vanessa BENOIT (CASVP)**

Cartographie et traitement statistique : **Anne SERVAIS et Gustavo VELA**

Photos et illustrations : **Apur sauf mention contraire**

Mise en page : **Apur**

Avec le concours de : **Corinne LAMOUCHE (AP-HP), Marion GIOVANANGELI,**

**Maxime GENNAOUI et Charlotte MIOT (CASVP), Hayet IGUERTSIRA (DASES), Géraldine GALLOIS et Caroline NIGON (DRIHL), Simon BICHET (FTDA), José MATOS (GAIA), Amandine ARNAUD et Erwan LEMENER (Observatoire du Samusocial de Paris et coordination des maraudes), Emmanuelle GUYAVARCH (RATP)**

Encadrement et validation du comité scientifique de la Nuit de la Solidarité

Les contributions sont de la responsabilité des signataires, et n'engagent pas les membres du Comité Scientifique de la Nuit de la Solidarité.

[www.apur.org](http://www.apur.org)

19P060104

# Sommaire

INTRODUCTION .....	4
<b>1.   La Nuit de la Solidarité, un décompte de nuit</b> .....	<b>6</b>
Qu'est-ce qu'un décompte de nuit? .....	6
Objectifs du décompte .....	6
<b>2.   Éléments de méthode</b> .....	<b>8</b>
Secteurs d'enquête .....	9
Questionnaire .....	10
Consignes du décompte .....	11
Retraitement et définition du champ .....	12
Rôle et composition du comité scientifique de la Nuit de la Solidarité .....	13
<b>3.   Résultats du décompte et cartographie</b> .....	<b>14</b>
Le décompte 2019 .....	14
Évolution entre les décomptes 2018 et 2019 .....	18
<b>4.   Exploitation des questionnaires</b> .....	<b>20</b>
Taux de réponse .....	20
Qui sont les personnes rencontrées? .....	24
Focus sur les familles .....	36
Focus sur les couples .....	37
Synthèse : quatre grands profils de personnes rencontrées .....	38
Les évolutions 2018-2019 .....	40
<b>5.   Offre d'hébergement et de services</b> .....	<b>52</b>
Accueil de nuit .....	52
Accueil de jour .....	60
EXPOSITION – PORTRAITS DE BÉNÉVOLES DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2019 (EXTRAITS) .....	76
BIBLIOGRAPHIE .....	78
GLOSSAIRE .....	80
ANNEXES .....	81

---

# INTRODUCTION

---

Combien de personnes sans abri vivent dans les rues de la capitale? Simple en apparence, la question reste complexe à aborder. Les premières enquêtes « Sans domicile » menées par l'Insee et l'Ined en 2001 et 2012 ont permis d'approcher le nombre de personnes en situation de rue et de constater une augmentation importante sur la décennie (+ 84 % pour l'agglomération parisienne). La dernière enquête décomptait, 143 000 sans domicile francophones en France en 2012, dont 28 000 dans l'agglomération parisienne.

Les enquêtes régulières réalisées par le Samusocial et son baromètre, établi à partir du décompte des personnes ayant appelé le 115, permettent d'estimer le nombre de sans abri et de disposer d'éléments sur l'évolution de leur profil. À partir de ces appels, le Samusocial estime le nombre de personnes dormant à la rue ou dans des lieux de fortune dans une fourchette allant de 2 500 à 3 000 personnes à Paris<sup>1</sup>.

Dans ce contexte, la Ville de Paris et ses partenaires ont souhaité lancer une opération de décompte des personnes en situation de rue, en 2018, en s'appuyant sur la méthode d'enquête « Une nuit donnée » développée à New-York. Le premier rapport de la Nuit de la Solidarité présentait les résultats de **cette opération pionnière en France**, organisée la nuit du 15 au 16 février 2018<sup>2</sup>. Il a permis de préciser le nombre des personnes en situation de rue à Paris à cette date et de mieux connaître leur profil.

L'opération a été rééditée la nuit du 7 au 8 février 2019. Cette étude présente les résultats de la deuxième édition.

L'opération sera reconduite tous les ans à la même période, pour permettre de suivre les évolutions du nombre de personnes en situation de rue, des différents profils et des besoins.

<sup>1</sup> – L'estimation permise par ces données est partielle puisqu'elle ne prend en compte que les personnes appelant le 115.

<sup>2</sup> – *Les personnes en situation de rue à Paris, la nuit du 15-16 février 2018*, analyse des données issues du décompte de la nuit de la solidarité, étude et synthèse Apur, octobre 2018.



© Joséphine Brueder/Ville de Paris



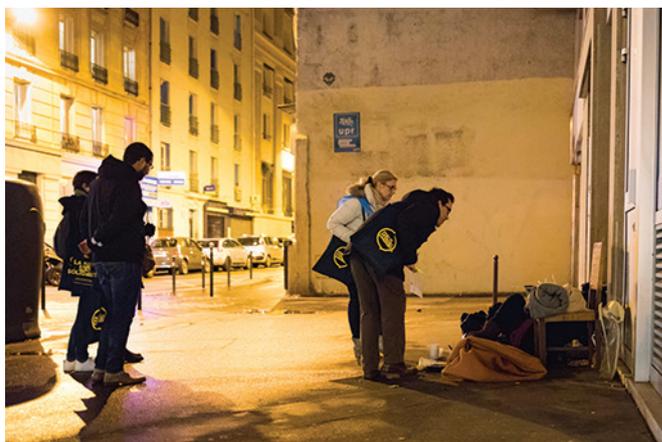
© Joséphine Brueder/Ville de Paris



© Guillaume Bontemps/Ville de Paris



© Guillaume Bontemps/Ville de Paris



© Guillaume Bontemps/Ville de Paris

# 1. | La Nuit de la Solidarité, un décompte de nuit



Dans la nuit du 7 au 8 février 2019 entre 22h00 et 1h00, 353 équipes de volontaires, composées de 420 professionnels du social et de 1 700 Parisiennes et Parisiens, ont sillonné les rues de Paris pour aller à la rencontre des personnes dormant à la rue et mener **un décompte anonyme et objectif**. Ce décompte répond à l'une des actions du **Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion** conclu en 2015 entre treize partenaires publics, des associations et des entreprises. Il s'agit de la deuxième édition de la Nuit de la Solidarité, après un premier décompte réalisé en 2018.

Paris est la première ville de France à s'être engagée dans cette démarche. Cette opération de décompte des sans abri a déjà été commencée à New York, Washington et plusieurs villes américaines et exportés dans des villes européennes telles que Bruxelles et Barcelone. La première édition 2018 a suscité d'autres initiatives du même type en France (Metz, Grenoble, Rennes, Toulouse, Montpellier, etc.).

## Qu'est-ce qu'un décompte de nuit ?

Un décompte de nuit consiste à établir une photographie à un instant T, du nombre de personnes en situation de rue, sur un territoire donné. Ce décompte s'inscrit dans la méthodologie des enquêtes « *une nuit donnée* », « *flash* » ou « *point in time count* » qui donnent une photographie basique aussi exhaustive que possible, à un moment précis. Elles permettent d'**objectiver les situations auxquelles cherchent à répondre les politiques**

**publiques d'accueil, d'hébergement et d'insertion des personnes sans abri**. Ce type d'enquête ne rend pas compte des flux, c'est-à-dire des personnes qui tous les jours entrent ou sortent d'une situation de rue. D'autres méthodologies d'études, de type longitudinal, sont nécessaires pour appréhender cette dimension, comme celle des parcours de vie, qui a également un impact important sur les politiques publiques.



© Joséphine Bruecker/Ville de Paris

*Un décompte de nuit consiste à établir une photographie à un instant T, du nombre de personnes en situation de rue, sur un territoire donné.*

## Objectifs du décompte

Le décompte anonyme de nuit des personnes sans abri, permet d'évaluer le **nombre de personnes en situation de rue** à une date donnée mais également de **mieux connaître le profil de ces publics et leurs besoins** par la passation d'un court questionnaire. La volonté d'exhaustivité a amené la collectivité parisienne à solliciter, au-delà de l'espace public, le **concours de partenaires institutionnels** particulièrement concernés, qui gèrent des espaces privés accessibles au public à Paris : les 252 stations de la **RATP**, les 7 gares de la **SNCF**, les 13 hôpitaux de l'**AP-HP**, qui ont ouvert leurs salles d'attente des urgences aux équipes enquêtrices, les 52 parkings de deux des grands gestionnaires, **Indigo et Saemes** et les 56 adresses de **Paris Habitat**, un bailleur social de la Ville de Paris.

Le périmètre 2019 a été étendu par rapport à celui de 2018 afin d'aboutir à un recensement le plus complet possible. Paris Habitat et la Saemes sont de **nouveaux partenaires** de l'édition 2019.

Le travail conjoint de la Direction des Espaces verts et de l'Environnement

(DEVE) et de la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP) de la Ville de Paris, a également permis de couvrir plusieurs nouveaux espaces (certains parcs et jardins, talus du périphérique, campements, etc.) qui n'avaient pas fait l'objet d'un décompte en 2018. Les équipes de la RATP ont sillonné l'ensemble des stations de métro afin d'administrer des questionnaires aux sans abri présents ce soir-là. En 2018, seules les stations Charles De Gaulle Étoile et Nation avait été enquêtées et les autres stations uniquement décomptées. **France Terre d'Asile (FTDA)** a également mis à disposition ses équipes afin de réaliser des passations de questionnaires dans certains lieux peu accessibles ou accueillant des publics spécifiques (ex : campement).

Il est attendu que **les résultats du décompte permettent d'améliorer les dispositifs d'aides aux personnes sans abri**, tant au plan quantitatif que qualitatif, en associant l'ensemble des parties prenantes : la Ville, l'État, les partenaires associatifs et institutionnels, ainsi que les Parisiennes et les Parisiens eux-mêmes.

# 2.

# Éléments de méthode

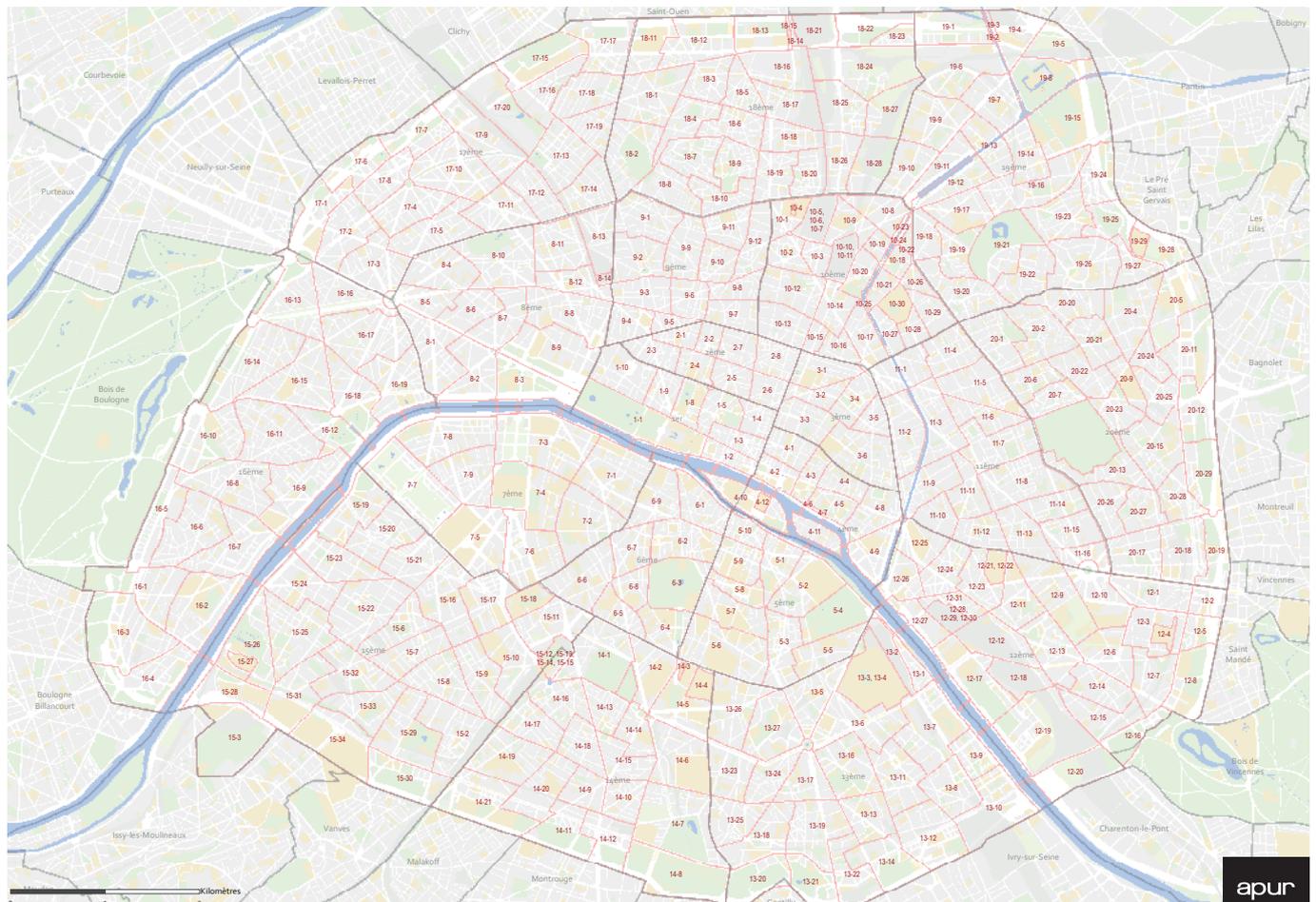
La méthodologie du décompte a été définie à partir de l'expérience de la Ville de New York, avec l'appui de l'équipe de *Bloomberg Associates*, qui accompagne bénévolement les villes souhaitant se lancer dans la démarche (Athènes, Berlin et Bogota).

Cette deuxième édition a suscité l'intérêt d'autres villes françaises (Metz, Grenoble, Rennes, Toulouse, Montpel-

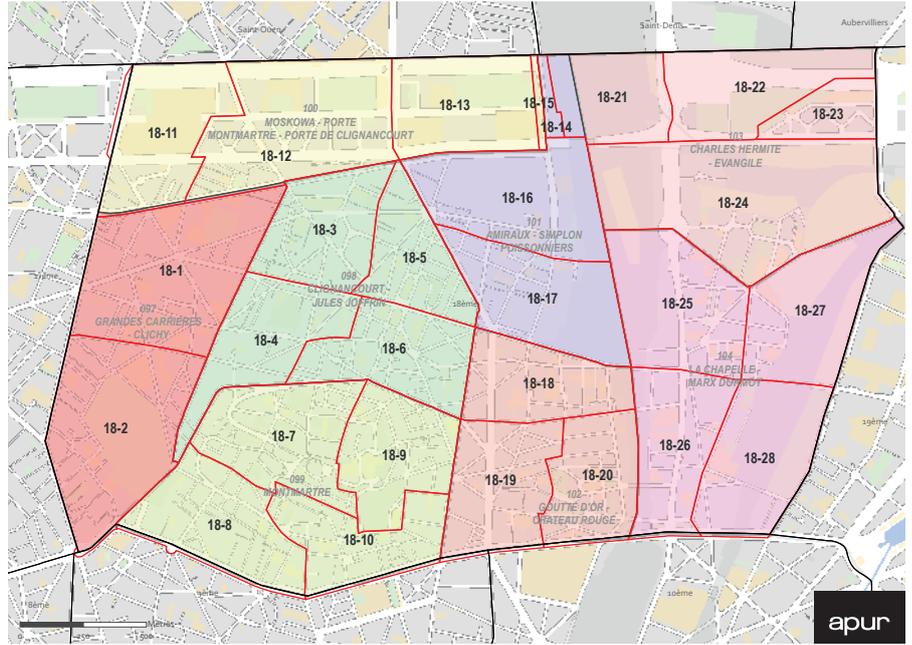
lier) qui ont mené ou qui souhaitent engager une opération de décompte de nuit sur leur territoire.

La volonté d'améliorer méthodologiquement et techniquement la démarche, a conduit à plusieurs retours d'expériences de l'édition 2018 (cartographie, coordination opérationnelle, questionnaires, etc.). Ces enseignements ont été pris en compte pour la deuxième édition.

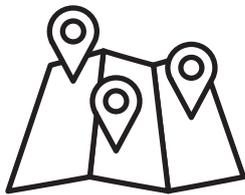
## NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2019 CARTE DES 353 SECTEURS



**CARTE DES SECTEURS :  
SUPPORT D'ENQUÊTE  
EXEMPLE DU 18<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**



## Secteurs d'enquête



**353**

secteurs d'enquêtes  
définis pour un total de  
**367** équipes

La cartographie d'enquête a été établie à partir de la carte des conseils de quartier<sup>3</sup>. 123 conseils de quartier couvrent la totalité du territoire parisien.

En 2018, chaque périmètre de conseil de quartier avait été redécoupé en secteur d'enquête, en tenant compte des données de signalements de la Bapsa (Brigade d'assistance aux personnes sans abri de la police) et de la connaissance de terrain de la mission sans abri du secrétariat général de la Ville de Paris, de l'Uasa (Unité d'assistance aux sans abri de la Ville de Paris) et de la DPSP (Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection de la Ville de Paris).

**L'objectif était d'aboutir à la définition de secteurs dont toutes les rues pouvaient être couvertes en une durée de trois heures (de 22 h 00 à 1 h 00) par des équipes de terrain composées de trois à cinq personnes.** Deux paramètres ont été pris en compte : la superficie de la zone à couvrir et le nombre de personnes pouvant potentiellement être rencontrées. Un nombre plus important de personnes impliquait de diminuer le périmètre du secteur, le temps de passation du questionnaire devant être pris en compte. Chaque ar-

rondissement a ainsi été découpé en 6 secteurs au minimum (3<sup>e</sup>) à 29 secteurs au maximum (19<sup>e</sup>).

Suite aux retours d'expérience de l'édition 2018, plusieurs modifications ont été apportées à la cartographie. Des secteurs trop vastes ont fait l'objet de redécoupage. À l'inverse, des secteurs ont été dédoublés car jugés trop petits par les équipes. Afin d'améliorer la compréhension des parcours dans les secteurs, des commentaires ont pu être ajoutés. Les ajustements cartographiques ont été toutefois globalement limités pour permettre une analyse comparée des évolutions.

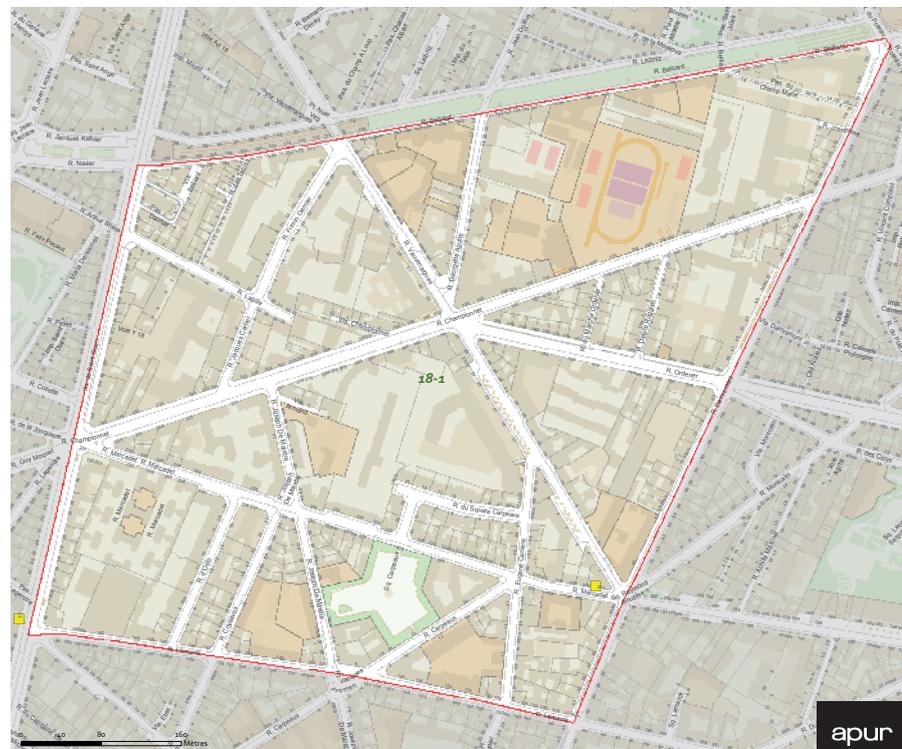
**353 secteurs d'enquêtes ont été définis pour un total de 367 équipes.**

Les cartographies ont été établies à partir de ces découpages à l'échelle du territoire parisien, des arrondissements et des secteurs. Les cartes des secteurs constituent le support d'enquête pour les équipes de terrain, figurant l'ensemble des rues et quelques informations utiles leur permettant de se repérer (équipements, espaces verts, bureaux de poste).

<sup>3</sup> – Espace d'information et de dialogue, de propositions, d'initiatives, d'avis, les conseils de quartier relèvent des mairies d'arrondissement.

Des zones spécifiques (les bois, la Coline du 18<sup>e</sup> arrondissement, certains parcs et jardins, talus du périphérique ou campements spécifiques) ont éga-

lement été enquêtées sur les tranches horaires de la Nuit de la Solidarité, pour y effectuer une opération de décompte, sans passation de questionnaire.



## 18<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

Conseil de Quartier : **097**  
Grandes carrières - Clichy

Équipe(s) : **18-1**

Nombre de personnes enquêtées 2018 : **2**

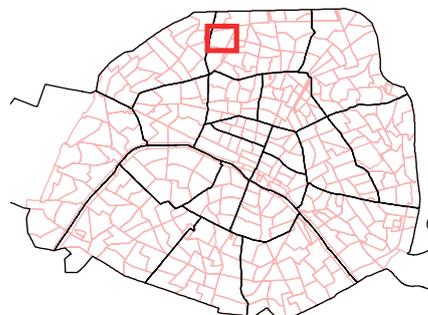
 Limite de secteur à parcourir

**Observations** : ne pas parcourir la promenade Dora Bruder

### Équipements

 Bureau de Poste

Source : Apur, Mairie de Paris (2018)  
Janvier 2019



## Questionnaire

Le questionnaire 2019 se décline en trois versions<sup>4</sup> : un questionnaire « **personne seule** », un questionnaire « **couple ou famille** » et une « **fiche groupe** » pour les rassemblements de cinq personnes et plus (cf. annexes). Il comprend des questions sur la situation actuelle de la personne (absence de solution de mise à l'abri), la durée d'errance, l'utilisation de services, les besoins exprimés, le recours aux soins, les ressources financières et des éléments de profils (sexe, âge, composition familiale). Une version en anglais est également disponible, comme en 2018.

Une partie du questionnaire doit être remplie de manière obligatoire, pour recueillir des informations d'observations simples sur le profil de la personne rencontrée (sexe, âge, situation de la personne, qualification de la situation de rue).

De format plus court, la fiche groupe permet de décompter les personnes présentes et d'apporter quelques informations simples sur le profil de ces personnes (sexe, âge). Cette fiche ne donne pas lieu à un échange direct avec le groupe.

À la suite du retour d'expérience de la première édition et d'échanges avec les membres du comité scientifique, quelques modifications ont été apportées au questionnaire afin de concilier opérationnalité et rigueur scientifique, tout en maintenant la comparabilité, d'améliorer sa compréhension dans la passation et d'en faciliter l'analyse. Les questions relatives à la santé des personnes en situation de rue, ont été par exemple retravaillées afin de pouvoir établir une comparaison avec les enquêtes en population générale<sup>5</sup>.

**4** – Lors de l'opération Nuit de la Solidarité 2018, seuls les questionnaires personne seule et groupe étaient proposées. Devant la difficulté de consolider les informations sur les couples et les familles, un questionnaire spécifique a donc été ajouté à l'édition 2019.

**5** – Les Baromètres santé de l'INPES, les Enquêtes transversales répétées « Décennale Santé », enquête Santé et soins médicaux de l'Insee...

## Consignes du décompte

Les volontaires étaient placés sous la responsabilité d'un chef d'équipe, le plus souvent un professionnel de l'action sociale, provenant d'une quarantaine d'associations et institutions, ou une personne ayant déjà participé à l'édition 2018. Ils ont bénéficié, deux heures avant le départ, d'une formation à partir d'un même support (diaporama explicatif et tutoriel). Le responsable d'équipe quant à lui, était formé en amont de l'opération afin notamment, de s'imprégner des outils tels que la cartographie et les questionnaires.



© Guillaume Bontemps/Ville de Paris

**Les consignes rappelaient les précautions à prendre pour le décompte :** garantie de l'anonymat, respect du sommeil, demande préalable pour savoir si les personnes avaient déjà été abordées dans ce créneau horaire, plage horaire de parcours identique pour toutes les équipes, suivi pour chacune d'entre elles d'un itinéraire précis à partir d'une carte détaillée, application d'une méthodologie précise pour les différentes situations rencontrées (personnes seules, familles, couples, groupes, tentes).

Pour chaque équipe, l'ensemble des rues du secteur attribué a été parcouru.

**Des conventions de comptage ont été harmonisées et explicitées :**

- Une personne endormie sur l'espace public sur cette plage horaire est comptée comme étant en situation de rue. Cependant, elle n'est pas réveillée et ne sont saisiés sur le questionnaire que les données d'observation relatives à cette personne.
- Concernant les tentes et les voitures, l'équipe de décompte signale verbalement sa présence et tente d'entrer en contact. Si la ou les personnes présentes le souhaitent, un questionnaire est complété. Si la ou les personnes sont visibles mais ne souhaitent pas répondre au questionnaire, la tente

ou le véhicule sont comptés pour le nombre de personnes visuellement dénombrées par l'équipe de décompte. Si une tente est occupée mais que ni la ou les personnes ne sont ni visibles, ni ne souhaitent entrer en contact, l'équipe comptabilise une personne. Si aucun signe de vie n'est détecté, aucune personne n'est décomptée.

- **Le questionnaire administré dans l'espace public parisien l'a été également dans les hôpitaux, les gares, les stations de métro, les parkings Indigo et Saemes et les adresses de Paris Habitat.** Les responsables de certaines Haltes de Nuit<sup>6</sup> à Paris avaient également reçu comme consigne de les administrer aux personnes accueillies le soir de décompte.

Les questionnaires étaient ensuite retournés en quartier général d'arrondissement où un contrôle qualité était effectué afin de vérifier sur place avec le responsable d'équipe certaines informations clés, notamment la situation de rue.

**Les Bois de Vincennes (12<sup>e</sup>), de Boulogne (16<sup>e</sup>), la Colline (18<sup>e</sup>), certains parcs et jardins, certains talus périphériques et des campements spécifiques ont fait l'objet d'un décompte par des équipes dédiées.**

**Le résultat du décompte ne prétend toutefois pas à l'exhaustivité.** Certaines zones ne sont pas décomptées, des zones notamment privatives (hall d'immeubles, caves, parkings non concernés par l'enquête) ou pour des raisons méthodologiques ou de sécurité (certains talus du boulevard périphérique, les deux bois parisiens, zones de travaux). La méthodologie retenue pour le décompte des tentes sous-estime par définition le nombre de personnes qu'elles abritent. Enfin certaines personnes particulièrement peu visibles ont pu ne pas être décomptées, y compris sur les espaces enquêtés.

<sup>6</sup> – Dix haltes de nuit ont été enquêtées, néanmoins ces questionnaires n'entrent pas dans le champ des analyses du rapport Nuit de la Solidarité, en revanche un encart p.70-71 leur est consacré.

# Retraitement et définition du champ

Tous les questionnaires papier recueillis ont été triés, codés et saisis, pour permettre les exploitations.

Le retraitement des questionnaires poursuivait trois objectifs :

- **Éviter les doubles comptes** : la première question du questionnaire (« Avez-vous déjà été interrogé ce soir ? ») a été conçue pour répondre à ce risque. Elle nécessite cependant un retraitement pour vérifier que cette question a bien été comprise et supprimer si nécessaire des doublons.
- **Déterminer la situation de rue** : elle était laissée à l'appréciation de l'équipe du décompte si la personne n'était pas en possibilité de répondre (endormie, refus, etc.) et selon la question « Où pensez-vous passer la nuit ? » posée directement à la personne concernée ou encore les mentions marginales sur le questionnaire. Ensuite ont été intégrés tous les éléments d'observation et de cohérence interne dont le questionnaire ne pouvait totalement rendre compte. Si malgré une analyse fine aucun élément n'était identifié, le questionnaire n'était pas retenu comme décrivant une personne en situation de rue. Afin de sécuriser au maximum cette évaluation de l'effectivité de la situation de rue, des appels aux responsables d'équipes le lendemain et surlendemain ont pu être passés pour des ultimes vérifications.
- **Décompter le plus finement possible lorsque le questionnaire n'a pas pu être complété**. Dans certaines situations, l'équipe de terrain pouvait déterminer la situation de rue de la personne selon sa propre observation, sans avoir pour autant pu administrer le questionnaire. C'est notamment le cas des personnes endormies dans l'espace public ou encore dans des tentes ou dans leur voiture.

Certains questionnaires, bien que renseignés, n'ont, à l'inverse, pas alimenté le chiffre du décompte, par exemple lorsque la personne interrogée déclarait dormir dans un centre d'hébergement, à l'hôtel, chez un tiers, dans un gymnase ouvert dans le cadre du plan grand froid ou encore dans un squat.

Le travail de retraitement a aussi permis de **définir et consolider le champ de l'étude, c'est-à-dire des personnes en situation de rue sans solution d'hébergement**.

Les résultats présentés, qu'ils relèvent du décompte ou de l'analyse des profils à partir des questionnaires, **concernent toutes les personnes rencontrées sans abri et sans solution d'hébergement la nuit du 7-8 février**. Ainsi, 12 % de l'ensemble des personnes rencontrées ont été retirés du décompte car elles ont déclaré avoir un hébergement pour la nuit.



## Rôle et composition du comité scientifique de la Nuit de la Solidarité

La Ville de Paris a souhaité créer dès 2018 un comité scientifique **pour encadrer l'exploitation des données collectées au cours de la Nuit de la Solidarité**. L'avis d'une instance experte a paru indispensable pour garantir une cohérence méthodologique, éviter les biais dans l'analyse et remettre les résultats en perspective par rapport à d'autres sources existantes.

Il a ainsi été fait appel à des Observatoires et des acteurs intervenant dans le champ de la lutte contre l'exclusion et de l'hébergement : Observatoire Francilien des Personnes à la Rue ou Hébergées (OFPRUH), de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL-IDF), de la Fédération des acteurs de la solidarité d'Ile-de-France (FAS), du Samusocial de Paris, de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS) ; observatoires internes de la Ville de Paris. Ont également été mobilisés des institutions expertes (Insee, Apur), des représentants des partenaires (RATP) et des chercheurs ayant mené des travaux sur le public sans domicile fixe (Axelle Brodiez, Nicolas Duvoux, Edouard Gardella, Marie Loison-Leruste et Olivier Peyroux).

Le comité scientifique a été réuni à différentes étapes : **avis et recommandations sur le questionnaire** avant utilisation, **définition du protocole d'exploitation** des données et des li-

vrables, avis sur **les résultats intermédiaires, validation des résultats finaux**. Il a également été invité à faire des recommandations pour les éditions suivantes, afin de renforcer encore la solidité scientifique des données collectées.

Le comité scientifique a également participé à des groupes de travail sous forme d'atelier pour améliorer les différents outils nécessaires à la réalisation du décompte (questionnaires, base de données, dossier de conformité, etc.). Ses membres ont participé à l'écriture du rapport via la rédaction de contributions sur des thématiques précises (publics présents dans le métro, migrants, etc.).

Les données recueillies dans le cadre du décompte de la Nuit de la Solidarité appartiennent à la Ville de Paris, qui est responsable de leur sécurisation.

La saisie des données a été réalisée par un prestataire externe sous la supervision du CASVP. L'Apur a réalisé l'exploitation des questionnaires et l'analyse des données. Le présent rapport, rédigé par l'Apur et des membres du comité scientifique, a été validé par ce dernier.

# 3.

# Résultats du décompte et cartographie

## Le décompte 2019

Les chiffres communiqués le 14 février 2019, une semaine après la deuxième édition de la Nuit de la Solidarité, correspondent à une première exploitation des données permettant d'établir le décompte des personnes en situation de rue la nuit du 7-8 février. Cette première analyse a été réalisée par le CASVP et l'Apur du vendredi 8 février au mercredi 13 février 2019, à partir de l'analyse d'un nombre limité de variables (arrondissement, type de secteur, situation de sans abris avérée, sexe, composition familiale).

Suite à ce premier décompte, les questionnaires papiers ont été saisis afin d'aboutir à une base de données. L'ana-

lyse plus fine et approfondie de l'ensemble des réponses a permis d'ajuster le premier décompte en consolidant le champ de l'étude, expliquant les légères variations entre le premier chiffre présenté et le décompte final.

Le décompte définitif de la deuxième Nuit de la Solidarité s'établit ainsi à **3641 personnes sans solution d'hébergement la nuit du 7-8 février 2019 à Paris** :

- 2246 personnes décomptées dans les rues de Paris (62 %) ;
- 298 personnes dans les gares parisiennes (8 %) ;
- 291 personnes dans les stations de métro (8 %) ;

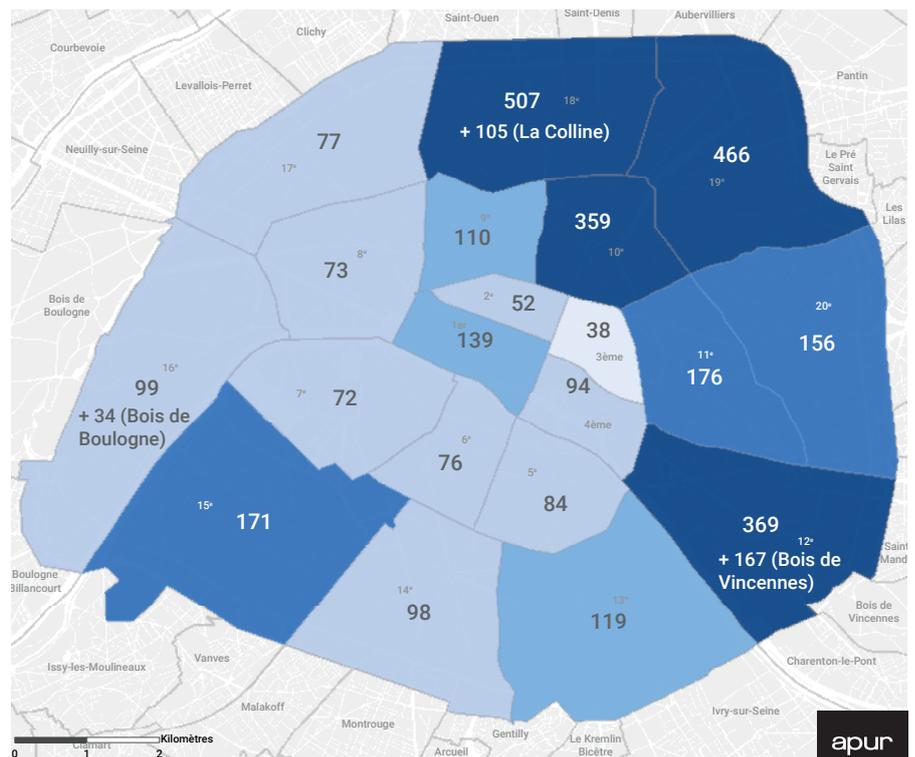
### PERSONNES DÉCOMPTÉES LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ (7-8 FÉVRIER 2019)

Décompte dans les rues de Paris, les gares, les hôpitaux, les stations de métro, les parkings, certains halls d'immeubles, les parcs et jardins, les bois, la colline du 18<sup>e</sup> arrondissement, les campements de familles, les talus du périphérique

#### Nombre de personnes



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2019)





**3 641**

personnes décomptées la nuit du 7 au 8 février 2019

7 – À ces chiffres s’ajoutent le nombre de personnes orientées en Ile-de-France par le SIAO 75, les prises en charge dans les dispositifs dédiés à l’accueil des migrants primo-arrivants ou encore hébergées dans d’autres dispositifs spécifiques tels que l’hébergement citoyen.

- 306 personnes dans les bois de Vincennes, Boulogne et la Colline dans le 18<sup>e</sup> arrondissement (8 %) ;
- 153 personnes dans les campements de familles (4 %) ;
- 136 personnes sur les talus du périphérique (4 %) ;
- 99 personnes dans les salles d’attente des urgences des hôpitaux (3 %) ;
- 44 personnes dans les parkings enquêtés (1 %) ;
- 44 personnes dans les parcs et jardins enquêtés (1 %) ;
- 24 personnes décomptées par les bailleurs sociaux (Paris Habitat) (<1 %).

Le premier enseignement du décompte est le nombre important de personnes rencontrées dans l’ensemble des arrondissements dans un contexte de Plan Hiver et Plan Grand Froid activés (plus de 2 500 personnes accueillies), tandis que 22 600 places étaient parallèlement ouvertes en centres d’hébergement, en haltes de nuit, dans un dispositif migrant, à l’hôtel<sup>7</sup> (cf. chapitre 5, offre d’hébergement et de service, accueil de nuit).

Les trois cartes ci-après représentent l’ensemble des personnes décomptées pour lesquelles une adresse ou un secteur de rattachement ont été renseignés. **La géographie des personnes sans solution d’hébergement la nuit du 7-8 février montre une présence dans l’ensemble des arrondissements parisiens.** Leur nombre est particulièrement important dans les arrondissements du nord est parisien (18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements) et dans ceux comportant une gare (10<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements). C’est dans le 18<sup>e</sup> que le nombre de sans abri décomptés est le plus élevé (507) suivi des 19<sup>e</sup> (466) et 10<sup>e</sup> arrondissement (359).

La cartographie par secteur confirme la présence diffuse des personnes en situation de rue dans l’ensemble du territoire parisien ainsi que des pôles de concentration, notamment autour des gares. Sur les 353 secteurs enquêtés, 28 n’ont donné lieu à aucun dénombrement le soir du décompte.

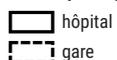
**PERSONNES DÉCOMPTÉES LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ (7-8 FÉVRIER 2019)**

Décompte dans les rues de Paris, les gares, les hôpitaux, les stations de métro, les parkings, certains halls d’immeubles, les parcs et jardins, les campements de familles, les talus de périphérique

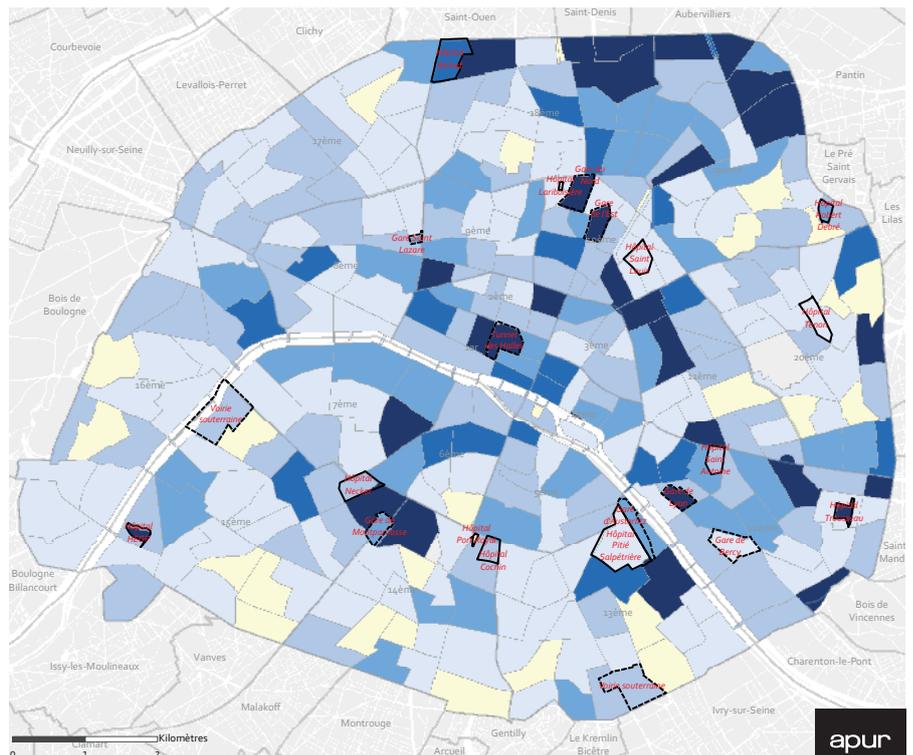
**Nombre de personnes**



**Zones spécifiques**



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2019)



La carte de densité permet de visualiser les concentrations. La présence des gares comme celle des hôpitaux ou des stations de métro engendre des phénomènes d'attraction. Les campements des portes du nord de Paris ressortent également. Les Halles forment un lieu de regroupement dans le centre de Paris (1<sup>er</sup> arrondissement), tout comme le marché Saint-Germain (6<sup>e</sup> arrondissement).

Considérant uniquement les personnes rencontrées en sous-sol, 291 personnes ont été décomptées dans les 252 stations de métro et 44 personnes dans les 52 parkings enquêtés.

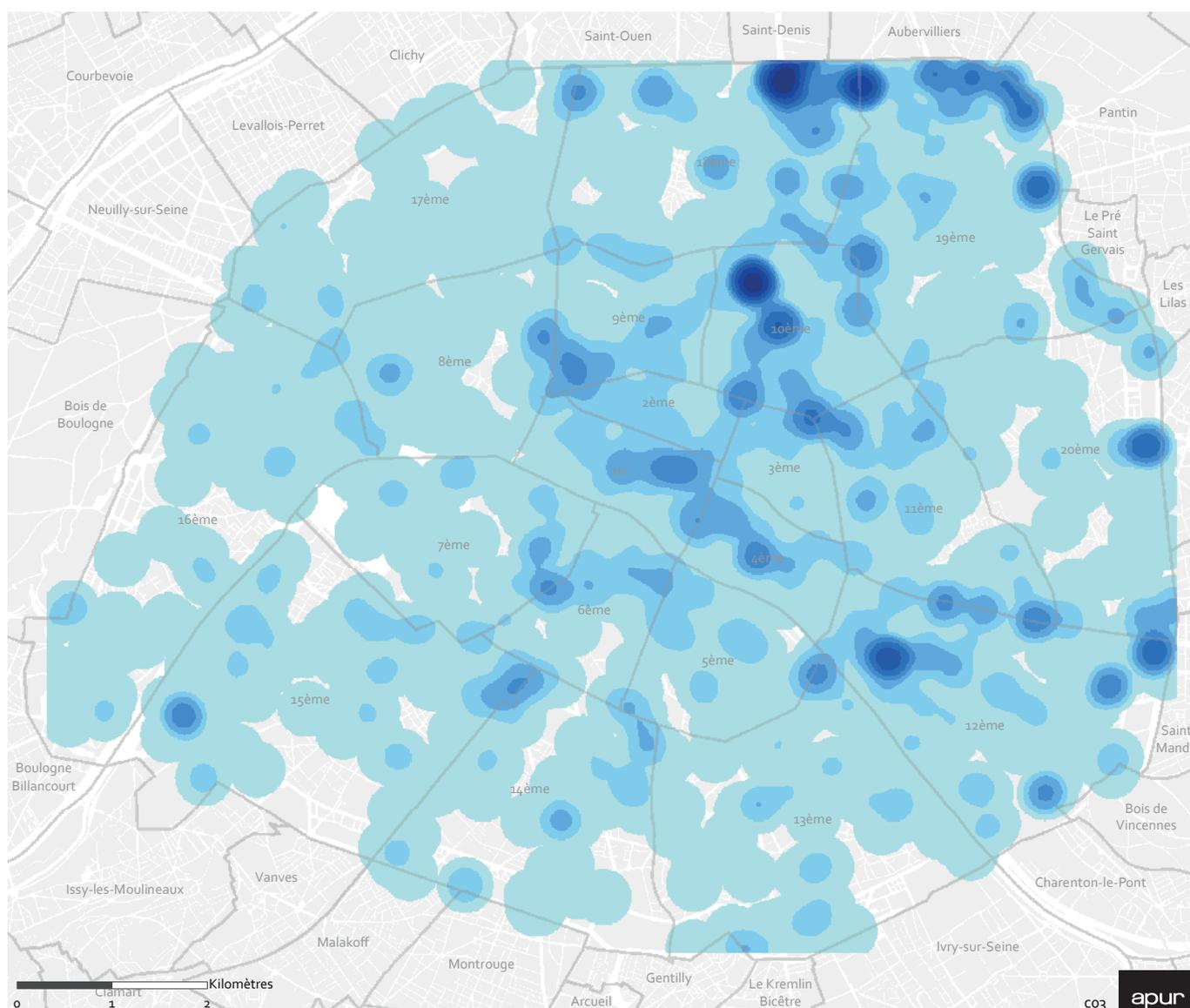
Cette géographie est sensiblement identique à celle en surface, même si elle apparaît moins diffuse et fait apparaître d'autres lieux de concentration. D'une manière générale ce sont les plus grandes stations, celles disposant de plusieurs correspondances, qui comptent le plus de personnes (République, Strasbourg-Saint-Denis, Les Halles). De plus fortes concentrations s'observent aussi dans les gares du RER A (Nation, Châtelet, Auber, Charles De Gaulle-Étoile).

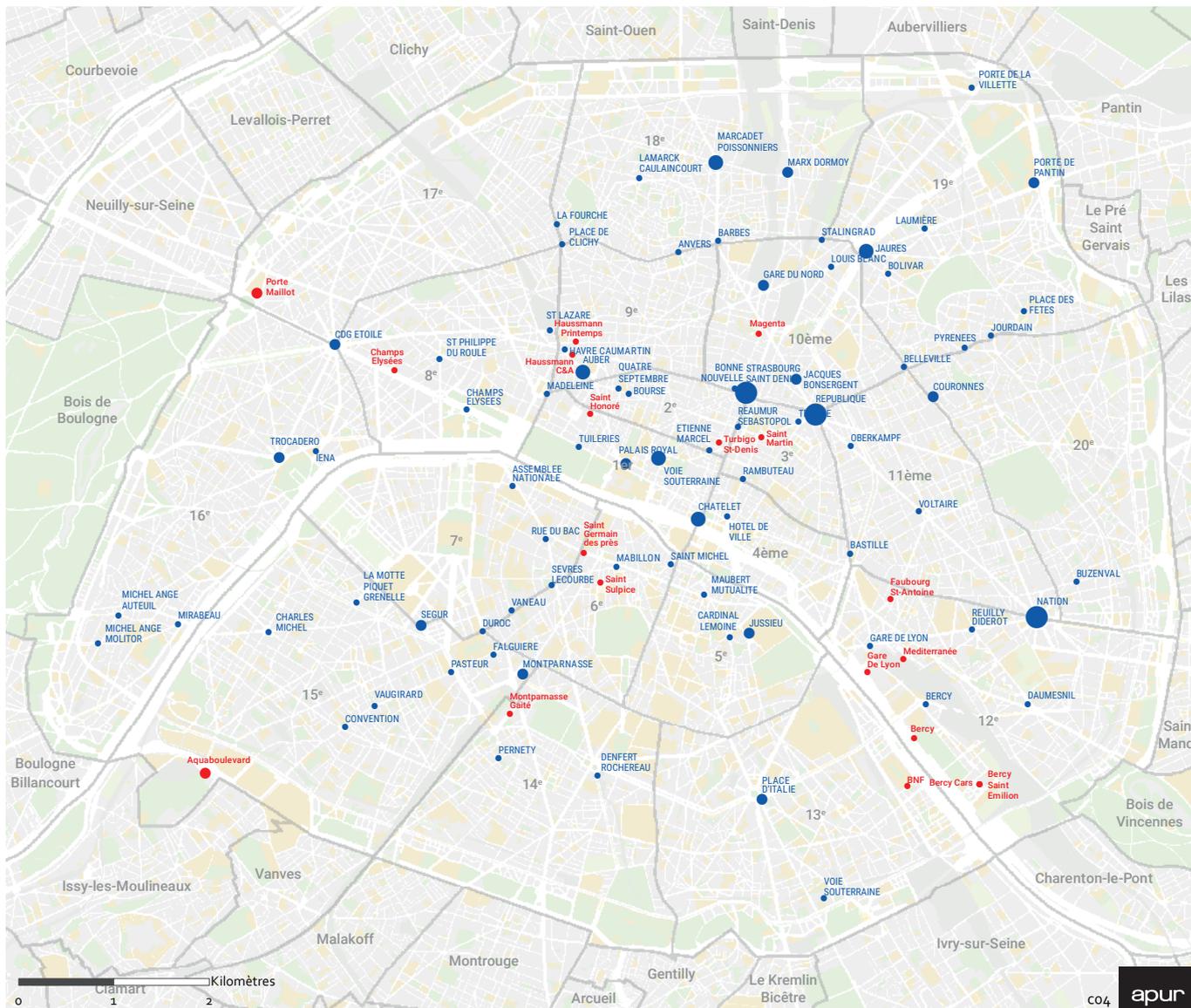
## PERSONNES DÉCOMPTÉES LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ (7-8 FÉVRIER 2019)

Décompte dans les rues de Paris, les gares, les hôpitaux, les stations de métro, les parkings, certains halls d'immeubles, les parcs et jardins, les campements de familles, les talus de périphérique



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2019)





**PERSONNES DÉCOMPTÉES DANS LES PARKINGS ET STATIONS DE MÉTRO LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ (7-8 FÉVRIER 2018)**



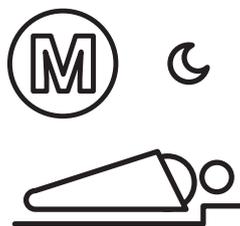
**Emplacement**

- Personnes décomptées dans un parking
- Personnes décomptées dans une station de métro de RER ou dans le tunnel des halls

**Nombre de personnes**

- moins de 5 personnes
- de 5 à 10
- de 10 à 20
- 20 personnes ou plus

Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2019)



**291**

personnes décomptées dans **252** stations de métro



**44**

personnes décomptées dans **52** parkings

# Évolution entre les décomptes 2018 et 2019

Si la deuxième édition de la Nuit de la Solidarité apporte de nouvelles données pour mieux connaître le profil des personnes sans abri, elle permet aussi de **mettre en perspective les résultats 2019 avec ceux de l'édition précédente**.

Il est néanmoins important de rester prudent quant à l'interprétation de ces écarts de chiffres car ils ne traduisent pas toujours des évolutions réelles. Les améliorations de la méthode suite aux retours d'expériences de la première édition et l'élargissement du périmètre participent ainsi à l'augmentation du nombre de personnes rencontrées et à l'identification de profils qui n'avaient pas été enquêtés en 2018.

**Afin de neutraliser l'effet lié à l'élargissement du périmètre d'enquête, les évolutions sont analysées à périmètre constant.** Autrement dit, seuls les décomptes des secteurs et des partenaires communs aux deux éditions sont comparés. **Ainsi, en 2018, 3035 per-**

**sonnes sans solution d'hébergement ont été décomptées contre 3258 personnes en 2019, soit une augmentation de +223 personnes à périmètre constant<sup>8</sup>.** Difficile de dire quelle part de cette évolution relève d'une réelle augmentation du nombre de personnes à la rue et celle qui résulte d'une amélioration de la méthode et de la formation des enquêteurs permettant de mieux atteindre les personnes, malgré leurs éventuelles stratégies d'invisibilisation. **De plus il est important de mettre en perspective cette évolution avec celle du nombre de places d'hébergement ouvertes entre les deux dates. Entre février 2018 et février 2019, un total de 2703 places supplémentaires ont aussi été ouvertes<sup>9</sup>.**

La répartition territoriale reste dans l'ensemble, très proche de celle de 2018. Pour autant, des variations entre arrondissements s'observent, dans ceux du nord-est en particulier : baisse dans les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> et hausse dans les 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup>

<sup>8</sup> – Le périmètre constant aux deux éditions correspond aux personnes rencontrées dans les rues, les gares, les hôpitaux, 27 parkings Indigo, 246 stations de métro, les Bois de Boulogne et Vincennes et la colline du 18<sup>e</sup> arrondissement.  
<sup>9</sup> – cf. partie 5 « Offres d'hébergement et de services ».

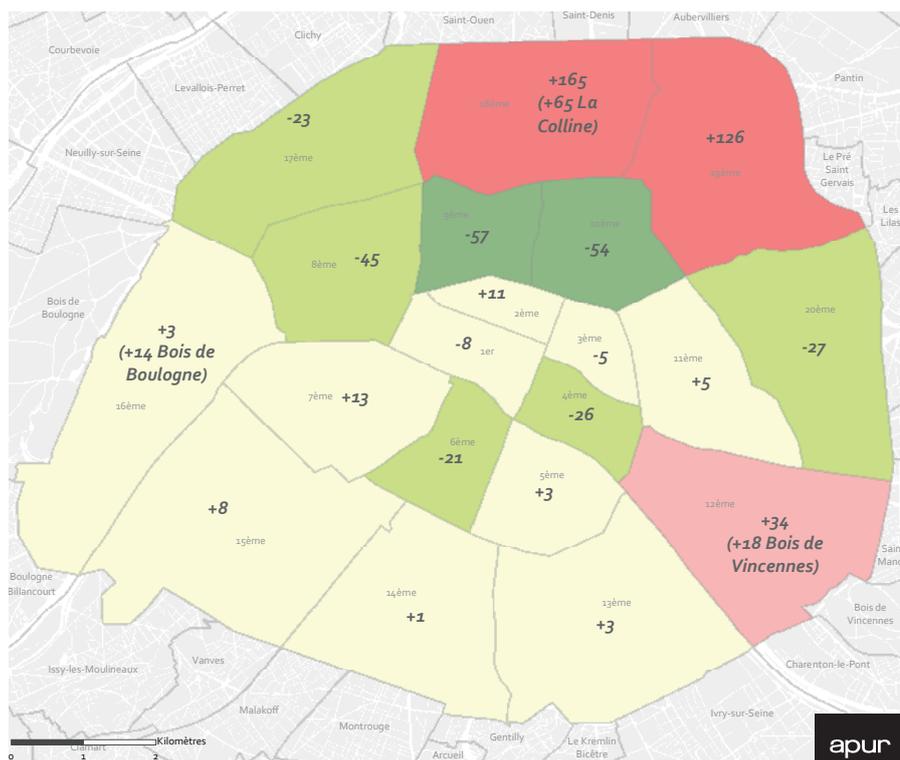
## ÉVOLUTION 2018-2019 DU NOMBRE DE PERSONNES DÉCOMPTÉES LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ (7-8 FÉVRIER 2019) À PÉRIMÈTRE CONSTANT



Le périmètre constant aux deux éditions correspond aux personnes rencontrées dans les rues, les gares, les hôpitaux, 27 parkings indigo, 246 stations de métro, les bois de Boulogne et Vincennes et la colline du 18<sup>e</sup> arrondissement.

- moins de - 50
- de - 49 à - 21
- de - 20 à 20
- de 21 à 49
- 50 ou plus

Sources : nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (Février 2019)



arrondissements. En 2018, c'est le 10<sup>e</sup> arrondissement qui comptait le plus grand nombre de sans abri contre le 18<sup>e</sup> arrondissement en 2019. Une légère hausse s'observe aussi dans le 12<sup>e</sup> arrondissement.

**L'augmentation du nombre de sans abri rencontrés dans les rues entre 2018 et 2019 peut aussi s'expliquer par un effet de déplacement depuis les espaces souterrains (métro et parkings) vers la surface (rues, hôpitaux et gares), en raison d'un temps plus clément en 2019.** En effet, en 2019, 327 personnes ont été décomptées dans les stations de métro et les parkings<sup>10</sup> contre 485 en 2018 soit un écart de -158 personnes.

Le nombre de personnes décomptées dans le bois de Vincennes est resté relativement stable, passant de 129 personnes en 2018 à 147 en 2019<sup>11</sup>. Le même constat s'observe pour le bois de Boulogne où 34 personnes ont été décomptées en 2019 contre 20 en 2018. **La colline du 18<sup>e</sup> ar-**

**rondissement a connu une forte augmentation: le nombre de personnes décomptées a plus que doublé passant de 40 à 105 personnes en 2019.**

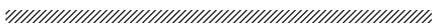
À l'échelle des secteurs, les évolutions témoignent d'une certaine stabilité dans les lieux de rencontre des sans abri. Sur l'ensemble des secteurs, 176 ont enregistré des variations minimales, de l'ordre de +/- 2 personnes, soit un secteur sur deux. Mais certains quartiers sont marqués par de fortes évolutions, avec des variations supérieures à +/- 10 personnes (10 % des secteurs) jusqu'à atteindre +154 personnes dans le secteur de la Porte de la Chapelle dans le 18<sup>e</sup> arrondissement.

Certaines évolutions se relient à des mouvements sur de courtes distances: la diminution dans un secteur s'accompagne d'une augmentation dans les secteurs limitrophes. D'autres peuvent s'expliquer par l'évacuation d'un campement (le long du canal à Jaurès) ou l'apparition d'un nouveau (Porte de la Chapelle).

10 – À périmètre constant.

11 – En 2019, des équipes de professionnels ont décompté les personnes vivant dans des campements constitués de principalement de familles. Un campement composé de 20 personnes a été décompté dans le bois de Vincennes portant à 167 le décompte du bois. Cette approche n'ayant pas été faite en 2018, la comparaison des décomptes dans les bois ne prend pas en compte les campements.

### ÉVOLUTION 2018-2019 DU NOMBRE DE PERSONNES DÉCOMPTÉES LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ (7-8 FÉVRIER 2019) À PÉRIMÈTRE CONSTANT



Le périmètre constant aux deux éditions correspond aux personnes rencontrées dans les rues, les gares, les hôpitaux, 27 parkings indigo, 246 stations de métro

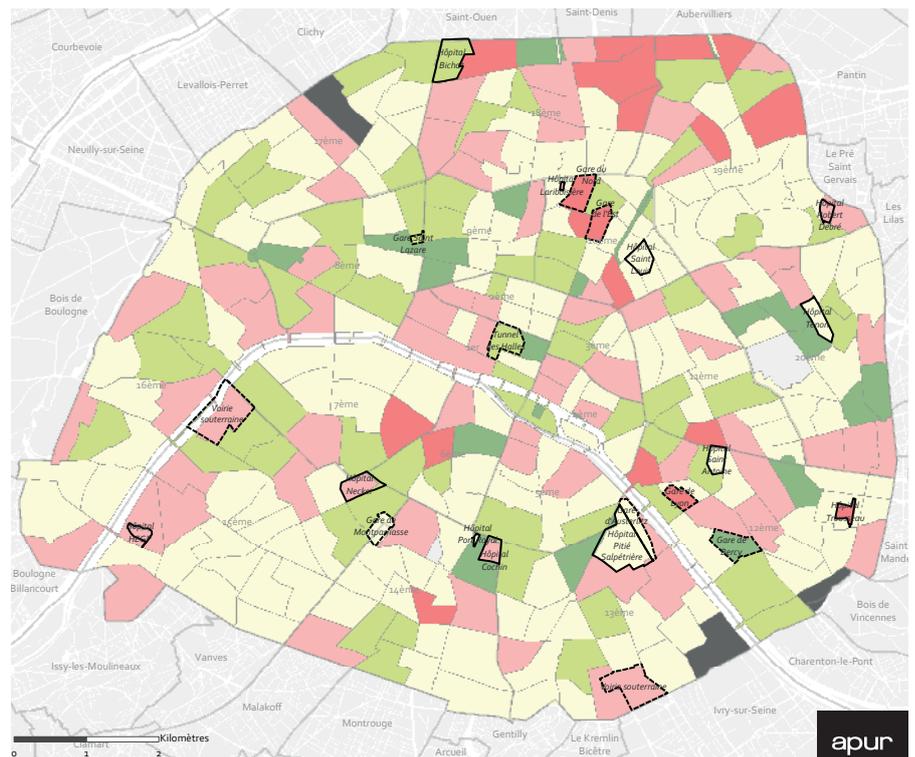
#### Uniquement Rue + SNCF + APHP

- moins de - 50
- de - 9 à - 3
- de - 2 à 2
- de 3 à 9
- 10 ou plus
- pas d'évolution possible

#### Zones spécifiques

- hôpital
- gare

Sources : nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (Février 2019)



# 4. | Exploitation des questionnaires



## 2071

adultes enquêtés  
avec un questionnaire  
(+ 44 enfants)  
le soir du décompte

## Taux de réponse

Le soir du décompte, un questionnaire a été proposé aux personnes seules et aux familles (2071 adultes enquêtés via ce support, auxquelles s'ajoutent 44 enfants). Pour les personnes rencontrées en groupes de cinq personnes ou plus, une fiche groupe a été remplie (863 personnes et 5 enfants). Ces fiches recueillent uniquement des données d'observation (cf. annexes) et ne sont prises en compte ni dans le calcul des taux de réponse et ni dans les analyses de profils qui suivent.

Pour les 2071 adultes enquêtés via les questionnaires (personnes seules ou couple et famille).

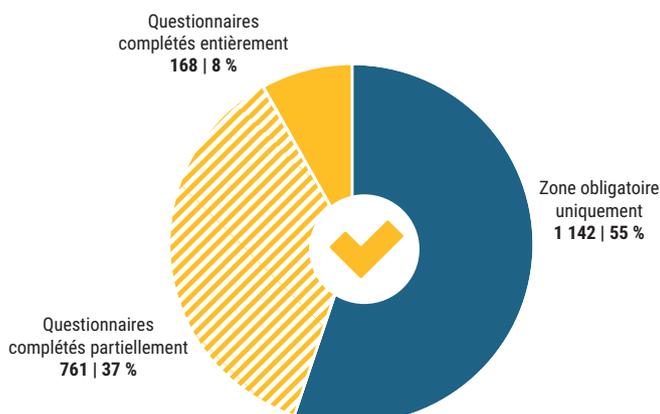
**Près d'un questionnaire sur deux a été rempli partiellement ou totalement (45 % soit 929 personnes).** Seuls 168 questionnaires ont été complétés entièrement (8 %) et 761 l'ont été partiellement (37 %).

Le taux de réponse est inférieur à celui de la précédente édition (56 %) mais le nombre de questionnaires remplis, même partiellement, reste suffisant pour assurer la robustesse des exploitations statistiques. De plus, l'amélioration du questionnaire suite à la première édition participe aussi à la meilleure qualité des réponses.

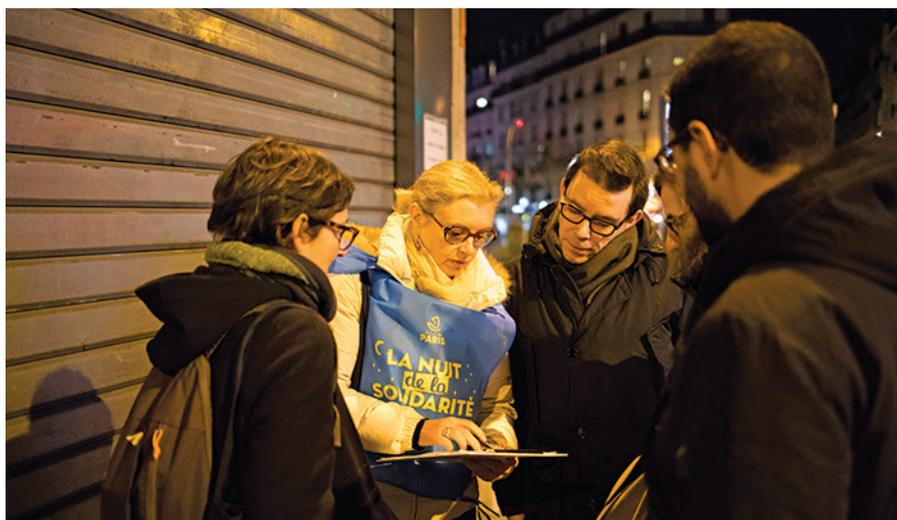
**1 142 personnes n'ont pas voulu ou pu y répondre, soit 55 % des personnes enquêtées.**

Pour ces 1142 personnes, seules les données d'observation pouvant être complétées par les équipes de terrain ont été – dans la mesure du possible, collectées (sexe, âge estimé, présence ou non d'animaux).

### TAUX DE RÉPONSE AU QUESTIONNAIRE



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2019). Traitements Apur



© Guillaume Bontemps/Ville de Paris

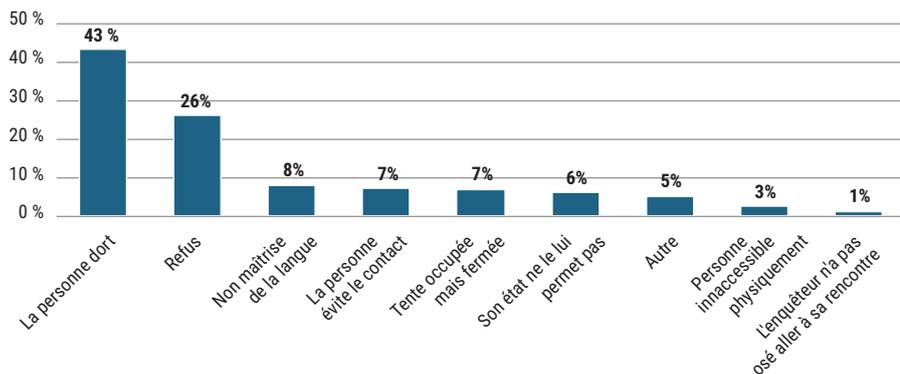
Les non-réponses au questionnaire sont relativement nombreuses, comme en 2018. Elles s'expliquent par les conditions de passation (enquêteurs non professionnels, nuit, conditions climatiques) mais aussi parce que des personnes étaient endormies, inaccessibles physiquement (tente, abri, etc.) ou encore du fait du profil des personnes rencontrées (personnes mentalement fragiles, refusant de répondre par crainte des institutions et du contrôle du travail social, non-maîtrise de la langue, personnes alcoolisées, etc.).

Quatre personnes sur dix n'ayant pas répondu étaient endormies et un quart n'a pas souhaité répondre<sup>12</sup>. Par rapport à l'édition 2018, une plus grande proportion de personnes a été rencontrée endormie (43 % contre 30 %). Cette évolution peut expliquer le plus faible taux de réponse au questionnaire observé en 2019.

45%

de personnes ont répondu partiellement ou totalement au questionnaire

MOTIF EXPLIQUANT LA NON PASSATION D'UN QUESTIONNAIRE



Plusieurs réponses possibles pour chaque personne.  
Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2019).  
Traitements Apur. Nombre de réponses à cette question : 1 142 sur 1 142

12 – Certains des motifs permettant d'en savoir plus sur la situation des personnes ont été utilisés dans les exploitations statistiques. C'est le cas de personnes rencontrées endormies ou dans des tentes dans l'espace public. Étant donné l'heure tardive et la situation de grande précarité observée, le lieu de sommeil a été complété par « rue » pour les personnes endormies dans la rue ou par le type de lieu dans lequel elles ont été rencontrées et par tente pour celles rencontrées dans des tentes. Ce recodage est un approfondissement de la méthode, il n'avait pas été fait en 2018 et permet de mieux décrire la situation des personnes cette nuit-là.

# Taux de réponse aux questions

Le sexe et l'âge sont les questions qui comptent le plus grand nombre de répondants (2 000). Ces questions, relevant de l'observation, devaient être renseignées obligatoirement, que la personne accepte ou non de répondre au questionnaire, ce qui explique le taux de réponse élevé ( $\geq 95\%$ ). Le nombre de répondants aux autres questions oscille entre 600 et 800 répondants.

Les questions comptant moins de 400 répondants sont celles qui étaient soumises à un filtre. Le taux de réponse est parfois très élevé ( $>200\%$ ) et indique que le filtre n'a pas toujours été respecté ou compris (plus de répondants que le nombre attendu d'après le filtre). La passation du questionnaire s'est souvent déroulée dans le cadre d'un dialogue informel avec la personne rencontrée, ce qui explique aussi ce non-respect du filtre.

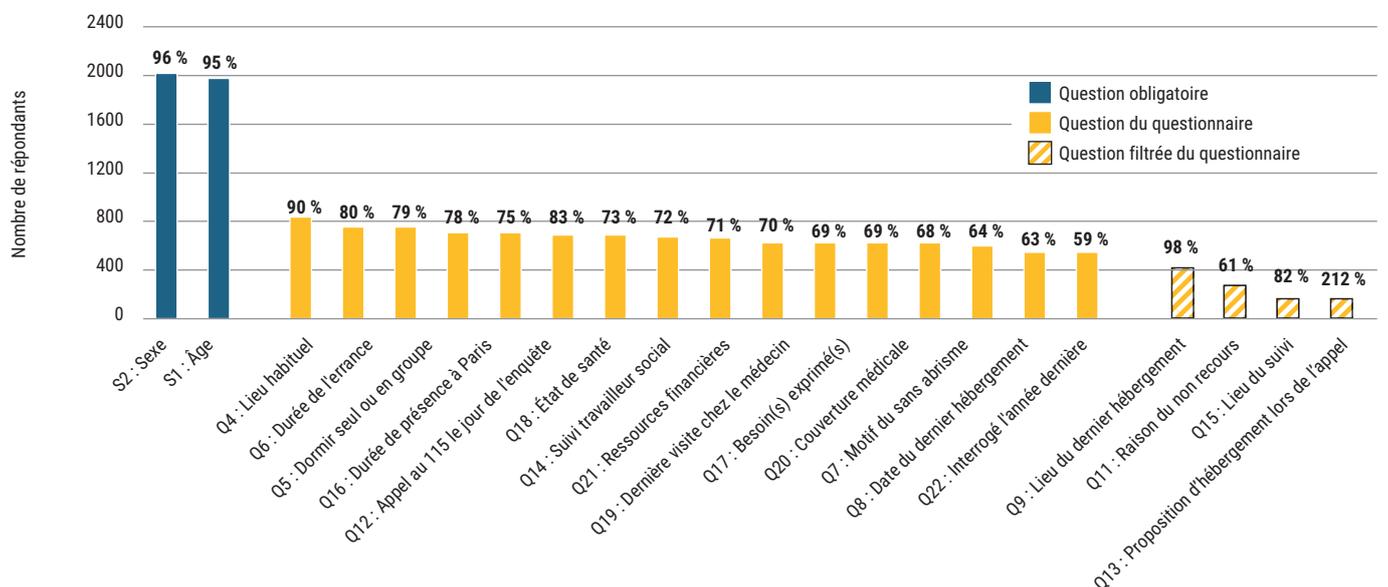
Au-delà du nombre de répondants à chaque question, c'est celui de chacune



© Joséphine Brueder/Ville de Paris

des modalités de réponse qui peut avoir une incidence sur les analyses. Certaines modalités comptent moins de 100 réponses (appeler le 115 tous les jours, être à la rue suite à une expulsion du domicile, etc.) ce qui ne permet pas toujours le croisement avec d'autres variables.

## NOMBRE DE RÉPONDANTS ET TAUX DE RÉPONSE SELON LES QUESTIONS



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2019). Traitements Apur

# Synthèse

## 3 641

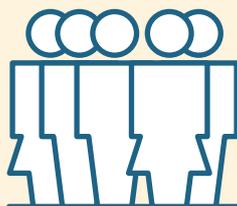
personnes sans solution d'hébergement  
la nuit du 7-8 février 2019 à Paris



### 2 071

adultes rencontrés

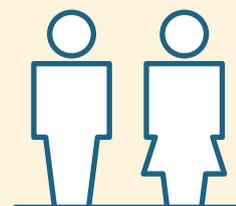
et **44** enfants  
à qui un questionnaire  
a été proposé



### 863

adultes rencontrés  
en groupes

et **5** enfants  
pour qui une fiche groupe  
à été complétée



### 658

personnes uniquement  
décomptées dans  
les zones spécifiques :

- Bois de Vincennes et de Boulogne
- Colline du 18<sup>e</sup> arrondissement
- Talus du périphérique
- Campements de familles



### 1 142

personnes n'ont pas pu  
ou pas voulu répondre.  
Seuls le sexe et la tranche d'âge  
ont été renseignés.



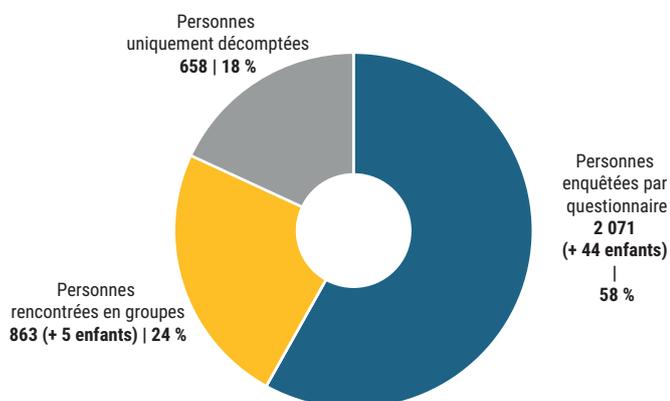
### 929

personnes ont répondu  
au questionnaire, entièrement  
ou partiellement

Source : Nuit de la Solidarité,  
Mairie de Paris (février 2019).  
Traitements Apur



## UN QUESTIONNAIRE PROPOSÉ À PRÈS DE SIX PERSONNES SUR DIX



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2019). Traitements Apur

# Qui sont les personnes rencontrées ?

Les résultats présentés dans cette partie décrivent le profil des personnes rencontrées sans solution d'hébergement ayant répondu au questionnaire (929 personnes). Le pourcentage associé à chaque réponse a été calculé sur la base du nombre de répondants à chaque question. Cela explique pourquoi le dénominateur varie d'une question à l'autre.

## Sexe et âge des personnes rencontrées<sup>13</sup>

Bien que les personnes rencontrées demeurent majoritairement des hommes (86 %), **les femmes représentent 14 % des publics à la rue**. Cette proportion est bien supérieure aux résultats des enquêtes précédentes (enquête Insee « Sans domicile », note n° 72, Apur).

► Lors de l'édition 2018, les femmes représentaient 12 % des personnes rencontrées. Cette évolution résulte de l'élargissement du périmètre d'enquête qui a permis d'accéder aux campements de familles dans lesquels près d'un tiers des personnes décomptées était des femmes. À périmètre constant, la proportion de femmes parmi l'ensemble des personnes rencontrées est aussi de 12 % en 2019.

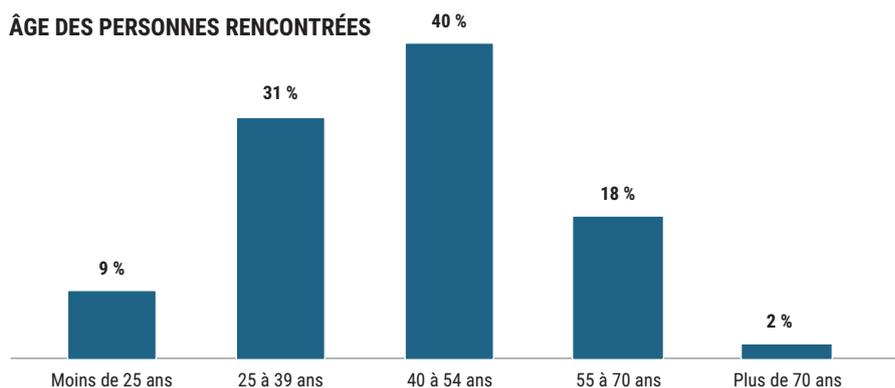
Concernant la répartition par âge, les moins de 25 ans représentent 9 % des personnes rencontrées, 31 % sont âgées de 25 à 39 ans, 40 % sont âgées entre 40 et 54 ans et 20 % sont âgées de 55 ans ou plus.

► Lors de l'édition 2018, la part de moins de 25 ans était supérieure (16 %). Pour les autres classes d'âges, les résultats étaient assez proches : 66 % de 25-54 ans, 18 % de 55 ans et plus.

Pour une partie des personnes rencontrées, l'âge exact a été renseigné. Dans

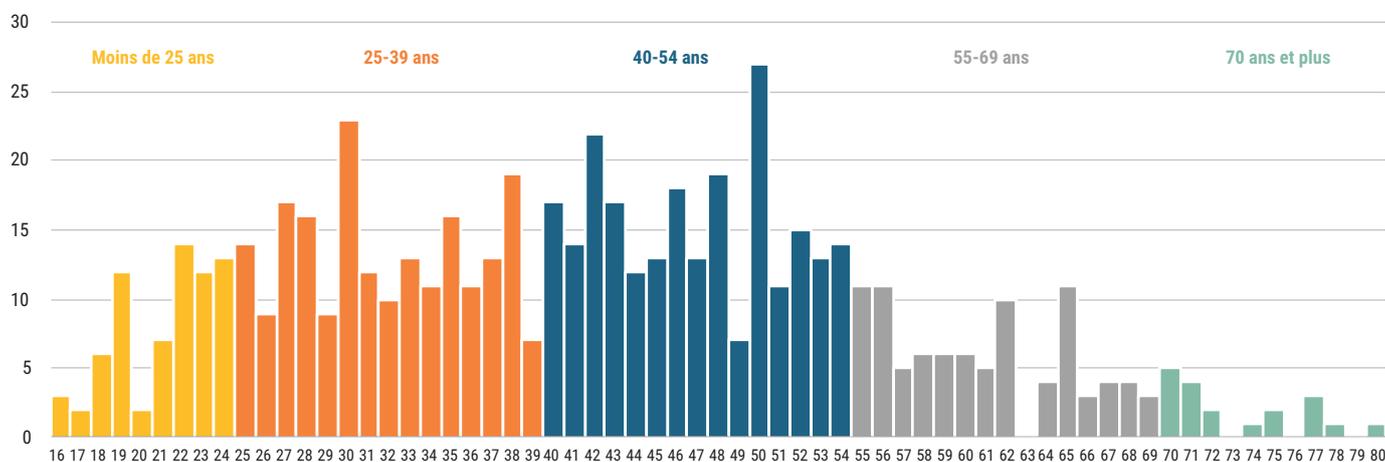
le cas contraire, les enquêteurs devaient estimer l'âge de la personne rencontrée à partir des classes d'âge proposées. L'âge exact a été complété pour 39 % des personnes rencontrées et montre que tous les âges sont représentés.

**13** – Le sexe et l'âge étant des questions obligatoires, basées uniquement sur l'observation, le taux de réponse se calcule par rapport au nombre de personnes à qui on a proposé un questionnaire (2071) et non pas au nombre de personnes qui a répondu à ce questionnaire (929).



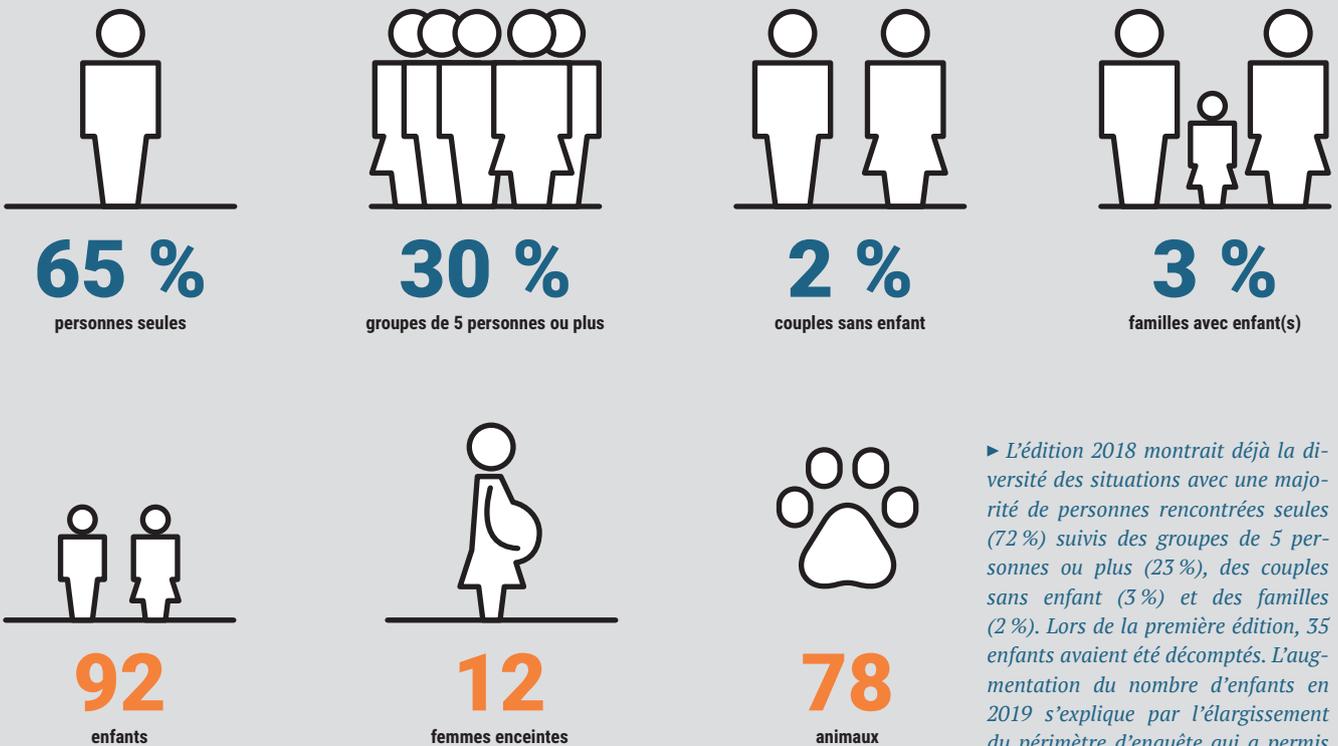
Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2019). Traitements Apur  
Nombre de réponses à cette question = 1 566 sur 2071

## ÂGE EXACT RENSEIGNÉ POUR QUATRE PERSONNE RENCONTRÉES SUR DIX



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2019). Traitements Apur.  
Nombre de réponses à cette question = 612 sur 929

### SITUATION DES PERSONNES RENCONTRÉES



► L'édition 2018 montrait déjà la diversité des situations avec une majorité de personnes rencontrées seules (72 %) suivies des groupes de 5 personnes ou plus (23 %), des couples sans enfant (3 %) et des familles (2 %). Lors de la première édition, 35 enfants avaient été décomptés. L'augmentation du nombre d'enfants en 2019 s'explique par l'élargissement du périmètre d'enquête qui a permis d'accéder aux campements de familles où 43 enfants ont été décomptés.

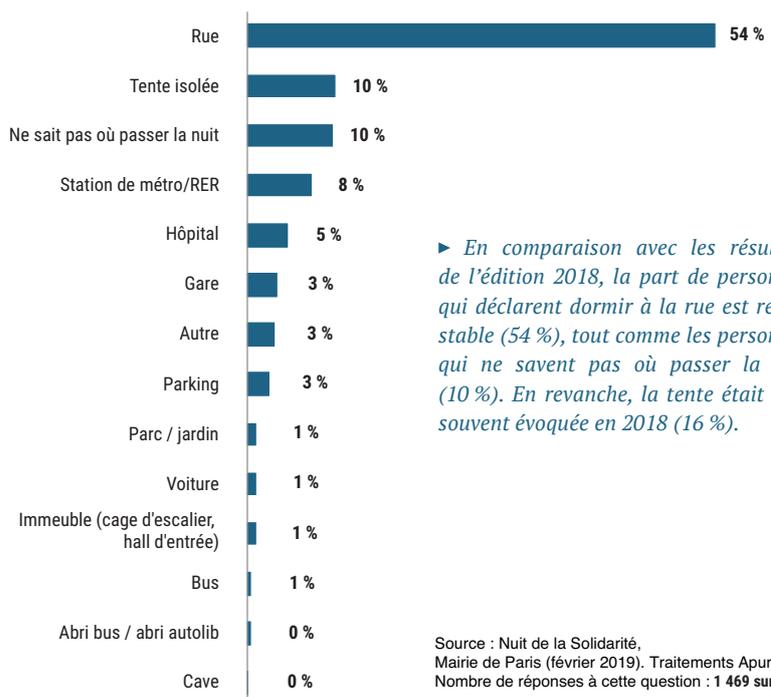
Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2019). Traitements Apur

### Où pensez-vous passer la nuit ?

Les lieux de sommeil envisagés pour passer la nuit par les personnes rencontrées sont très variés et révèlent une forte précarité. **Plus d'une personne sur deux déclare penser dormir à la rue la nuit de l'enquête (54 %).**

Les tentes représentent le deuxième lieu de sommeil le plus souvent évoqué (10 %) puis les stations de métro ou de RER (8 %). Enfin, une personne sur dix déclare ne pas savoir où passer la nuit. La catégorie « autre » regroupe d'autres lieux de sommeil cités de manière ponctuelle tels qu'une église, un hall de banque, un local poubelles... **Le questionnaire 2019 comprenait une question complémentaire pour connaître le lieu de sommeil habituel : 79 % des personnes rencontrées répondent qu'il s'agit du lieu dans lequel elles dorment le plus souvent, témoignant d'une forte stabilité du lieu de sommeil.**

### OÙ PENSEZ-VOUS PASSER LA NUIT ?



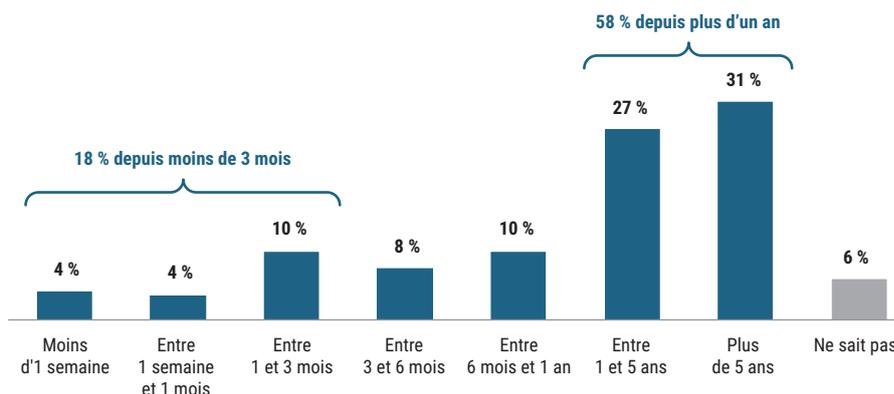
► En comparaison avec les résultats de l'édition 2018, la part de personnes qui déclarent dormir à la rue est restée stable (54 %), tout comme les personnes qui ne savent pas où passer la nuit (10 %). En revanche, la tente était plus souvent évoquée en 2018 (16 %).

Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2019). Traitements Apur  
Nombre de réponses à cette question : 1 469 sur 2 071

## Depuis combien de temps êtes-vous sans logement personnel ?

Concernant la durée d'errance, deux groupes se distinguent :

- Les personnes à l'errance récente, à la rue depuis moins de trois mois. Elles représentent près de deux personnes sur dix (18 %).
- Les personnes à l'errance ancienne, depuis plus d'un an. Plus de six personnes rencontrées sur dix sont dans cette situation (58 %). Une forte proportion, **un tiers des sans abri rencontrés, est à la rue depuis plus de cinq ans.**



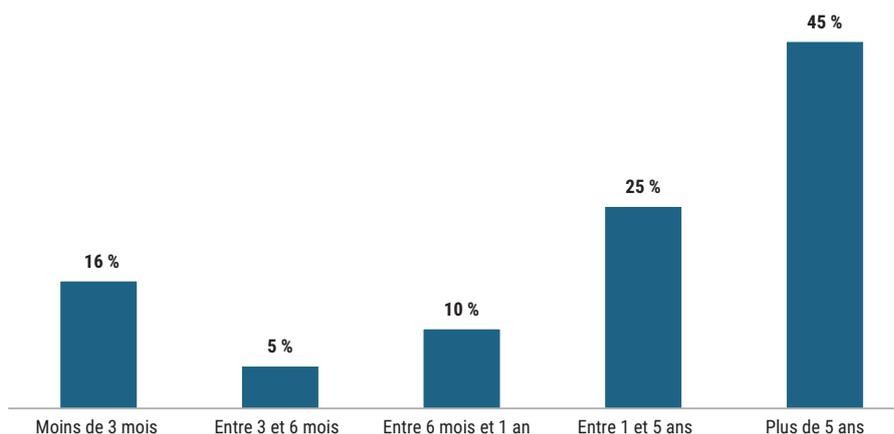
Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2019).  
Traitements Apur.  
Nombre de réponses à cette question : 731 sur 929

► Lors de l'édition 2018, une plus forte proportion de personnes était à la rue depuis moins de trois mois (29 %) et 46 % l'étaient de plus d'un an, dont 20 % depuis plus de cinq ans.

## Depuis combien de temps vivez-vous à Paris ?

La durée de présence sur le territoire parisien des personnes interrogées identifie la même dualité de profils entre arrivés récemment ou plus anciens sur le territoire : 16 % des personnes interrogées vivent à Paris depuis moins de trois mois, 70 % depuis plus d'un an dont 45 % depuis plus de cinq ans.

► En 2018, 25 % des personnes rencontrées vivaient à Paris depuis moins de trois mois, et 56 % depuis plus d'un an.



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2019). Traitements Apur.  
Nombre de réponses à cette question = 676 sur 929

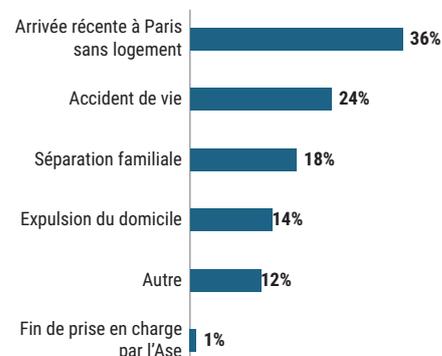
## Pour quels motifs vous êtes-vous retrouvé sans logement personnel ?

Lors de l'édition 2019, une nouvelle question a été intégrée portant sur le motif à l'origine de la situation de rue.

Parmi les personnes rencontrées, 36 % déclarent que le motif de leur situation est lié à une arrivée récente à Paris. Suivent ensuite les accidents de vie (24 %) qui regroupent notamment le chômage, la maladie ou encore l'incarcération. Les séparations familiales sont

évoquées par près d'une personne sur cinq (18 %).

La catégorie « autre » regroupe une multitude de raisons différentes évoquées de manière plus ponctuelle. Les personnes rencontrées évoquent notamment le fait de ne plus avoir d'argent et/ou d'indemnités, de ne pas avoir de papiers ou d'avoir fait un choix de vie.

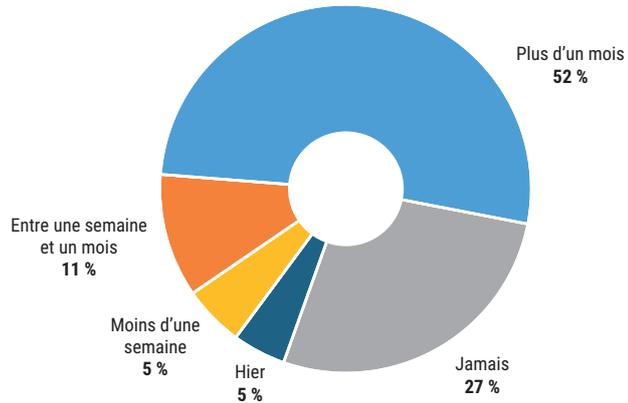


Source : Plusieurs réponses possibles pour chaque personne.  
Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2019).  
Traitements Apur.  
Nombre de réponses à cette question : 616 sur 929

### Quand avez-vous été hébergé pour la dernière fois ?

Une faible proportion, un quart des personnes rencontrées (27 %), n'a jamais été hébergée. Plus de la moitié des personnes rencontrées disent avoir été hébergées il y a plus d'un mois (52 %). Moins nombreuses sont les personnes qui ont été hébergées lors des sept derniers jours précédant la nuit de l'enquête (10 %).

► Lors de l'édition 2018, 45 % des personnes n'avaient jamais été hébergées, 33 % il y a plus d'un mois et 12 % dans les sept derniers jours.



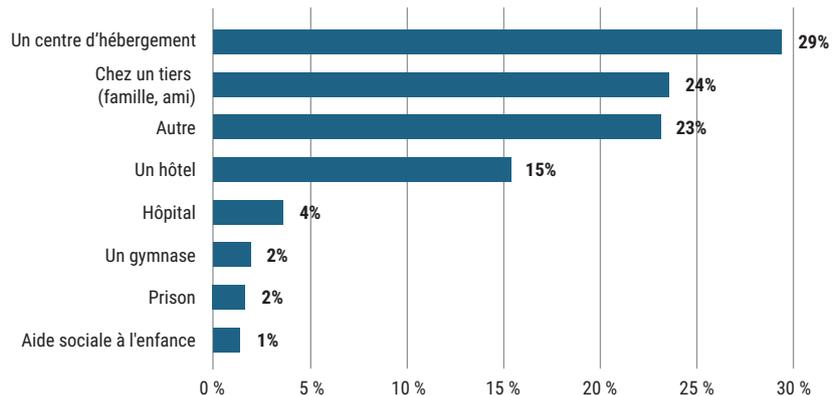
Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2019).  
Traitements Apur.  
Nombre de réponses à cette question : 581 sur 929

### Où était ce dernier hébergement ?

Le dernier lieu d'hébergement est principalement un centre d'hébergement (29 %) ou le logement d'un tiers (24 %). Les hôtels, qu'ils soient privés ou sociaux, représentent 15 % des hébergements évoqués.

La catégorie « autre » regroupe une multitude de lieux : ancien logement, squat, voiture...

► En 2018, 38 % des personnes rencontrées déclaraient comme dernier lieu d'hébergement un centre d'hébergement, 26 % chez un tiers, 15 % dans un hôtel.



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2019).  
Traitements Apur.  
Nombre de réponses à cette question : 412 sur 422

### Appelez-vous le 115 ?

Une très forte proportion, près de deux personnes rencontrées sur trois (63 %), n'a jamais recours au 115.

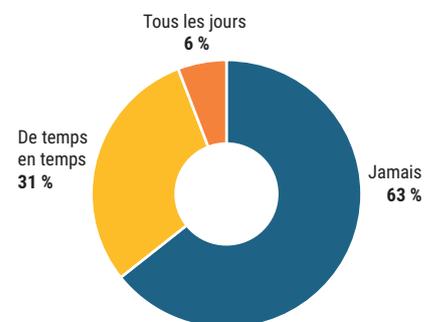
A contrario, un peu plus d'une personne sur dix (12 %) disent avoir appelé le 115 le jour de l'enquête.

Les principales raisons évoquées justifiant le non-recours au 115 sont :

- Le 115 est injoignable (22 %)
- Les conditions d'accueil en hébergement (17 %)
- Ne connaît pas le 115 (14 %)
- N'en a pas besoin (13 %)

- Pas de place (12 %)
- Insécurité/Mauvaises expériences (10 %)
- Pas de téléphone (9 %)
- Barrière de la langue (4 %)

► Il s'agit de résultats extrêmement stables par rapport à 2018 : 64 % des personnes disaient ne jamais appeler le 115 et 10 % l'avaient appelé le soir de l'enquête. Le caractère injoignable du 115 et sa méconnaissance par une partie de la population ressortaient déjà parmi les principales raisons évoquées. En revanche, les conditions d'accueil sont significativement plus évoquées en 2019 qu'en 2018.



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2019).  
Traitements Apur.  
Nombre de réponses à cette question : 729 sur 929

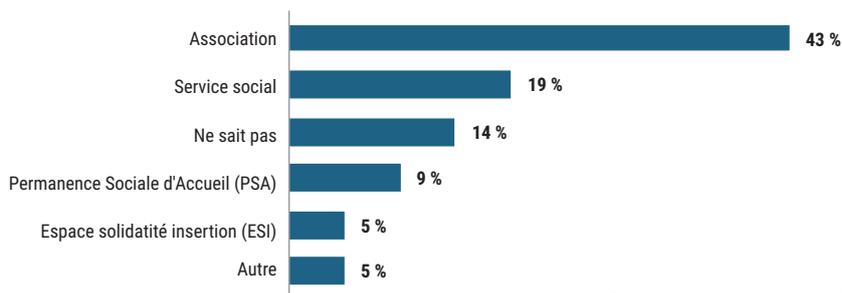
## Êtes-vous suivi par un travailleur social ?

Parmi les personnes rencontrées, seulement un tiers déclare être suivi par un travailleur social (35 %).

Ces personnes sont majoritairement suivies par une association (43 %) ou par les services sociaux municipaux (19 %).

14 % des personnes ne savent pas dire par qui elles sont suivies.

## STRUCTURES ACCOMPAGNANT LES PERSONNES RENCONTRÉES



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2019). Traitements Apur  
Nombre de réponses à cette question : 190 sur 233

► Lors de la précédente édition, 27 % des personnes rencontrées disaient être suivies.

## De quelles aides avez-vous besoin ?

Les personnes rencontrées ont exprimé en moyenne trois besoins. Outre les besoins fondamentaux tels que le besoin de logement (53 %), d'un repas chaud (23 %), de vêtements (23 %), de pouvoir prendre une douche (23 %) ou de se soigner (19 %), d'autres besoins sont exprimés dans des proportions importantes.

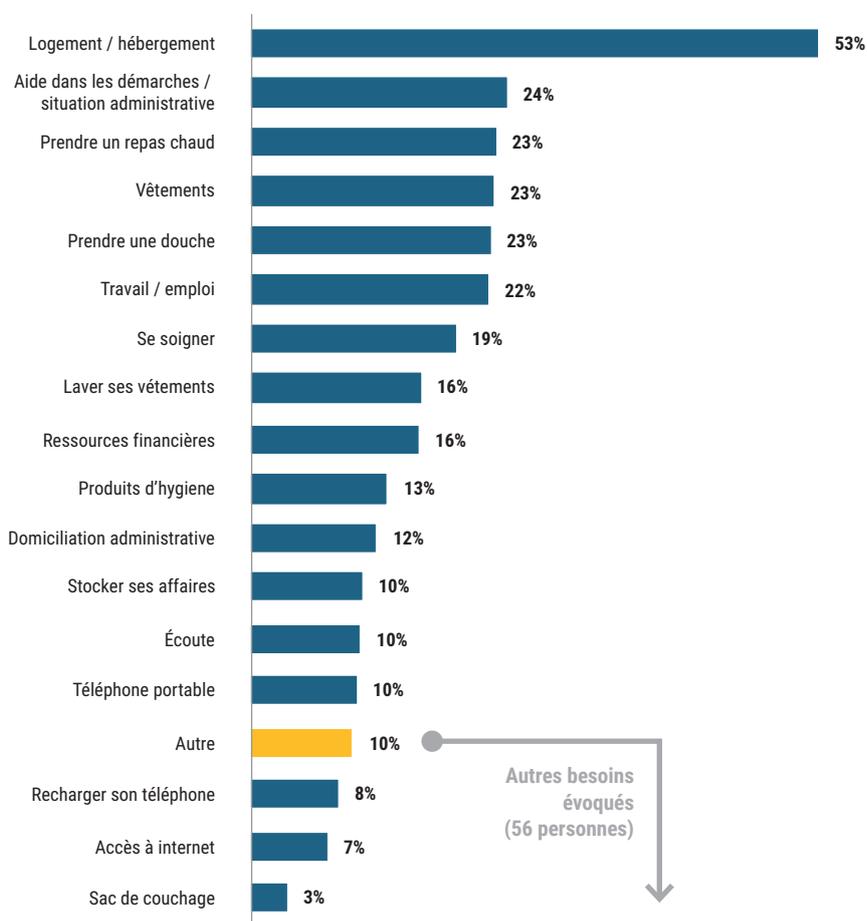
Près d'une personne rencontrée sur quatre exprime le besoin d'une aide dans les démarches ou la situation administrative (24 %). Le besoin d'avoir un travail est aussi exprimé (22 %).

Les réponses à cette question, exprimées directement et spontanément par les personnes rencontrées, font état de besoins immédiats, ce qui explique pourquoi seule une personne sur deux déclare avoir besoin d'un logement.

Une personne sur dix (11 %) déclare n'avoir aucun besoin. A contrario, certaines déclarent au moins cinq besoins (17 %).

La catégorie « autre » regroupe des besoins évoqués de manière plus ponctuelle.

► La formulation de la question ayant évolué entre 2018 et 2019, l'analyse des évolutions n'est pas possible.



Plusieurs réponses possibles pour chaque personne.

Autres besoins évoqués (56 personnes)

**La paix**  
**Croquettes pour chiens**  
**Cigarettes** Vaisselle  
 Vétérinaire pour chiens De l'amour Livres  
**Des cours de français**  
 Retour dans son pays Titres de transport  
 Vacances Voir sa famille Cafés  
**Des papiers**

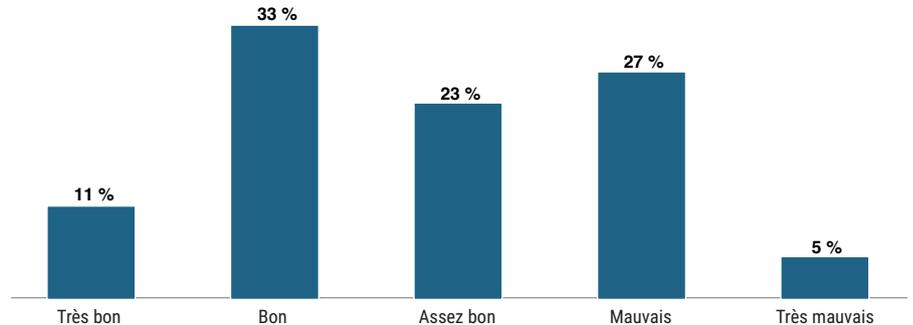
Plusieurs réponses possibles pour chaque personne.  
 Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2019).  
 Traitements Apur  
 Nombre de répondants à cette question : 648 sur 929

### Comment est votre état desanté en général ?

À la question « Comment est votre état de santé en général ? », 32 % des personnes rencontrées se déclarent en mauvaise santé (27 %) ou très mauvaise (5 %). 44 % déclarent leur état de santé bon (33 %) ou très bon (11 %). Par ailleurs, seul 38 % bénéficient d'une couverture maladie ou ont entamé les démarches en ce sens.

► En 2018, la formulation de la question sur la santé des personnes rencontrées était différente : « Avez-vous des problèmes de santé ? », ce qui ne permet d'analyser l'évolution entre les deux édi-

tions. Concernant la couverture maladie, 36 % déclaraient en bénéficier ou avoir entamé des démarches.



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2019). Traitements Apur. Nombre de réponses à cette question : 698 sur 929

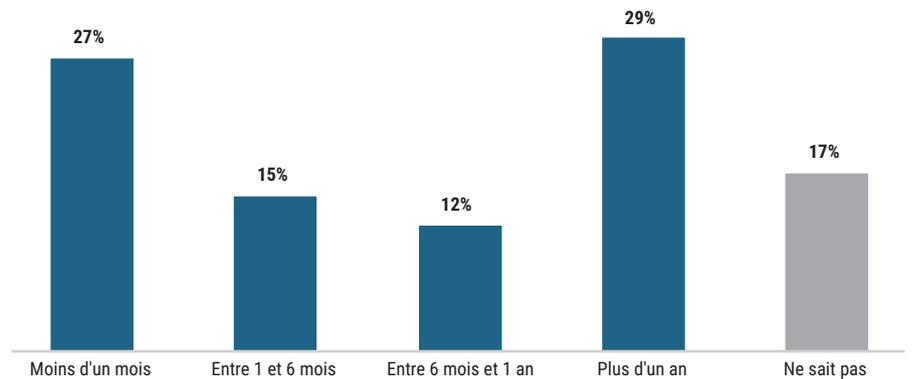
### Quand avez-vous vu un médecin pour la dernière fois ?

Le suivi en matière de santé montre la même dualité en termes de profils : une forte proportion de personnes déclare avoir vu un médecin au cours des six derniers mois (42 %), près d'un tiers en avoir vu un pour la dernière fois il y a plus d'un an (29 %). Une proportion non négligeable ne se rappelle pas la date de sa dernière visite (17 %). La corrélation entre cette question et l'état de santé est forte.

**Les personnes qui se déclarent en très mauvaise ou mauvaise santé sont 56 % à avoir vu un médecin durant les six derniers mois.** Les personnes se

déclarant en bonne ou très bonne santé sont moins nombreuses à avoir consulté un médecin récemment (31 %).

► En 2018, 47 % des personnes rencontrées déclaraient avoir vu un médecin au cours des six derniers mois, 20 % il y a plus d'un an et 27 % ne savaient pas répondre.



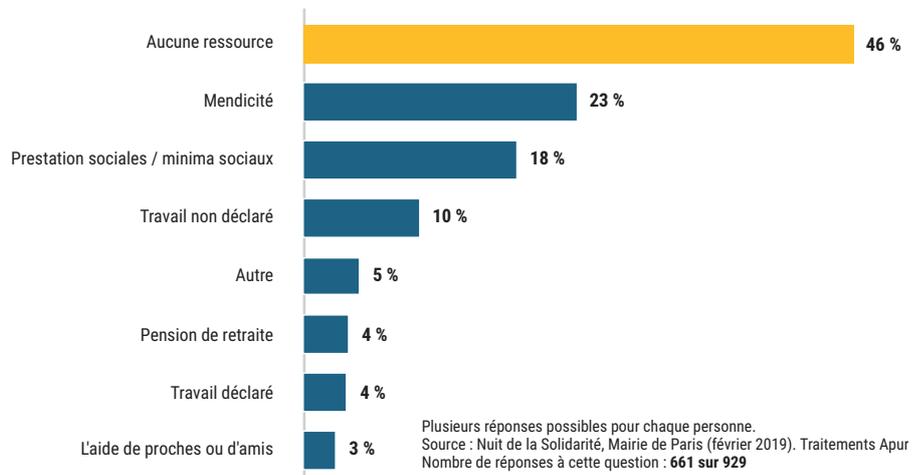
Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2019). Traitements Apur. Nombre de réponses à cette question : 597 sur 929

### De quelles ressources financières disposez-vous ?

Près d'une personne rencontrée sur deux déclare ne disposer d'aucune ressource financière (46 %).

Un quart des personnes rencontrées répondent vivre de la mendicité. Les autres ressources financières évoquées sont les prestations sociales et minima sociaux (18 %) ainsi que les pensions de retraite (4 %) et le travail déclaré (4 %) ou non (10 %).

► La formulation de la question ayant évolué, l'analyse des évolutions n'est pas possible.



Plusieurs réponses possibles pour chaque personne. Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2019). Traitements Apur. Nombre de réponses à cette question : 661 sur 929

# Les différents profils de personnes rencontrées

Les différents profils décrits dans cette partie reflètent uniquement les caractéristiques des personnes ayant répondu au questionnaire (928 personnes). Il est important de rappeler que pour les personnes rencontrées en groupe (868 personnes), les personnes n'ayant pas voulu ou pas pu répondre (1 142) ou encore celles ayant fait l'objet d'un simple décompte (658), aucun élément de profil n'est disponible.

## Analyse selon le sexe : des femmes plus souvent en groupe et plus mobiles

Lors de la nuit du 7 au 8 février 2019, 381 femmes sans abri ont été décomptées, ce qui représente 14 % des personnes rencontrées<sup>14</sup>. Parmi elles, 229 ont pu répondre à un questionnaire. Leur présence n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire parisien : la part des femmes varie de 4 % dans les 7<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements à 21 % dans le 12<sup>e</sup> arrondissement.

**L'un des principaux apports de la première édition de la Nuit de la Solidarité a été de mettre en évidence la présence des femmes dans les personnes en situation de rue, ce qui a donné lieu à la mise en place de structures dédiées (haltes de nuit pour femmes, bain douche, etc).** La dernière enquête menée par l'Insee en 2012 dénombrait 2 % de femmes parmi les sans abri de l'agglomération parisienne. Cet écart peut s'expliquer par un meilleur décompte des femmes en lien avec la méthodologie particulière de la Nuit de la Solidarité. Il peut aussi traduire une réelle évolution du profil des personnes à la rue. Il est important de rappeler le contexte particulier du soir de l'opération de décompte, le plan Grand Froid avait été activé quelques jours plus tôt, mettant à disposition 317 places d'hébergement supplémentaires.

Les femmes, considérées comme un public plus vulnérable en situation de rue sont prioritaires, ainsi que les familles. Leur proportion est donc plus importante parmi le public hébergé.

La répartition par âge des femmes rencontrées se différencie de celle des hommes, avec une légère surreprésentation des femmes âgées de moins de 25 ans (11 % contre 8 %) et âgées de 55 ans ou plus (26 % contre 19 %). **Une femme sur cinq est à la rue depuis plus de cinq ans** (contre un homme sur trois). Sachant les conditions difficiles liées à l'extrême précarité de la vie à la rue, les femmes les plus âgées et à l'errance ancienne cumulent les vulnérabilités et les situations de violence et d'insécurité.

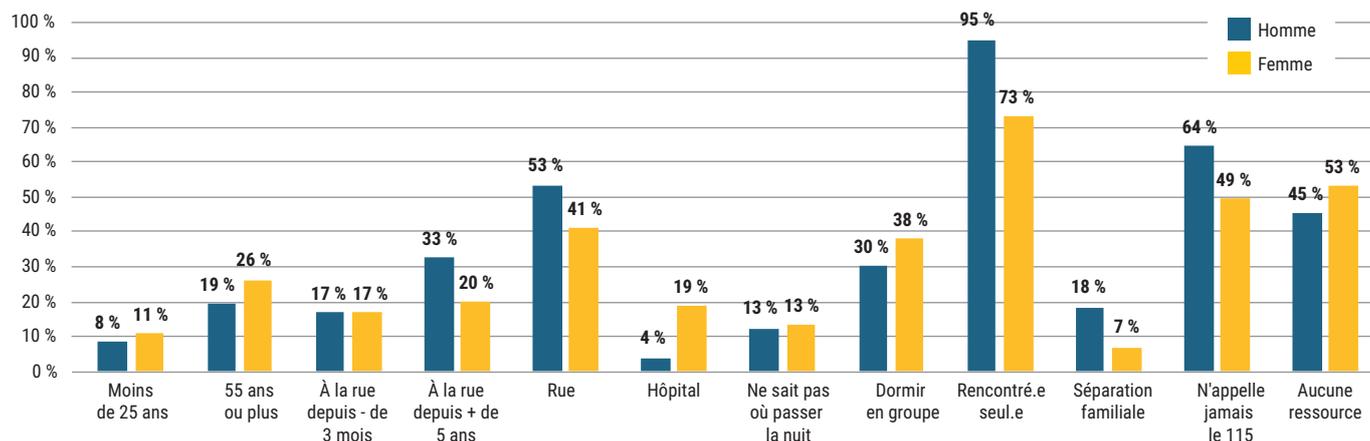
Concernant les motifs de leur sans abris, elles évoquent plus fréquemment que les hommes une arrivée récente à Paris sans logement (46 % contre 35 %) ou une expulsion du domicile (23 % contre 13 %). Si pour les hommes, l'arrivée récente à Paris est aussi la première cause évoquée, ils sont ensuite plus nombreux à relier leur situation de rue à un accident de vie (26 % contre 17 % des femmes) ou une séparation familiale (19 % contre 7 %).

Le principal lieu de sommeil évoqué reste la rue quel que soit le sexe. En revanche, les femmes sont plus nombreuses à répondre qu'elles passent la nuit dans la salle d'attente des urgences de l'hôpital (19 % contre 4 %). Une même proportion de femmes et d'hommes dit ne pas savoir où passer la nuit.

**Les femmes déclarent moins souvent dormir au même endroit toutes les nuits (69 % contre 80 %), laissant penser à des stratégies de déplacement et d'invisibilité afin de préserver**

<sup>14</sup> – La part de femmes est calculée par rapport à l'ensemble des personnes pour lesquelles le sexe était renseigné (2 758) et non pas sur le total des personnes décomptées (3 641).

## COMPARAISON DES PROFILS SELON LE SEXE



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2019). Traitements Apur

**ver leur sécurité.** Dans le même sens, elles sont aussi plus nombreuses à dire dormir en groupe (38 % contre 30 %).

**Elles appellent plus fréquemment le 115 que les hommes :** 49 % des femmes disent ne jamais l'appeler contre 64 % des hommes. Elles sont 18 % à l'avoir contacté le soir de l'enquête, sans avoir pu être hébergées (contre 11 % des hommes).

Concernant les ressources financières, les femmes ayant répondu au questionnaire déclarent plus souvent ne disposer d'aucune ressource (53 % contre 45 %). Elles sont 28 % à vivre de la men-

dicité (contre 23 % chez les hommes) et bénéficient plus de l'aide de proches ou d'amis (7 % contre 2 %).

Elles expriment, en moyenne, quatre besoins, soit un de plus que les hommes.

Le besoin de logement s'exprime plus fortement pour elles (65 % contre 46 %). Elles évoquent également plus fréquemment un besoin de vêtements (32 % contre 19 %), de prendre un repas chaud (27 % contre 19 %), de ressources financières (20 % contre 13 %), de stocker leurs affaires (15 % contre 8 %), de produits d'hygiène (16 % contre 11 %) et d'écoute (14 % contre 9 %).

## Analyse selon l'âge : trois jeunes sur quatre en situation de rue suite à une arrivée à Paris sans logement

Lors de l'édition 2019, les personnes rencontrées sont principalement âgées de 40 à 54 ans (40 %), puis de 25 à 39 ans (31 %), de 55 ans ou plus (20 %) et enfin de moins de 25 ans (9 %). En fonction de l'âge des personnes rencontrées, les caractéristiques diffèrent.

**Quelle que soit la tranche d'âge, une personne sur deux déclare la rue comme lieu de sommeil.** Néanmoins, chez les jeunes, une plus forte proportion dit ne pas savoir où passer la nuit (20 %) et un jeune sur deux dit dormir en groupe, contre un sur quatre pour les plus âgés. Les personnes âgées de plus de 55 ans déclarent plus fréquemment penser dormir dans une station de métro.

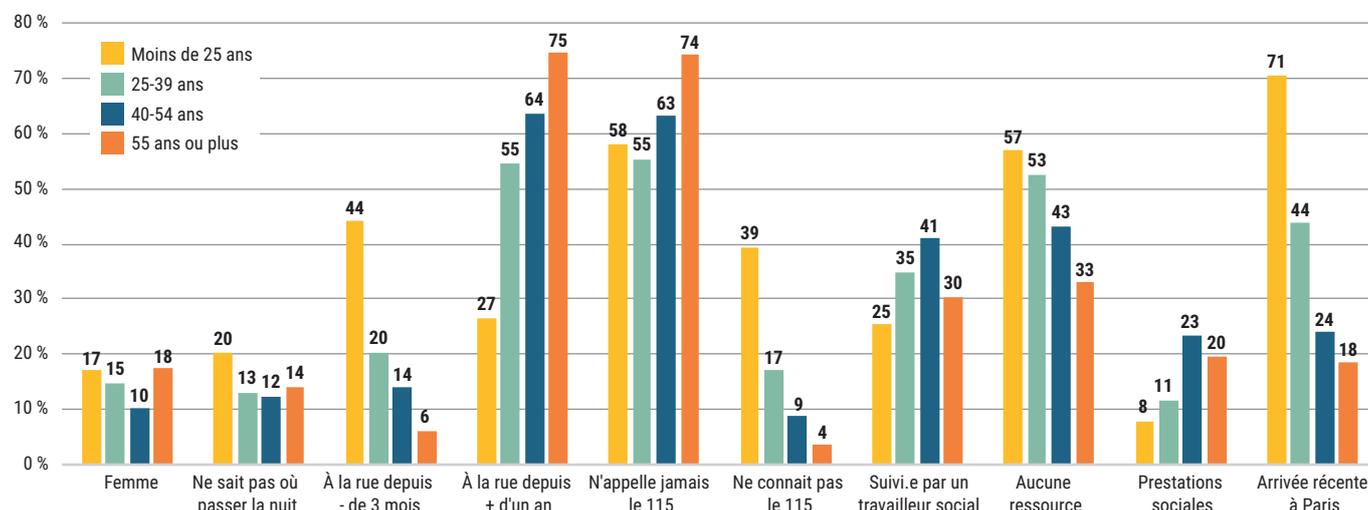
**Concernant la durée d'errance, elle est fortement corrélée à l'âge : plus les personnes sont jeunes, plus l'errance est récente et réciproquement :** 44 % des jeunes sont à la rue depuis moins de trois mois contre 6 % des personnes âgées de 55 ans ou plus. A contrario, 27 % des jeunes sont en errance depuis plus d'un an, ce qui reste une proportion non négligeable, contre 75 % des personnes rencontrées âgées de 55 ans ou plus.

**Près de trois jeunes sur quatre évoquent comme motif du sans abris une arrivée récente à Paris sans logement (73 %),** loin devant l'expulsion du domicile (16 %). Pour les plus âgés, l'accident de vie est le plus souvent cité (28 %), tout comme pour les personnes âgées de 40-54 ans (31 %). Pour les personnes de 25-39 ans, une arrivée récente à Paris est le motif le plus souvent déclaré comme motif du sans abris (46 %).

**Les jeunes sont les moins suivis par un travailleur social (25 %), malgré une forte évolution dans les réponses par rapport à 2018 (11 %).** Les personnes rencontrées âgées de 40 à 54 ans sont les plus suivies (41 %). Cette proportion est plus élevée que chez les personnes âgées de 25-39 ans (35 %) et pour les personnes âgées de 55 ans ou plus (30 %).

**En termes de ressources, les jeunes rencontrés sont dans une situation très précaire : 57 % des jeunes âgés de moins de 25 ans disent n'avoir aucune ressource financière.** Cette proportion diminue avec l'âge. Il en est de même avec les prestations sociales dont peu de jeunes bénéficient (8 % contre 20 % des 55 ans ou plus). Pour près d'un tiers des jeunes, la mendicité reste la seule ressource financière (29 %). Pour les personnes les plus âgées, une personne sur cinq bénéficie d'une pension de retraite.

### COMPARAISON DES PROFILS SELON L'ÂGE



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2019). Traitements Apur

### Analyse selon la durée d'errance : des profils qui diffèrent

Les différences de profil qui s'observent entre les sans abri à l'errance récente et ancienne sont assez similaires à celles qui différencient les plus jeunes des plus âgés. En effet, les deux tiers des sans abri à la rue depuis plus d'un an sont âgés de 40 ans ou plus. Les jeunes âgés de moins de 25 ans ne sont pas majoritaires parmi les sans abri à l'errance récente mais ils représentent une part plus importante que pour les profils dont la durée d'errance est plus ancienne.

Les sans abri à la rue depuis plus d'un an lient leur situation de rue plus fréquemment à un accident de vie (29 % contre 12 % de ceux à la rue depuis moins de trois mois) ou à une séparation familiale (21 % contre 8 %). *A contrario*, les personnes à l'errance récente se sont majoritairement retrouvées à la rue après être arrivées à Paris sans logement (63 %).

**Un sans abri sur cinq à la rue depuis moins de trois mois dit ne pas savoir où il va passer la nuit, contre 13 % de ceux à l'errance ancienne.** Cette incertitude tient à la fois à leur méconnaissance du territoire parisien et des aides en matière d'hébergement, pour ceux arrivés récemment, mais aussi au caractère récent de leur situation.

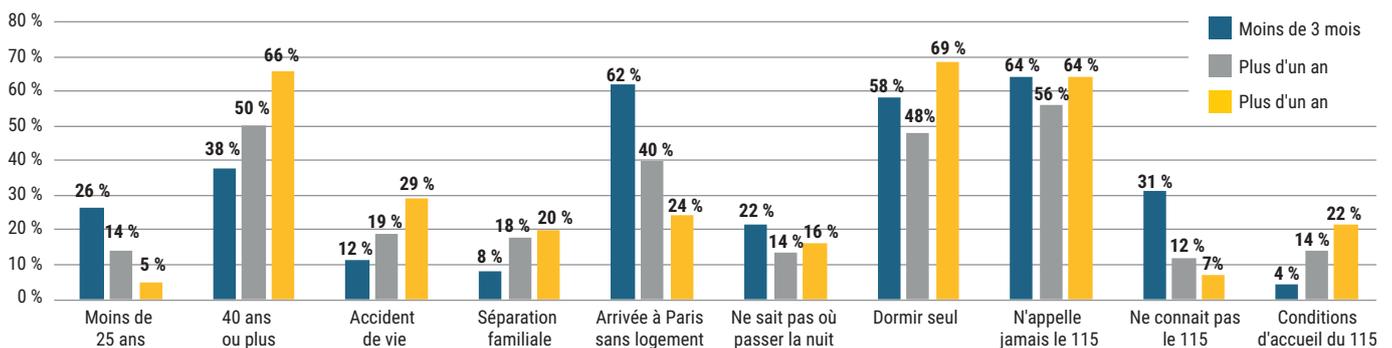
**Plus l'errance est ancienne, plus la stabilité dans le lieu de sommeil est forte. La part des personnes qui dorment seules augmente également avec la durée d'errance.**

Concernant le recours au 115, quelle que soit la durée d'errance, les sans abri sont 64 % à dire ne jamais y avoir recours. **Les raisons évoquées pour justifier ce non-recours sont néanmoins différentes :** un tiers des sans abri à l'errance récente dit ne pas connaître le dispositif (contre 7 %). Alors que pour ceux dont l'errance est ancienne, ce sont surtout les conditions d'accueil dans les centres d'hébergement qui les ont fait renoncer (22 % contre 4 %).

Quelle que soit la durée de l'errance les sans abri ont exprimé en moyenne trois besoins. Ceux à l'errance récente sont plus nombreux à demander de l'aide dans leurs démarches administratives (28 % contre 22 %) ainsi que pour prendre un repas chaud (26 % contre 18 %). *A contrario*, ceux à l'errance ancienne expriment plus souvent un besoin d'écoute (11 % contre 7 %) et de téléphone portable (12 % contre 8 %).

**Les sans abri à l'errance ancienne sont plus nombreux à déclarer être en mauvaise santé (34 % contre 19 %), témoignant de la dureté de la vie à la rue.** Pour autant, ce sont aussi ceux pour qui la dernière visite chez un médecin date le plus (34 % il y a plus d'un an).

### COMPARAISON DES PROFILS SELON LA DURÉE DE L'ERRANCE



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018). Traitements Apur

## Analyse selon le recours au 115 : les jeunes l'appellent plus que les plus âgés

Près de deux tiers des personnes rencontrées déclarent ne jamais appeler le 115 (63 %). Un tiers déclare l'appeler de temps en temps (31 %), 6 % disent l'appeler tous les jours.

Les jeunes déclarent plus souvent avoir recours au 115 : 42 % des jeunes de moins de 25 ans disent l'appeler régulièrement contre seulement 26 % des personnes de 55 ans ou plus. Les raisons invoquées pour justifier le non-recours au 115 diffèrent selon les âges. Les personnes de 55 ans ou plus évoquent principalement la difficulté à joindre le 115, le fait de ne pas obtenir de place, l'insécurité ou une mauvaise expérience tandis que les jeunes de moins de 25 ans ne connaissent pas le dispositif.

Qu'elles appellent ou non le 115, les personnes rencontrées déclarent les mêmes lieux de sommeil. Elles sont près d'une sur deux à déclarer dormir à la rue et près d'une sur cinq à

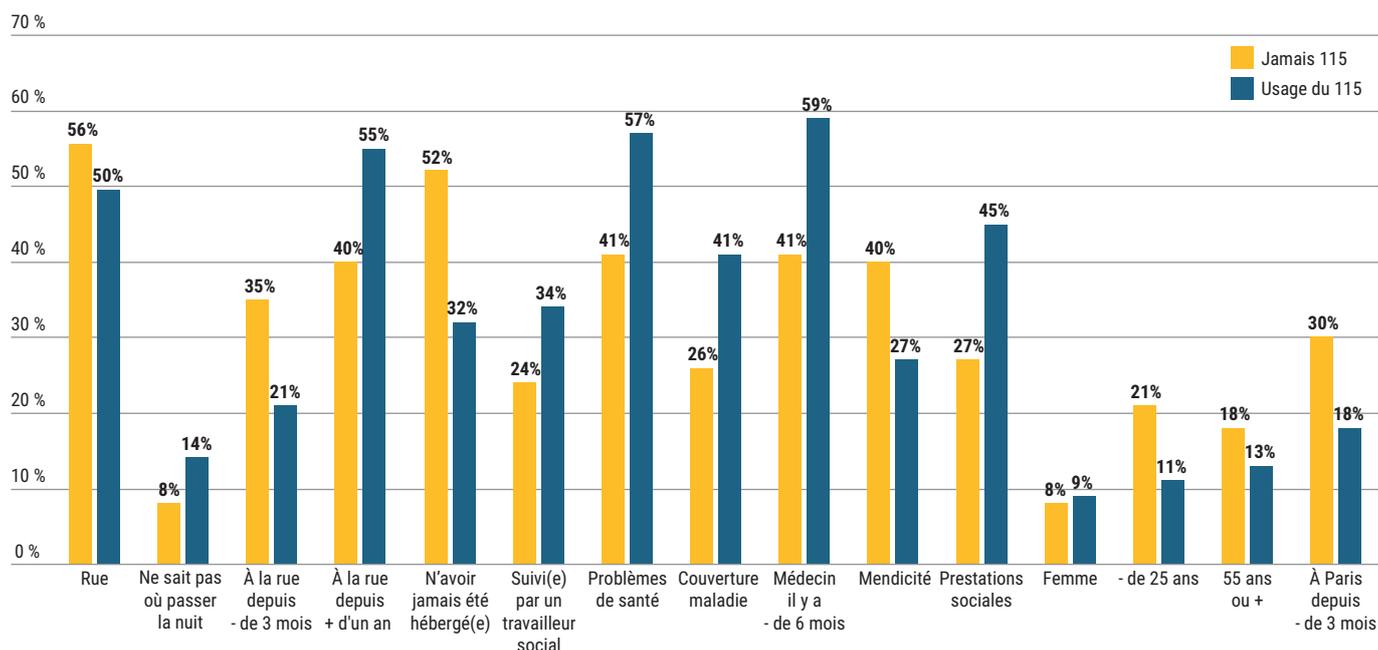
ne pas savoir où passer la nuit. La durée d'errance est, elle aussi, similaire quel que soit l'usage du 115 : 19 % des non-usagers sont à la rue depuis moins de trois mois similairement aux usagers (18 %).

Les personnes ayant recours au 115 sont plus souvent suivies par un travail social (42 % contre 29 %) et elles sont plus nombreuses à avoir déjà été hébergées (82 % contre 67 %), principalement dans un centre d'hébergement (37 % contre 23 %).

En termes de ressources, les personnes qui appellent le 115 sont plus nombreuses à déclarer n'avoir aucune ressource financière (50 %) que les personnes n'y ayant pas recours (43 %). La mendicité reste la principale ressource que ce soit pour les personnes ayant recours au 115 (19 %) ou non (26 %). Les prestations sociales représentent la deuxième ressource financière la plus souvent évoquée. Elle est déclarée dans les mêmes proportions pour les personnes appelant le 115 (18 %) ou pour les autres (17 %).

Enfin, les personnes ayant recours au 115 sont plus nombreuses à déclarer être en mauvaise ou très mauvaise santé (32 % contre 26 % pour les personnes n'appelant pas le 115). Elles sont également plus nombreuses à avoir une couverture maladie (37 % contre 31 %) et expriment plus de besoins : les personnes ayant recours au 115 ont en moyenne près de quatre besoins contre trois pour celles n'ayant pas recours au 115. Le logement est le premier besoin exprimé, que ce soit pour les personnes appelant le 115 ou non.

## COMPARAISON DES PROFILS SELON LEUR RECOURS AU 115



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018). Traitements Apur

## 102 groupes décomptés, dont plus d'un sur quatre dans le 18<sup>e</sup>

Comme en 2018, des fiches groupes ont été complétées lors du décompte. Elles permettent de faciliter le travail d'enquête en dénombrant l'ensemble des personnes rencontrées en groupe de 5 personnes ou plus. Ces fiches, basées uniquement sur l'observation, permettent de collecter quelques informations relatives au profil des personnes composant le groupe comme leur type d'abri, le nombre de personnes et leur sexe ou encore la moyenne d'âge du groupe. **Dans la nuit du 7 au 8 février 2019, 102 groupes ont été décomptés, rassemblant 868 sans abri, soit 30 % de l'ensemble des personnes rencontrées. Le nombre de personnes en groupe en 2019 a augmenté par rapport à 2018 (23 %).**

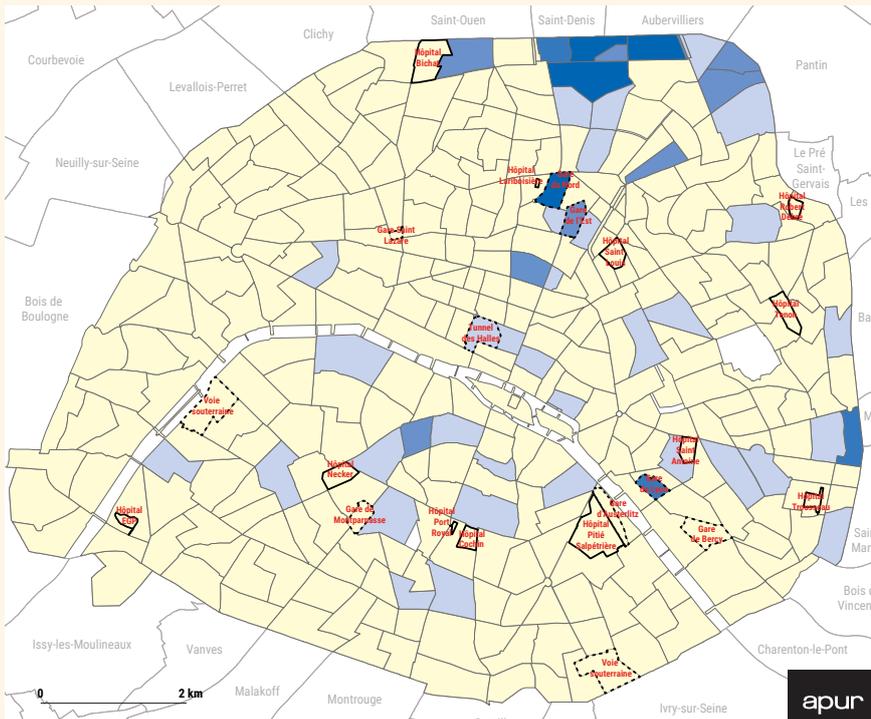
Ces groupes ont été principalement recensés dans le Nord et Nord Est Parisien, notamment dans les :

- 18<sup>e</sup> arrondissement (27 % des groupes)
- 10<sup>e</sup> arrondissement (20 % des groupes)
- 19<sup>e</sup> arrondissement (19 % des groupes)
- 12<sup>e</sup> arrondissement (7 % des groupes)

Les 102 groupes ont majoritairement été rencontrés dans la rue (73 %), dans une gare (20 %) ou dans des stations de métro ou de RER (5 %). Les autres groupes se trouvaient dans des parcs et jardins, voies souterraines ou dans les espaces communs du bailleur social Paris Habitat.

Les personnes qui composent les groupes sont généralement plus jeunes : 13 % des personnes en groupe sont âgées de moins de 25 ans contre 9 % pour l'ensemble des personnes sans abri décomptées.

*A contrario*, les personnes âgées de 55 ans ou plus représentent 2 % des personnes en groupe, soit une proportion bien inférieure à l'ensemble des personnes rencontrées (20 %). Les femmes sont également sous-représentées dans les groupes : 7 % des personnes en groupe sont des femmes contre 14 % dans l'ensemble des personnes rencontrées. Les groupes de cinq ou six personnes sont majoritaires (47 % des groupes). Dix groupes comptent quinze personnes ou plus, dont deux dépassant les quarante personnes.



### GROUPES DÉCOMPTÉS LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ (7-8 FÉVRIER 2019)

Décompte dans les rues de Paris, les gares, les métros, les hôpitaux, les stations de métro, les parkings, certains halls d'immeubles, les parcs et jardins  
Total : 102 groupes

#### Nombre de groupes

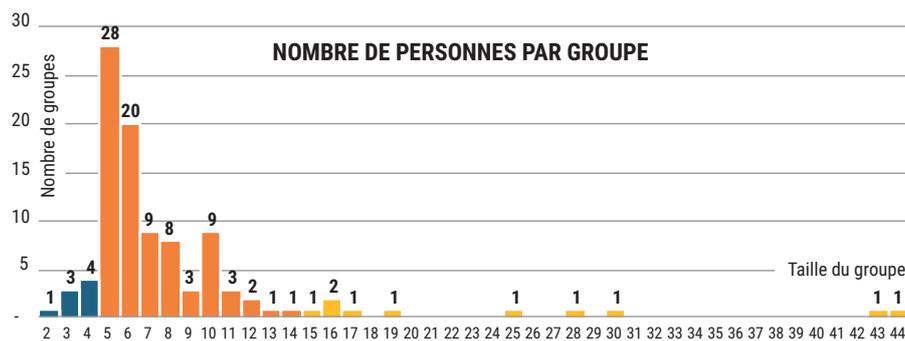
- Aucun
- 1 groupe
- 2 groupes
- 3 à 5 groupes
- 6 groupes ou plus

#### Zones spécifiques

- hôpital
- gare

Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2019)

► *En comparaison avec l'édition 2018, les groupes sont plus nombreux en 2019 (+ 19 groupes) et moins jeunes. Le nombre de groupes dans le 18<sup>e</sup> a fortement augmenté, passant de 12 à 27 traduisant un déplacement des campements.*



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2019). Traitements Apur

## Focus sur les familles

La création d'un questionnaire spécifique aux couples ou familles est une des principales évolutions méthodologiques de cette deuxième édition de la Nuit de la Solidarité. Néanmoins, les résultats sont à considérer avec prudence du fait des faibles effectifs pour chaque profil de familles auxquels s'ajoutent des taux de non-réponse parfois importants. Étant donné cette fragilité statistique, il a été décidé, en lien avec le comité scientifique, de ne pas présenter les données en pourcentages.

Les 33 familles décomptées lors de la nuit du 7-8 février 2019 représentent 3 % de l'ensemble des personnes rencontrées. La majorité de ces familles (24) étaient composées d'au moins un enfant de moins de vingt ans. Dans les autres cas, c'est une famille « élargie »

qui a été rencontrée (enfants adultes, frère d'un membre du couple, grand-mère, etc.).

Au total, 92 enfants ont été décomptés : 44 étaient accompagnés d'au moins un parent qui a répondu à un questionnaire, 5 enfants ont été décomptés dans des groupes et 43 enfants ont été décomptés dans des campements de familles. Pour les enfants dont l'âge a été renseigné, quatre sont âgés de moins de 3 ans ; cinq de 3 à 5 ans ; dix-huit de 6 à 11 ans et huit ont entre 12 et 20 ans.

Sur les 24 familles avec enfant(s) rencontrées, seules 13 ont accepté de répondre au questionnaire.

**Selon ces réponses, dix familles disent dormir à l'hôpital, cinq à la rue, deux dans une voiture, une dans une station de métro et une déclare**

### LES DIFFÉRENTS PROFILS FAMILIAUX RENCONTRÉS LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ



**12**

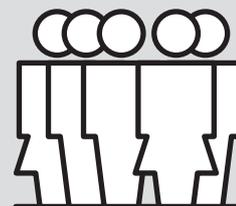
couples avec enfant(s)



**7**

parents seuls avec enfant(s)

6 femmes  
1 homme



**14**

familles « élargies »  
(enfants majeurs, présence d'un autre membre de la famille...)



**38**

couples sans enfant



**92**

enfants

**44** enfants  
**5** enfants dont les parents ont répondu à un questionnaire  
**5** enfants décomptés dans des groupes  
**43** enfants décomptés dans les campements de familles

**ne pas encore savoir où passer la nuit.** À l'image des éléments évoqués pour les femmes, ces lieux de sommeil particuliers, plus protégés, où la rue apparaît moins fréquemment, témoignent de stratégies de mise à l'abri.

Les familles rencontrées ont des durées d'errance diverses : trois familles sont à la rue depuis moins de trois mois, trois autres le sont depuis 3 mois à un an et quatre familles disent l'être depuis plus d'un an.

Sur les familles ayant répondu à la question sur le motif du sans abris, huit disent être la rue suite à une arrivée à

Paris sans logement, une l'explique par un accident de vie et une autre par une expulsion du domicile.

**La moitié des familles rencontrées recourent au 115 quotidiennement** (7 familles), trois disent l'appeler de temps en temps et trois disent n'y avoir jamais recours. Seules quatre familles déclarent être suivies par un travailleur social.

**Concernant les ressources financières, sur les douze familles ayant répondu à la question, cinq disent percevoir un salaire d'un travail déclaré et seule une famille dit bénéficier de prestations sociales.**

## Focus sur les couples

Aux 33 familles rencontrées lors de la nuit du 7-8 février 2019 s'ajoutent 38 couples sans enfant. Ils représentent 2 % de l'ensemble des personnes rencontrées.

Il est important une fois encore de considérer les résultats qui suivent avec prudence car ils portent sur de faibles effectifs. **Le lieu de sommeil des couples sans enfant est principalement la rue** : parmi les 34 groupes ayant répondu à la question sur le lieu de sommeil, ils sont 19 à déclarer dormir à la rue, 4 ne savent pas où dormir, 4 dorment dans des tentes isolées et 3 dans la salle d'attente d'un hôpital. Les autres couples dorment dans un parking, une station de métro ou une voiture. Quatre couples sur cinq déclarent que leur lieu de sommeil pour la nuit du 7-8 février 2019 est le lieu où ils dorment le plus souvent.

**Les personnes rencontrées en couple sont majoritairement âgées de 25 à 39 ans.**

**La moitié des personnes interrogées au sein des couples dit être à la rue depuis plus d'un an (18 personnes).** Sur 32 personnes ayant répondu à la

question, 14 déclarent ne jamais avoir été hébergées et 5 disent l'avoir été il y a moins d'un mois<sup>15</sup>.

Le recours au 115 est le même que pour l'ensemble des personnes rencontrées : deux personnes en couple sur trois déclarent ne jamais appeler le 115. Les raisons évoquées de ce non-recours résultent de la méconnaissance du dispositif, la barrière de la langue et la peur d'être séparés.

**Les réponses fournies sont similaires pour les deux personnes du couple dans la majorité des cas,** notamment sur le fait d'être suivi par un travail social, d'appeler le 115, d'avoir une couverture maladie ou encore sur l'état de santé. En revanche, les divergences sont plus nombreuses en ce qui concerne la dernière visite chez le médecin : parmi les dix couples dont les deux personnes ont répondu à cette question, quatre déclarent avoir vu un médecin à des périodes différentes. Enfin, sur les dix-huit couples qui ont renseigné leur durée d'errance, quatre déclarent des durées d'errance différentes.

<sup>15</sup> – Sur les 12 854 places du droit commun en CHRS et CHU, il existe 292 places réservées aux couples sans enfant.

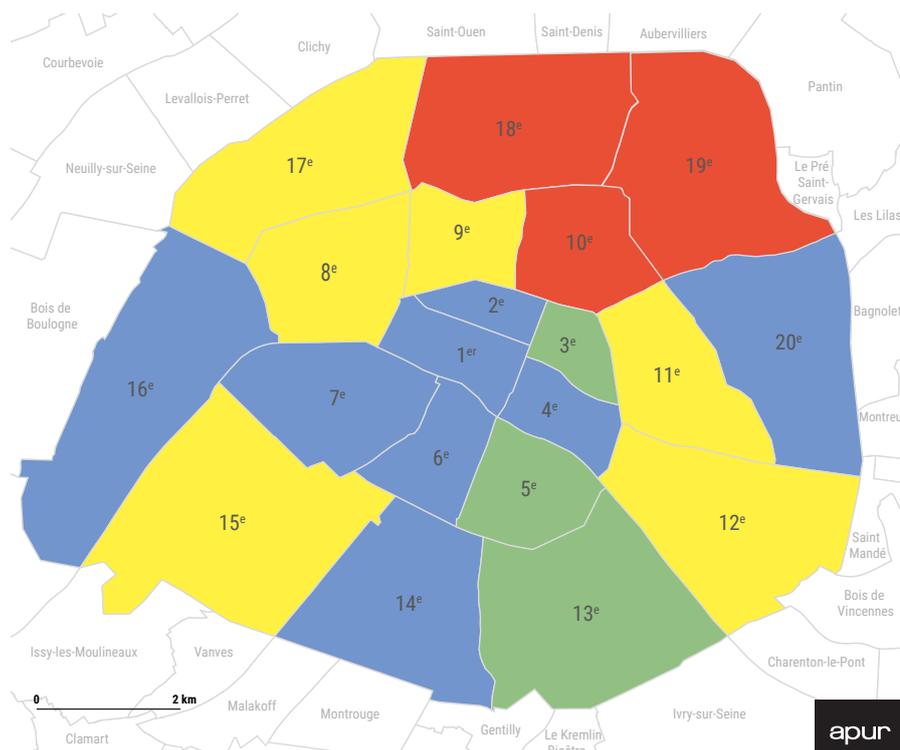
# Synthèse : quatre grands profils de personnes rencontrées

Dans une démarche de synthèse, des analyses statistiques plus approfondies ont permis d'identifier quatre grands profils de personnes ayant répondu au questionnaire et de voir dans quels arrondissements ces personnes étaient significativement plus présentes.

Contrairement à l'édition 2018, ce n'est pas la méthode d'analyse en composantes principales qui a été retenue mais celle des écarts à la moyenne. La base de données 2019 ne permettait pas d'aboutir à un résultat assez robuste et interprétable avec cette première méthode. L'approche des écarts à la moyenne consiste à étudier, pour chaque arrondissement, quelles sont les variables qui se différencient le plus de la moyenne parisienne. Les arrondissements sont ensuite regroupés un à un en groupes d'arrondissements partageant les mêmes caractéristiques.

Cette approche a permis de dessiner une géographie des arrondissements parisiens selon quatre profils de personnes rencontrées. Cela ne signifie pas que d'autres profils de sans abri ne sont pas présents dans l'arrondissement, mais que ce profil particulier y est surreprésenté par rapport à la moyenne parisienne.

Cette typologie reflète uniquement le profil des personnes ayant répondu à un questionnaire, sans les personnes rencontrées dans les stations de métro. Il est important de rappeler qu'aucune information (mis à part le sexe et l'âge) n'est disponible pour les personnes qui n'ont pas souhaité ou n'ont pas pu répondre au questionnaire, ainsi que pour celles ayant fait l'objet d'un simple décompte (bois, talus du périphérique, la colline du 18<sup>e</sup> arrondissement, les campements de familles, etc.).

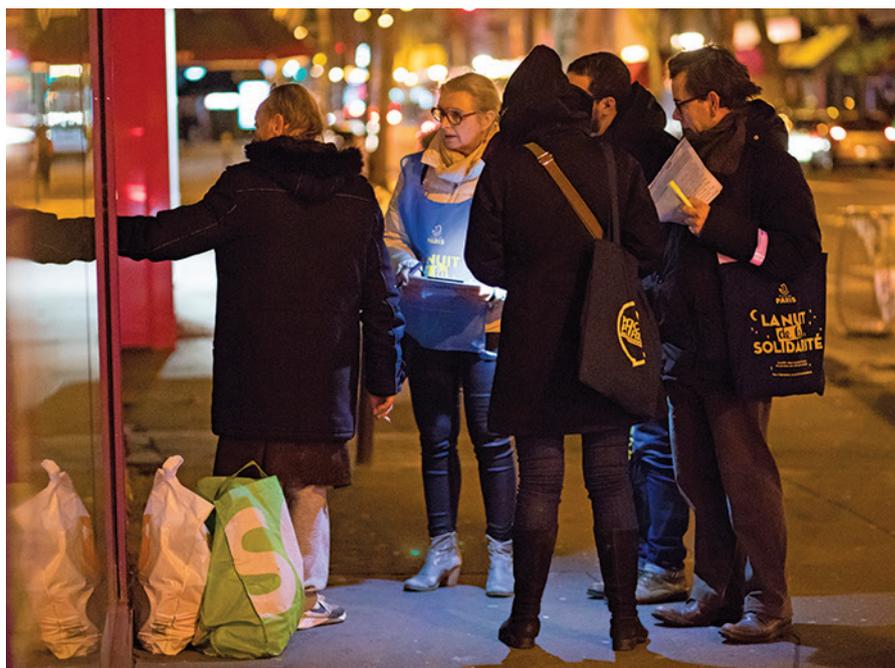


## PROFIL SURREPRÉSENTÉ DES PERSONNES RENCONTRÉES SELON LES ARRONDISSEMENTS (NUIT DU 7 AU 8 FÉVRIER 2019)

**Lecture** : la couleur attribuée à l'arrondissement représente le profil le plus surreprésenté par rapport à la moyenne parisienne. Cela ne veut pas dire que d'autres profils de sans abri ne sont pas présents dans l'arrondissement, mais que ce profil particulier y est surreprésenté.

- Les jeunes, souvent en groupe**, arrivés à Paris sans logement, plus nombreux à ne pas savoir où passer la nuit et à ne pas avoir de ressources financières.
- Profil mixte** : pas de groupe d'âge surreprésenté, plus de femmes, de couples et de familles. Des personnes à l'errance relativement récente et qui se déclarent en bonne santé.
- Les plus âgés, à l'errance ancienne** qui dorment majoritairement seul et à la rue. Ils connaissent le 115 mais y ont peu recours.
- Ceux qui utilisent le plus les dispositifs**. Ils sont principalement âgés de 25 à 54 ans et ont une errance ancienne. Leur recours au 115 est important et ils sont le plus souvent suivis par un travailleur social et hébergés.

Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2019)



© Guillaume Bontemps/Ville de Paris

**Profil 1 :****Des jeunes souvent en groupes**

Il s'agit principalement d'adultes âgés de moins de 40 ans, dont une partie non négligeable âgée de moins de 25 ans. Ils ont plus souvent été rencontrés en groupes de cinq personnes ou plus. Ils sont plus nombreux à ne pas savoir où ils vont passer la nuit mais déclarent plus souvent dormir en groupe que seuls.

L'arrivée à Paris sans logement est plus souvent la cause de leur sans abris. Plus d'une personne sur deux déclare n'avoir aucune ressource financière. Ils sont surreprésentés dans les arrondissements du nord-est parisien (10<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements) et dans les quartiers des gares.

**Profil 2 :****Un profil mixte**

Il s'agit du profil le moins spécifique qui regroupe une plus grande diversité de sans abris. Dans ces arrondissements, il n'existe pas de surreprésentation d'une tranche d'âge en particulier mais les femmes sont davantage présentes. La part de couples et de familles y est aussi plus importante. Leur errance est plus récente et ils se déclarent majoritairement en bonne santé.

Ils sont surreprésentés dans les 6<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> arrondissements.

**Profil 3 :****Les sans abri les plus âgés, à l'errance ancienne**

Ce sont les sans abri les plus âgés, un quart est âgé de plus de 55 ans. Leur errance est ancienne, ils sont à la rue depuis plus d'un an voire plus de cinq ans. Leur lieu de sommeil privilégié reste la rue, dans de plus fortes proportions que pour les autres profils, et ils déclarent majoritairement dormir seuls.

Ils connaissent le 115 ; pour autant, ils en ont un faible recours.

Ils sont surreprésentés dans les arrondissements qui longent la Seine et ceux du cœur de Paris (16<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> arrondissement) ainsi que dans les 14<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements

**Profil 4 :****Ceux qui utilisent le plus les dispositifs**

Ils sont âgés de 25 à 54 ans, ont une durée d'errance ancienne. Ce sont ceux qui ont le plus recours au 115, sont plus suivis par un travailleur social et ont plus souvent été hébergés. Ils déclarent plus souvent avoir des problèmes de santé et expriment dans une plus grande proportion un besoin de logement.

Ils sont surreprésentés dans les 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> arrondissements.

# Les évolutions 2018-2019

La méthode de décompte de la Nuit de la Solidarité permet d'objectiver une situation, de rendre davantage visible une partie des publics invisibles et apporte des éléments de connaissance pour un public mal connu. **Elle fournit une photo, un instantané de la situation à une date donnée mais elle n'explique ni ce qui a pu se passer avant ni ne prédit ce qui peut advenir après.**

Tout l'intérêt de reproduire cette enquête de manière annuelle est de pouvoir consolider la connaissance du profil de ce public mais aussi d'en saisir ses évolutions. **Il s'agit seulement de la deuxième édition. Il faut donc faire acte de prudence quant à l'interprétation des évolutions, d'autres facteurs peuvent intervenir.** Les ajustements de méthode ont permis de rencontrer des profils de sans abri jusque-là invisibles et les modifications de certaines questions compliquent l'analyse des évolutions. Celles-ci sont aussi liées à des éléments de contexte (la météo, le nombre de personnes hébergées par ailleurs à la date du décompte, les efforts de mise à l'abri déployés les semaines précédentes, etc.). De grands enseignements peuvent néanmoins d'ores et déjà être dégagés.

## Les résultats 2019 confirment ceux de la première édition.

- Le décompte, tout d'abord, l'ordre de grandeur de l'année dernière (environ 3000 sans abri) est confirmé et ce malgré l'ouverture d'un nombre important de nouvelles places d'hébergement.
- La géographie révèle une présence diffuse des personnes en situation de rue sur l'ensemble du territoire parisien et des phénomènes de concentration dans certains arrondissements et certains secteurs.
- La proportion de femmes est identique à celle de 2018, plus élevée que dans les enquêtes précédentes,

confirmant une évolution du public en situation de rue.

- Le faible recours au 115, que ce soit par méconnaissance ou par représentation négative de l'hébergement.
- La diversité des situations et des trajectoires, avec notamment deux grands profils : les personnes à l'étranger ancienne, ancrées dans l'espace public et celles arrivées récemment à Paris, plus mobiles et volatiles.

## Des évolutions à approfondir.

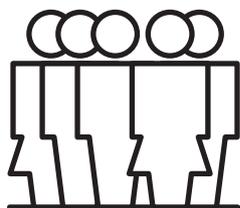
Le premier changement réside dans la **plus forte présence de groupes de cinq personnes ou plus**. Près d'une personne sur trois a été rencontrée en groupe (30 %) au lieu d'une sur quatre en 2018 (23 %). Il apparaît difficile d'expliquer cette évolution étant donné le peu d'informations collectées sur les groupes. Pour rappel, afin de faciliter le terrain, les groupes de cinq personnes ou plus n'ont pas été enquêtés par questionnaire. Seule une fiche a été complétée à partir de données d'observation. À part le nombre de personnes, l'âge moyen, le sexe et une description du lieu, aucune autre information ne permet de mieux connaître leur profil. Il s'agit là d'un point de méthode qui pourrait être amené à évoluer dans les futures éditions afin d'améliorer la connaissance de ce public en progression.

Une partie de cette évolution relève sans doute d'une évolution dans la méthode d'enquête des campements, notamment ceux situés aux portes des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements. En 2018, les équipes avaient privilégié la passation de questionnaires dans les campements mais étant donné le grand nombre de personnes elles n'avaient pas pu couvrir tout le secteur. En 2019, les équipes ont privilégié les fiches groupes afin de s'assurer de pouvoir décompter l'ensemble des personnes dans le temps imparti. Ce changement d'approche a contribué à augmenter la part de groupe, sans que l'on puisse le quantifier précisément.

---

*Tout l'intérêt de reproduire cette enquête de manière annuelle est de pouvoir consolider la connaissance du profil de ce public mais aussi d'en saisir les évolutions.*

---



9 %

de jeunes de  
moins de 25 ans  
en 2019  
(vs 16 % en 2018)

La seconde évolution importante renvoie à une **moindre présence des jeunes âgés de moins de 25 ans**. Ils représentaient 16 % des personnes rencontrées en 2018 contre 9 % en 2019. L'explication pourrait relever de l'extension du périmètre qui a permis de rencontrer un autre public, plus âgé, faisant mathématiquement baisser la part de jeunes dans l'ensemble de la population. Cette hypothèse ne peut cependant être confirmée : la comparaison de la structure par âge à périmètre constant confirme l'écart observé (9 % de jeunes à périmètre constant). Une autre hypothèse serait que les jeunes se déplacent plus souvent en groupe, tel que l'avait montré la première édition et qu'ils n'apparaissent pas dans le public enquêté par questionnaire. Certes la part de jeunes est plus importante parmi les groupes, 13 % des personnes en groupe sont âgées de moins de 25 ans, mais cela n'explique toujours pas cette baisse car quelle que soit la situation des personnes, la part de jeunes n'atteint jamais les 16 % de l'édition 2018. Un effet de seuil des tranches d'âges pourrait aussi être évoqué comme autre élément d'explication. Or là aussi l'argument n'apparaît pas pertinent car on n'observe pas de report d'effectifs sur la tranche d'âge suivante.

**D'autres évolutions confortent ce changement de la répartition par âge des personnes rencontrées.** Une moindre présence de sans abri à l'errance récente : 18 % depuis moins de trois mois en 2019 contre 29 % en 2018. Si la part de personnes déclarant ne jamais appeler le 115 est restée la même, les raisons évoquées pour justifier ce non-recours sont légèrement différentes par rapport à 2018. La part de personnes disant ne pas connaître le dispositif a diminué au profit de celles disant ne pas y avoir recours en raison des conditions d'accueil. Ce sont souvent les jeunes qui méconnaissent les

dispositifs, alors que les plus âgés, à l'errance plus ancienne, les ont expérimenté conduisant une partie d'entre eux à ne plus les utiliser.

**Ainsi, plusieurs hypothèses peuvent être proposées pour expliquer cette évolution, sans pour autant savoir laquelle se rapproche le plus de la réalité du terrain :**

- Des mises à l'abri ont pu être effectuées avant l'enquête et concerner en particulier les jeunes.
- Ces jeunes publics peuvent rechercher des lieux de sommeil différents, au-delà du périmètre de l'enquête (communes limitrophes, territoires non couverts). Ils peuvent être aussi plus mobiles et moins visibles (dans les bus de nuit, en mouvement dans la rue, etc.).
- Ils étaient peut-être présents dans des lieux où seul un décompte a été effectué, à l'image de certains campements, de la colline du 18<sup>e</sup> arrondissement, des talus du périphérique ne permettant pas d'obtenir des éléments de profil détaillés.
- Les conditions météorologiques plus clémentes ont rendu plus difficile l'appréciation des équipes concernant la situation de rue des jeunes en groupes.
- L'édition 2018 correspondait à un contexte de plus nombreuses arrivées sur le territoire ayant entraîné une plus forte proportion de jeunes à l'errance récente. Entre-temps, ces jeunes ont été hébergés ou sont partis vers d'autres villes, traduisant une réelle évolution du profil des personnes à la rue à Paris entre les deux dates, avec une moindre présence de jeunes.

Le suivi dans le temps et l'analyse des résultats des prochaines éditions de la Nuit de la Solidarité apporteront des éclairages sur cette évolution.



---

# Contributions des partenaires membres du comité scientifique de la Nuit de la Solidarité

---

# Multiplication des décomptes dans les villes françaises : compter et définir, quel objectif ?

## Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP)

En France, le développement d'études statistiques dédiées au public sans domicile est arrivé tardivement, les enquêtes qualitatives prévalant jusque dans les années quatre-vingt-dix. C'est au cours de cette décennie que vont émerger les premières études quantitatives sur ce public<sup>1</sup>. En 2001 puis en 2012, les enquêtes Sans Domicile, vont d'une part permettre d'appréhender pour la première fois la population sans domicile à une échelle nationale et d'autre part, d'observer l'évolution de cette population, ce qui est particulièrement novateur.

Les résultats issus de ces études ont fait et font encore référence dans la plupart des travaux relatifs au sans abrisisme. Cependant, le manque de données actualisées et déclinées à l'échelle locale se fait largement ressentir. Certes les acteurs de terrain produisent régulièrement des données et donnent à voir des estimations sur les territoires, cependant celles-ci sont souvent loin de faire consensus.

C'est dans ce contexte que Paris, s'inspirant des décomptes de type *streetcount* menés par des villes américaines depuis plus de trente ans, commence la démarche en France en mettant en place en février 2018 « La Nuit de la Solidarité ». Ce nouveau type d'enquête permet alors, en partie, de pallier l'absence de données récentes et locales, de décompter le nombre de personnes en situation de rue à un instant T, de mieux connaître le profil de ces publics ainsi que leurs besoins et à terme d'adapter les politiques d'accueil, d'hébergement et d'insertion.

Cette volonté de décompter, mais aussi d'améliorer la connaissance du public en situation de rue a progressivement essaimé au sein d'autres villes françaises : d'abord à Metz en mars 2018 (et en 2019), puis à Grenoble (janvier 2019), Rennes (février 2019), Toulouse (février 2019), Lyon (mars 2019) ou encore à Montpellier (mai 2019). Si ces démarches sont proches, elles témoignent de mises en œuvre diverses.

En effet, chaque municipalité ou métropole a décliné la Nuit de la Solidarité à sa façon, proposant une méthodologie proche ou au contraire lointaine du modèle parisien, tout en maintenant souvent les mêmes objectifs de connaissance. La méthodologie choisie, quelle qu'elle soit, a tout de même supposé des questions similaires : qui compter ? où compter ? comment compter ?

Ces questions renvoient notamment à l'absence en France, contrairement aux États-Unis ou au Canada, de définition officielle ou juridique du sans abrisisme<sup>2</sup>. Cette notion, souvent mobilisée mais peu interrogée par les pouvoirs publics est souvent considérée comme allant de soi. Ce manquement de définition à l'échelle nationale est particulièrement prégnant dans le cadre d'enquêtes locales qui se heurtent alors à une multiplicité de définitions traduisant la difficulté réelle à cerner les contours de cette population.

À Paris dans le cadre de la Nuit de la Solidarité, le public a été défini à partir de la grille Ethos<sup>3</sup> et plus précisément la catégorie E1 (personne vivant dans

la rue). Cette catégorie, particulièrement « *limitative* », ne comprend que les personnes en situation de rue, sans solution d'hébergement le soir de l'enquête. Elle exclut donc de son champ l'ensemble des autres situations de sans abrisisme. Ce choix n'a pas pour autant été repris par les autres villes. Toulouse, Rennes, Grenoble ou encore Montpellier ont *a contrario* choisi d'intégrer les squats ou encore les CHU (Grenoble, Rennes) à leur périmètre d'enquête, tentant de décrire un continuum de situations allant de la rue à l'hébergement et au mal-logement.

D'ailleurs, si Paris a communiqué sur un chiffre reflétant, *a minima* le nombre de personnes en situation de rue, Rennes ou encore Grenoble en ont décidé autrement en ajoutant aux données récoltées lors de leur *Nuit de la Solidarité*, le nombre de personnes en hébergement d'urgence ou encore de personnes mises à l'abri lors de la période hivernale.

Le choix du périmètre et donc la définition en tant que telle des personnes décomptées n'est évidemment pas le seul point différenciant les démarches des villes françaises : les outils (questionnaires), les horaires, mais aussi le type d'enquêteurs (professionnels du social, volontaires, bénévoles ou citoyens) sont autant de différences qu'il est important de souligner car pouvant conduire à des résultats non comparables. Ces déclinaisons de la Nuit de la Solidarité donnent donc à voir des réalités différentes. Pour autant, l'objectif de la multiplication de ce type d'étude est-il la comparabilité ?



**LA GRILLE ETHOS,  
ÉLABORÉE PAR LA FEANTSA**



© Guillaume Bontemps/Ville de Paris

À cette question, nous sommes tentés, dans un premier temps, de répondre par la négative. Le fait que la démarche essaime est en soi un objectif : la mobilisation, l'intérêt et les moyens mis en place par les municipalités ou les métropoles, reflètent une prise de conscience collective et une volonté de mieux prendre en charge des publics encore mal connus.

L'objectif de ces décomptes n'est-il alors peut-être pas d'abord de compter pour voir et connaître ces publics, pour les considérer, les prendre en charge et finalement les accompagner vers une existence décente mais aussi de repenser les politiques publiques ? En effet, la complexité, la sédimentation des politiques publiques de prise en charge du sans abrisme et d'accès au logement se heurtent à l'insuffisance de la connaissance du public, de ses besoins, de ses

stratégies et de son évolution, créant un décalage entre les moyens mis en œuvre et les besoins réels.

Cette première étape de la mise en visibilité d'un public qui reste encore mal connu par les collectivités est nécessaire. Cependant il ne faut pas perdre de vue l'enjeu de la compréhension, notamment par le grand public, des chiffres communiqués lors de ces décomptes, qui pourraient mener à des mésinterprétations. Si chaque ville, peut, doit, se réapproprié la méthode, il serait intéressant d'ouvrir une discussion entre les collectivités concernées, pour peut-être, faire le choix d'une définition commune du public appelé si communément « sans domicile » ■

- 1 – En 1994 des premiers chiffres sont publiés par le Secours Catholique, suivis en 1995 du 1<sup>er</sup> rapport de la Fondation Abbé Pierre et de l'enquête de l'INED relative aux sans domicile (Paris intra-muros).
- 2 – Canadian Observatory on Homelessness : « *l'itinérance décrit la situation d'un individu ou d'une famille qui n'a pas de logement stable, permanent et adéquat, ou qui n'a pas la possibilité ou la capacité immédiate de s'en procurer un. C'est le résultat d'obstacles systémiques et sociétaux, d'un manque de logement abordables et adéquats et/ou de défis financiers, mentaux, cognitifs, de comportement ou physiques qu'éprouvent l'individu ou la famille, et de racisme et de discrimination.* ». Aux États-Unis, on retrouve une définition dans la loi McKinney de 1987 : « *une personne qui n'a pas de domicile fixe, régulier et adéquat pour la nuit ainsi que les personnes qui ont pour domicile principal, pendant la nuit ; un logement temporaire, une institution, un lieu public ou privé non conçu comme un lieu de couchage.* ».
- 3 – European Typology on Homelessness and Housing exclusion : typologie qui renvoie à la situation d'exclusion vis-à-vis du logement.

# Combien de personnes sans abri en France et en Europe ?

## L'apport des décomptes locaux

### Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP)

---

Face à la multiplication des décomptes de rue municipaux en France<sup>1</sup>, au manque d'outils de dénombrement à l'échelle nationale<sup>2</sup> et à l'absence d'enquête récente de l'Insee<sup>3</sup>, il peut être tentant de vouloir agréger les chiffres locaux pour obtenir un chiffre national, voire européen.

#### Les enjeux

Les arguments en faveur d'un chiffre national ne manquent pas. L'hébergement d'urgence, dont la tendance actuelle est à la territorialisation, reste une prérogative nationale. Les villes n'offrent de toute façon que des frontières arbitraires à un phénomène qu'on sait mouvant. De plus, obtenir un chiffre solide et récent permet de mettre, temporairement au moins, un terme à la guerre des chiffres et aux fantasmes qui circulent sur la question. Il permet également de fixer un objectif symbolique et identifiable par tous, pour les politiques publiques.

Pour autant, pourquoi s'arrêter à l'échelle nationale ? On le sait, sans abris et migrations en Europe sont de plus en plus liés ces dernières années, si bien qu'on voit apparaître ce qu'on appelle « l'errance pauvre européenne » — un phénomène seulement identifiable à l'échelle supranationale. En termes d'évaluation de politiques publiques, un chiffre européen serait d'autant plus nécessaire que l'Union s'est donné l'objectif de réduire le nombre de sans abri à un zéro fonctionnel (phénomène qui reste rare, bref et non récurrent) dans tous les États membres à horizon 2030<sup>4</sup>.

Ce travail d'uniformisation, la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans abri (FEANTSA) tente de le réaliser depuis 2015 avec la publication annuelle de son « regard sur le mal-logement en Europe ». Or depuis cette date, la carte à laquelle elle aboutit s'accompagne systématiquement de la mention « chiffres non comparables et non exhaustifs<sup>5</sup> ».

Comment en effet comparer le nombre de personnes en hébergement provisoire (Lituanie), au nombre de sans abri dans les rues de Bruxelles un soir de novembre 2016 (Belgique) ou encore au nombre d'appels au 115 en juin 2017 (France) ? Plusieurs obstacles s'opposent encore à l'obtention d'un chiffre harmonisé.

#### Les obstacles

Afin d'essayer d'agréger des chiffres, il faut en effet d'abord être sûr que l'on parle de la même chose. La chercheuse Alison Smith explique que les comparaisons internationales sont possibles, à deux conditions :

- 1 - mobiliser des typologies du sans abris comparables ;
- 2 - utiliser des méthodes de décompte similaires<sup>6</sup>.

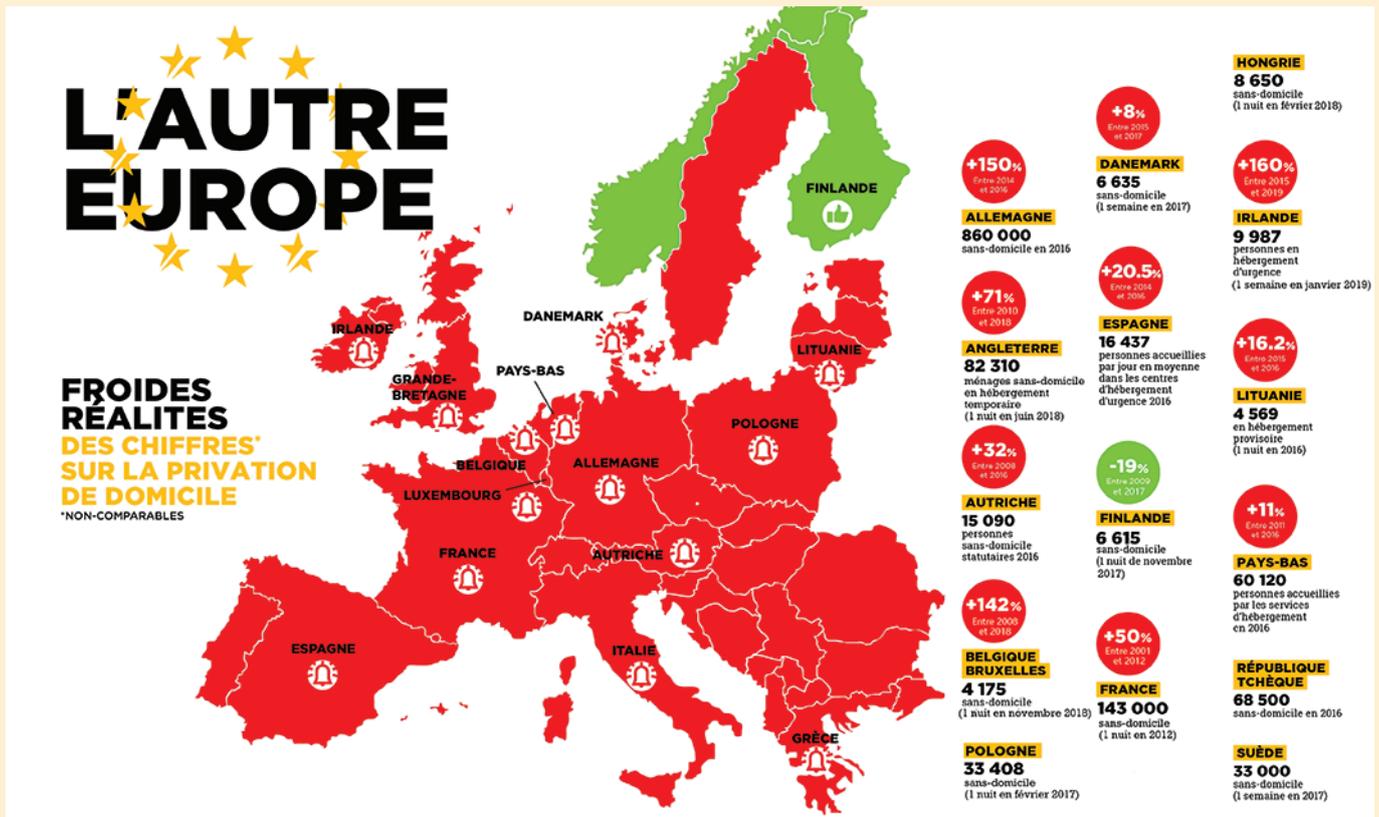
La première condition est facilement remplie grâce à la grille ETHOS, la typologie européenne de l'exclusion liée au logement qui sert de référence à la quasi-totalité des décomptes continentaux. On sait par exemple que Bruxelles décompte presque tous ses mal logés, là où Paris se concentre spécifiquement sur les personnes vivant à la rue.

La deuxième condition est en revanche plus dure à satisfaire, compte tenu de la grande diversité des types d'enquêtes en Europe. Milan décompte ses sans abri en une nuit, Badajoz en Espagne mène une enquête plus qualitative étalée sur plusieurs semaines. Dublin et Bruxelles font deux décomptes par an, alors que Bratislava ou Bâle n'en ont pour l'instant réalisé qu'un chacun, respectivement en 2016 et 2018. Budapest, pourtant pionnière de ces enquêtes puisqu'elle a réalisé le premier décompte de rue en Europe en 1999, se retrouve aujourd'hui obligée d'adapter sa méthodologie face à la criminalisation du sans abris par l'exécutif national. Pour assurer un chiffre européen fiable, il faudrait donc, comme le conseille Eoin O'Sullivan, chercheur au Trinity College de Dublin, un cadre méthodologique européen fondé selon la grille ETHOS avec des enquêtes biennales a minima.

Reste cependant un principe à garder à l'esprit pour garantir la fiabilité de ce type très particulier d'enquêtes : le principe de subsidiarité. Le développement des décomptes de rue au plan local ou municipal doit en effet être l'occasion de remplacer l'approche uniformisée descendante (*top-down*) par une logique ascendante (*bottom-up*).

En d'autres termes, il s'agit de s'appuyer sur les villes pour reconstruire un chiffre national ou européen plutôt que d'imposer un modèle unique d'enquête, peu adapté aux réalités des territoires. De fait, les villes françaises déclinent le modèle de la Nuit de la Solidarité selon leurs spécificités locales. Par exemple,

## L'AUTRE EUROPE



Carte parue en complément du 4<sup>e</sup> regard sur le mal logement en Europe, Fondation Abbé Pierre-FEANTSA, mars 2019, [https://www.fondation-abbé-pierre.fr/documents/pdf/rapport\\_europe\\_2019\\_def\\_web\\_0.pdf](https://www.fondation-abbé-pierre.fr/documents/pdf/rapport_europe_2019_def_web_0.pdf)

Metz a mis à profit la présence d'éducateurs spécialisés dans ses équipes, tandis que Grenoble a organisé son décompte à l'échelle de la métropole. Comme l'explique Julien Damon, professeur associé à Sciences Po, imposer aux villes un modèle de décompte obligatoire serait de toute façon contreproductif : « cela risque(ra)it d'être fait à la va-vite, devenant une obligation administrative sans permettre un peu de spontanéité et d'investissement des habitants »<sup>7</sup>.

### D'autres enquêtes pour aller plus loin

Cette volonté de comparer ne doit pas faire oublier que ces décomptes ne sont pas une fin en soi mais un outil pour informer la décision publique. Les Nuits de la Solidarité permettent d'identifier de nouveaux besoins et doivent agir comme catalyseurs pour de futures enquêtes<sup>8</sup>. Face aux résultats de cette édition 2019, il serait pos-

sible par exemple, de proposer d'autres opérations auprès des publics encore peu connus (les jeunes à la rue à Paris, dont l'évolution cette année reste globalement inexpliquée ou bien les publics toxicomanes) ou dans des lieux à ce jour peu explorés, comme les squats. Il serait également intéressant de croiser ces approches avec les enquêtes réalisées auprès des personnes en centres d'hébergement, comme l'enquête « Une Nuit Donnée », avec toujours l'optique de mieux connaître les publics pour, *in fine*, mieux agir ■

- 1 – Au moins six depuis la première Nuit de la Solidarité parisienne en 2018, plusieurs autres en préparation.
- 2 – 24<sup>e</sup> rapport sur l'état du mal logement en France, Fondation Abbé Pierre, 2019, p. 154.
- 3 – Aucune enquête n'est pour l'instant prévue pour succéder à l'enquête Sans domicile de l'Insee-Ined de 2012.
- 4 – Agenda 2030 pour le développement durable, <https://ec.europa.eu/europeaid/policies/european-development-policy/2030-agenda-sustainable-development>
- 5 – 3<sup>e</sup> regard sur le mal logement en Europe, Fondation Abbé Pierre & FEANTSA, 2018.
- 6 – Alison Smith, "Can We Compare Homelessness Across the Atlantic? A Comparative Study of Methods for Measuring Homelessness in North America and Europe", Montréal : Université de Montréal, 2015.
- 7 – « Combien de sans abri ? Comment les villes organisent le recensement », Alexandre Léchenet, *La gazette.fr*, 13 mai 2019, <https://www.lagazettedescommunes.com/621094/combien-de-sans-abris-comment-les-villes-organisent-le-recensement/>
- 8 – C'est d'ailleurs ce que conseille la Fondation Abbé Pierre : « ces opérations de dénombrement doivent être complétées d'enquêtes plus qualitatives », 24<sup>e</sup> rapport sur l'état du mal logement en France, Fondation Abbé Pierre, p. 157.

# Les personnes sans abri dans le métro : une population spécifique ?

RATP

En 2018, lors de la première Nuit de la Solidarité, les personnes sans abri dans le métro avaient simplement été dénombrées, le questionnaire n'ayant été administré que dans deux stations : Nation et Charles de Gaulle Étoile. Au total, 373 personnes sans abri avaient été comptabilisées.

En 2019 la RATP a souhaité participer pleinement à la deuxième Nuit de la Solidarité. Près de 150 agents ont ainsi sillonné les 252 stations de métro et de RER, par groupes de trois ou quatre, accompagnés par un agent du Recueil Social, pour aller à la rencontre des personnes sans abri et leur proposer de répondre au questionnaire. 291 personnes sans abri ont alors été comptabilisées, soit 28 % de moins qu'en 2018. Cette baisse s'explique par la différence de climat entre les deux événements : le métro est pour certains un lieu de mise à l'abri et le nombre de personnes présentes est ainsi inversement proportionnel à la température extérieure.

46 % des personnes interrogées ont répondu au questionnaire (14 % de questionnaires entièrement complétés, 32 % partiellement) avec des motifs de non-passation reposant essentiellement sur le refus des personnes de participer à l'enquête (46 % vs 26 % pour l'ensemble des non enquêtés ; les personnes endormies ne représentent quant à elles que 14 % des personnes approchées non enquêtées vs 43 % pour l'ensemble).

**Le métro attire des publics de sans abri plus « traditionnels » : plus parisiens, avec une durée d'errance plus longue et très ancrés sur leur lieu de vie. Le travail effectué au quotidien par le Recueil Social atténue cependant le phénomène d'exclusion sociale.**

En comparant les personnes rencontrées sur le réseau RATP à l'ensemble des personnes enquêtées, la différence la plus marquée repose sur le profil sociodémographique et le parcours. Si la part de femmes est légèrement inférieure (12 % vs 14 %), les personnes seules sont surreprésentées dans le métro et le RER puisqu'elles représentent 88 % des personnes, contre 65 % pour l'ensemble des enquêtés. Aucun mineur n'a été rencontré, deux personnes sont en couple sans enfant et 32 sont en groupe. Les personnes rencontrées sur le réseau sont en outre légèrement plus âgées que l'ensemble des personnes sans abri : la part de jeunes âgés de moins de 25 ans n'est que de 5 % (9 % pour l'ensemble des personnes décomptées lors de la Nuit de la Solidarité) et 67 % sont âgés de plus de 40 ans (vs 60 %) dont 23 % ont plus de 55 ans (vs 20 %). La moindre présence des jeunes et des migrants pourraient s'expliquer par une peur du contrôle policier doublée d'une certaine logique de territoire, où les habitués défendraient « leur lieu de vie ».

Le temps d'errance est plus long : 75 % des personnes sont sans logement personnel depuis plus d'un an (vs 58 % pour l'ensemble), dont 46 % depuis plus de cinq ans (vs 31 % pour l'ensemble). De même, la durée de présence à Paris est plus longue pour les personnes rencontrées dans le métro et le RER, qui sont 66 % à déclarer vivre dans la capitale depuis plus de cinq ans, contre 45 % de l'ensemble des personnes interrogées lors de la Nuit de la Solidarité.

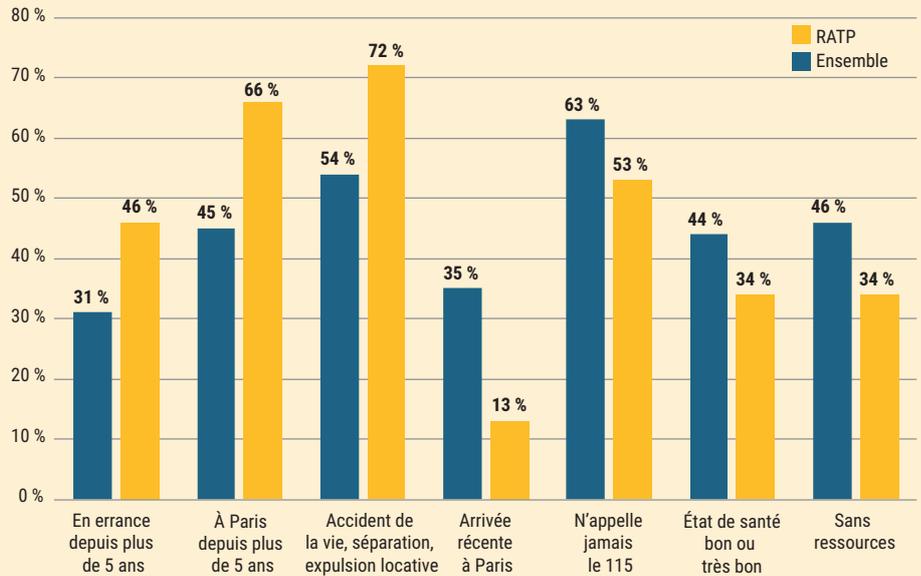
Les motifs de rupture sont également différents pour les personnes rencontrées dans le métro et le RER : 28 % déclarent s'être retrouvées sans logement suite à un « accident de la vie » (vs 24 %), 24 % suite à une séparation familiale (vs 18 %),

20 % suite à une expulsion du domicile (vs 14 %). Les personnes déclarant se trouver sans logement suite à une arrivée récente à Paris sont en revanche moins représentées (13 % vs 36 %).

Les personnes rencontrées sur le réseau sont, en toute logique, plus nombreuses que les autres à déclarer avoir l'intention de passer la nuit dans une station de métro ou de RER (65 % vs 10 %). Pour 83 % d'entre elles il s'agit de leur lieu habituel pour dormir (89 % pour celles qui déclarent qu'elles vont passer la nuit dans le métro). Les usagers du métro semblent ainsi avoir des lieux de couchage plus « stables » que l'ensemble des personnes interrogées qui sont 79 % à déclarer dormir dans leur lieu habituel.

Le recours au 115 est quant à lui un peu plus fréquent (seules 53 % des personnes interrogées ont déclaré ne jamais l'appeler, vs 63 %) et si elles sont moins nombreuses à n'avoir jamais été hébergées (18 % vs 27 %), elles sont plus nombreuses à l'avoir été il y a plus d'un mois (61 % vs 52 %). En ne considérant que les personnes ayant déjà bénéficié d'un hébergement, cette différence de durée s'atténue. La présence du Recueil Social dans les stations de la RATP (voir encadré), qui facilite les orientations vers l'hébergement, rend ce résultat non instinctif. Il est possible qu'une partie plus importante des personnes ne souhaite pas ou ne souhaite plus, être orientées vers l'hébergement. Les hébergements les plus anciens semblent d'ailleurs concerner les personnes en errance depuis plus longtemps (78 % des personnes en errance depuis plus d'un an n'ont pas été hébergées depuis au moins un mois, contre 55 % des personnes en errance depuis moins d'un an).

### UN PROFIL DIFFÉRENT RENCONTRÉ DANS LES STATIONS DE MÉTRO



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (Février 2019). Traitements RATP et Apur.

Le public présent dans les stations de métro et de RER ne se distingue en revanche pas des autres sans abri en termes de suivi social ou de besoins exprimés même si 44 % de l'ensemble des personnes enquêtées se déclarent en très bonne ou bonne santé, seuls 34 % des personnes dans le métro ou le RER déclarent la même chose. L'état de santé ressenti des personnes présentes sur le réseau est donc dégradé par rapport aux personnes rencontrées en surface même si la part de personnes se déclarant en mauvaise ou très mauvaise santé est comparable (30 % vs 32 %). La moitié des personnes interrogées sur le réseau RATP déclare ne pas avoir de couverture maladie et si l'état de santé ressenti est plus dégradé, les dernières consultations médicales sont en revanche plus récentes puisque 52 % des personnes interrogées dans le métro ou le RER déclarent avoir vu un médecin il y a moins de six mois, contre 42 % pour l'ensemble. Ces résultats sont concordants avec les résultats globaux qui indiquent une corrélation entre l'état de santé ressenti et les consultations. L'action du Recueil Social facilite par ailleurs les consultations sanitaires par l'accom-

pagnement des personnes volontaires vers les accueils de jour offrant ce type de prestations. Si les personnes sans abri du métro sont plus âgées et mieux suivies, le fait d'éprouver davantage de problèmes de santé peut être également lié à ces deux caractéristiques.

Enfin, les personnes sans abri rencontrées sur le réseau RATP sont moins nombreuses à ne déclarer aucune ressource (34 % vs 46 %) et un peu plus nombreuses à bénéficier de prestations sociales (24 % vs 18 %). Les personnes déclarant vivre de la manche ou de travail non déclaré sont également un peu moins nombreuses (respectivement 20 % et 6 %, vs 23 % et 10 %) ■

### LE RECUEIL SOCIAL, MARAUDE DE LA RATP

Créée en 1994 et formée d'une soixantaine d'agents, la maraude du Recueil Social de la RATP sillonne les couloirs du métro et du RER 7j/7 et 24h/24. Sa mission première consiste à aller à la rencontre des personnes sans abri présentes sur le réseau afin de leur proposer, sans jamais leur imposer, un accompagnement vers un accueil de jour, un espace solidarité insertion (ESI) ou lorsque cela est possible, vers un hébergement.

Des bus de la RATP, aménagés, stationnent en surface pendant que les agents du Recueil Social descendent dans les stations. En 2018, les agents du Recueil Social ont, chaque jour, visité en moyenne 70 stations, réalisé 160 contacts avec des personnes sans abri, accompagné 50 personnes en structure d'accueil de jour et 80 personnes en hébergement.

En journée les orientations se font principalement vers l'accueil de jour de Charenton, avec une volonté de l'entreprise de se recentrer vers les ESI parisiens. En soirée les orientations vers l'hébergement se font essentiellement vers de la mise à l'abri au CASH de Nanterre (le Recueil Social dispose de 65 places), au CHU La Boulangerie ou vers un hébergement attribué après un appel passé au 115.



© RATP

# L'AP-HP mobilisée pour aider les pouvoirs publics et les associations dans l'accueil des personnes en situation de précarité

## Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP)

Tout au long de l'année, l'AP-HP s'implique auprès des pouvoirs publics et des associations pour agir le plus efficacement possible dans la mise à l'abri et l'hébergement de personnes sans domicile fixe<sup>1</sup>. Parallèlement à la Nuit parisienne de la Solidarité du 7 au 8 février 2019, l'AP-HP a réalisé pour la deuxième fois une enquête qui a permis de recenser dans ses 39 hôpitaux, les patients mineurs ou majeurs sans solution d'hébergement à leur sortie. Les équipes des services sociaux hospitaliers ont participé au recueil des informations. Les résultats de cette enquête « Flash », menée une nuit donnée, ont permis de recenser 101 patients (contre 143 en novembre 2017) n'ayant pas de solution d'hébergement à leur sortie des services de médecine, chirurgie, obstétrique et psychiatrie ainsi que des services de soins de suites et réadaptation (médecine physique et réadaptation) de l'AP-HP.

51 patients étaient hospitalisés en service de médecine-chirurgie-psychiatrie, 16 patientes en maternité (voir focus) et 34 patients en service de soins de suite et de réadaptation. Les hôpitaux de l'AP-HP situés sur la partie Nord/Est et Est Parisien ont été les plus impactés. Près de 40 % étaient sans domicile depuis plus d'un an<sup>2</sup>. Près de 34 % déclaraient avoir une attache sur le territoire parisien. Aucune attache n'était connue pour un tiers d'entre eux.

### Profil des personnes rencontrées

Les hommes représentaient plus des deux tiers des personnes recensées. Près de 60 % des patients étaient âgés entre 19 et 59 ans. 28 % étaient de nationalité française et près de 66 % étaient d'une nationalité hors Union européenne. 24 % bénéficiaient d'un minima social (alloca-

tions aux adultes handicapés-AAH, revenu solidarité active-RSA) et 55 % étaient sans ressource.

### Couverture maladie

Environ 45 % bénéficiaient d'un régime sécurité sociale avec ou sans complémentaire, dont plus de 28 % avaient une couverture maladie universelle complémentaire (CMUC). 24 % n'avaient aucune prise en charge en protection sociale et plus 25 % étaient titulaires d'un Aide Médicale État (AME) acquise avant ou en cours d'hospitalisation. Si deux tiers des patients présentaient une autonomie considérée comme bonne ou correcte, un tiers présentait un handicap sévère.

### Suite hospitalière

46,5 % attendaient une orientation vers une structure médico-sociale dont 23 % une admission en Lits halte soins santé (LHSS) (le délai d'attente est en général de

quatre semaines pour une admission en LHSS faute de place). 12 patients attendaient une orientation en service intégré de l'accueil et de l'orientation (SIAO) Urgence ou insertion. 40 % patients étaient hospitalisés depuis moins d'un mois, mais 17 % l'étaient depuis plus d'un an. Les difficultés de sortie d'hospitalisation étaient multifactorielles (aucun papier, aucune ressource, niveau dépendance, durée d'errance et pathologies lourdes, etc.) ■

**1** – Les personnes sans domicile fixe en France peuvent être des sans abri, mais également des résidents en habitations de fortune, en hébergements collectifs, en hôtel, en CADA ou hébergés dans un logement associatif à titre temporaire...

**2** – Pour en savoir plus sur l'enquête réalisée en 2017 : <https://www.aphp.fr/contenu/lap-hp-mobilisee-pour-aider-les-pouvoirs-publics-et-les-associations-dans-laccueil-des>

**3** – Les personnes en errance déambulent dans la rue, se mettent à l'abri dans des endroits non prévus pour cela (trottoirs, cave, porte cochère, cage d'escalier, etc.).

## FOCUS SUR LES SORTIES DE MATERNITÉ

L'AP-HP recense dans ses maternités, de plus en plus régulièrement, des cas de mères en situation de précarité qui accouchent et qui n'ont aucun lieu d'hébergement à la sortie de la maternité. Lors de l'enquête Flash du 8 février 2019, Seize patientes prises en charge dans les maternités de l'AP-HP, de nationalité hors Union européenne, étaient sans solution d'hébergement à leur sortie. Dix étaient hospitalisées depuis plus d'une semaine (dont quatre depuis plus de trois semaines). La majorité était isolée, sans ressource, sans papier et sans prise en charge. Six d'entre elles avaient d'autres enfants, âgés de 1 à 11 ans. Depuis plus d'un mois et moins d'un an, sept d'entre elles étaient sans domicile fixe. Quatre étaient en errance depuis plus de quatre mois. Treize d'entre elles connaissent le 115 et dix y ont fait appel.

**Une situation qui s'aggrave au fil des mois.** Au 13 juin 2019, 27 femmes étaient hospitalisées dans une maternité de l'AP-HP et étaient en attente d'un hébergement. Elles étaient en moyenne hospitalisées depuis plus de 22 jours. C'est suite aux remontées de ce type de difficultés par les maternités que l'AP-HP avait déjà ouvert en 2017 une structure à l'Hôtel-Dieu AP-HP qui permettait d'accueillir 45 femmes seules avec un bébé, en sortie de maternité. Son activité a été progressivement transférée vers le centre d'hébergement d'urgence « lumière du jour » installé à l'hôpital Fernand- Widal AP-HP.

C'est aussi dans ce contexte que l'AP-HP a proposé de mettre à disposition un bâtiment, libéré de toute activité hospitalière, au sein de l'ex-hôpital La Rochefoucauld AP-HP à Paris 14<sup>e</sup> afin d'y accueillir dès le 1<sup>er</sup> juillet 2019 et jusqu'au 30 mars 2020, près de 90 femmes avec leurs nouveaux-nés. (En savoir plus : <https://aphp.fr/contenu/lap-hp-met-disposition-le-site-de-lancien-hopital-la-rochefoucauld-pour-laccueil-temporaire>).

# Localisation des campements « migrants » et profil des personnes présentes

## France terre d'asile (FTDA)

### Quel est le profil des personnes présentes dans les campements ?

Les campements parisiens sont principalement composés de migrants dit « primo arrivants » en France, c'est-à-dire qu'ils sont arrivés il y a peu de temps sur le territoire national. La majorité d'entre eux est arrivée depuis moins d'un mois à Paris.

Les personnes présentes sur les campements du nord de Paris sont d'origine afghane pour la majorité, puis soudanaise et somalienne et dans une moindre mesure, érythréenne et éthiopienne. Elles ont quitté leur pays pour venir en Europe. Certaines ont séjourné dans plusieurs pays européens et d'autres sont arrivées directement en France.

La très grande majorité est constituée d'hommes adultes isolés âgés de 18 à 34 ans, mais des familles, des couples, des femmes seules et des mineurs non accompagnés sont également présents.

Dans leur grande majorité, les personnes présentes dans les campements souhaitent rester en France et demander l'asile. Près de la moitié n'a pas encore débuté leurs démarches, notamment en raison de la saturation de la plateforme téléphonique en charge de l'enregistrement des premières demandes d'asile en Ile-de-France. Ceux qui ont pu enregistrer leurs demandes sont en attente d'un hébergement. Certains sont placés en « procédure Dublin ». Ce règlement impose de déposer une demande d'asile et de rester dans le premier pays d'arrivée en Europe, c'est-à-dire le plus souvent l'Italie.

Les demandeurs d'asile en « procédure Dublin » et présents sur les campements sont particulièrement précarisés par cette procédure, préférant se maintenir sur le territoire français sans ressources et sans hébergement le temps de la procédure plutôt que de devoir quitter la France.

### Où se trouvent les campements ?

Les campements « migrants » sont concentrés dans le nord de Paris, principalement entre la Porte de Clignancourt et la Porte de la Villette. Les campements sont constitués de tentes et de cabanes de fortune installées le long du périphérique. Les familles, couples et femmes seules sont exclusivement installés dans le campement de Porte d'Aubervilliers. Les campements évoluent rapidement au gré des nouvelles arrivées, des opérations de mises à l'abri organisées par la Préfecture ou des évacuations de police. Le déplacement des campements sur le territoire parisien est également lié aux ouvertures et fermetures des structures d'accueil pour les migrants. L'ouverture du centre humanitaire à Porte de la Chapelle avait entraîné un regroupement des migrants dans cette zone et sa fermeture en mars 2018 a participé au morcellement des campements.

### Comment vivent les personnes sur les campements ?

Des distributions alimentaires financées par la Ville de Paris ainsi que des distributions alimentaires citoyennes ont lieu chaque jour. Des toilettes et points d'accès à l'eau sont également installés par la Ville de Paris à proximité des lieux de campements.

### Les structures dédiées et accès par les personnes

Il existe deux accueils de jour pour les hommes et un pour les femmes et familles en demande d'asile. Ils ont ouvert en avril 2018 et sont situés dans les 4<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements. Ces accueils de jour proposent un accès à des centres de transit afin d'obtenir, lorsque la situation administrative le permet, un hébergement en France.

Un quatrième accueil de jour à ouvert fin mai dans le 18<sup>e</sup> arrondissement afin de répondre aux besoins primaires des personnes à la rue en proposant un accès aux douches, toilettes et à un bilan de santé.

La maraude de France terre d'asile intervient quotidiennement sur les lieux de campement pour informer les personnes sur leurs droits et les orienter vers les dispositifs adaptés ■

**France terre d'asile** est une association de promotion des droits humains et de prise en charge des personnes en besoin de protection : demandeurs d'asile, réfugiés, mineurs isolés étrangers. Elle est présente dans 10 régions, 47 villes, à travers l'animation d'une centaine de dispositifs qui accompagnent plus de 12 000 personnes chaque jour. France terre d'asile intervient depuis mars 2016 dans le cadre d'une maraude à destination des publics migrants primo-arrivants sans domicile fixe dans les campements improvisés ou les rues de Paris. Chaque jour, nos équipes identifient, informent, évaluent et orientent les personnes rencontrées, en accordant une attention particulière aux personnes en situation de grande vulnérabilité (familles, femmes, mineurs isolés, etc.). Lors de la Nuit de la Solidarité, la Maraude-Migrants 75 de France terre d'asile a accompagné les volontaires dans le recensement des personnes à la rue.

# 5.

## Offre d'hébergement et de services

Il apparaît important de resituer les résultats du décompte dans le contexte de l'offre d'hébergement et de services disponibles à Paris pour les personnes sans abri, à la même date. Cette mise en perspective permet d'estimer le nombre, nettement supérieur, de personne sans domicile, en tenant compte des personnes qui étaient hébergées le soir du décompte. Elle permet également de présenter les aides et services existant en réponse aux besoins de ces publics.

### Accueil de nuit

Le dispositif d'hébergement est composé de places d'hébergement pérenne et de nuitées hôtelières mais aussi de places correspondant aux dispositifs saisonniers (dispositif migrant et réfugié, Plan hivernal et Plan Grand Froid) et de nouvelles expérimentations (Haltes de nuit et lieu de mise à l'abri - LIMA). Le dispositif d'hébergement cherche à répondre aux besoins de l'ensemble des publics en difficulté, quel que soit leur profil (isolés, jeunes, migrants, familles, grands exclus, etc.) et leur parcours. L'hébergement à l'hôtel permet à l'État de répondre aux besoins les plus urgents, notamment ceux des familles avec enfant(s), en cas de saturation des places adaptées à ce public dans les structures d'hébergement.

#### L'hébergement pérenne

Le dispositif d'hébergement pérenne est un **dispositif généraliste, qui regroupe les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) et les centres d'hébergement d'urgence (CHU)** Les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) ac-

cueillent des personnes ou des familles qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, mais aussi des difficultés de logement, de santé ou d'insertion. Le but est de les aider à accéder à leur autonomie personnelle ou sociale ou de la recouvrer. Créés en 1974, les CHRS sont financés par une dotation globale versée par l'État au titre de l'aide sociale. Certains sont spécialisés dans l'accueil d'un type de public (femmes enceintes, personnes sortant de prison, etc.), d'autres sont des établissements de droit commun dits « tout public ».

Les centres d'hébergement d'urgence (CHU) permettent la mise à l'abri de toute personne, quel que soit son profil ou son statut administratif, selon le principe d'inconditionnalité de l'accueil. L'hébergement d'urgence se définit par une durée d'hébergement courte, dans la mesure où il a pour objectif d'orienter la personne vers un mode de prise en charge adaptée à ses besoins. Le droit à l'hébergement d'urgence a été défini par l'article 73 de la loi du 25 mars 2009 (loi MOLLE). Il comprend le **dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés, qui regroupe différentes structures dont les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada), l'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA) et les centres provisoires d'hébergement (CPH)**.

Les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) accueillent des demandeurs d'asile pendant toute la durée de la procédure d'instruction, avec pour missions l'hébergement et l'accompagnement administratif, social et médi-

## LES PRINCIPES DE LA POLITIQUE D'HÉBERGEMENT

La politique d'hébergement, placée, comme les dispositifs d'urgence sociale, sous la responsabilité de l'État, concourt à la prise en charge des ménages rencontrant des difficultés particulières d'insertion sociale et professionnelle, dépourvus de logement. Elle est mise en œuvre par des organismes gestionnaires publics ou associatifs. Elle vise à insérer durablement les ménages accueillis, en vue d'un accès au logement digne et adapté.

Elle repose sur trois principes fondamentaux :

- **l'inconditionnalité de l'accueil** : l'hébergement est offert à toute personne présentant une situation de détresse quel que soit son statut.
- **la mise en œuvre d'un accompagnement en vue de favoriser l'accès au logement** : une aide doit être fournie à un ménage rencontrant un problème de maintien dans un logement ou d'accès à un logement en raison de difficultés financières, de difficultés d'insertion sociale ou d'un cumul des deux.
- **la continuité de prise en charge** : il s'agit d'éviter les ruptures dans l'accompagnement des personnes, en suivant le parcours des personnes ou familles prises en charge jusqu'à la stabilisation de leur situation.

Une des difficultés de mise en œuvre de cette politique renvoie à la nécessité de traiter de situations extrêmement hétérogènes qui appellent des réponses adaptées : hommes seuls, femmes victimes de violences, jeunes en rupture, personnes en souffrance psychique, adultes seuls accompagnés d'enfants...

## LES SERVICES INTÉGRÉS DE L'ACCUEIL ET DE L'ORIENTATION (SIAO)

L'État a pris l'initiative de créer les Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation afin d'apporter une réponse coordonnée et homogène sur l'ensemble du territoire à chaque situation nécessitant l'intervention de l'un des dispositifs de la veille sociale, d'accueil, d'hébergement et ou d'insertion.

Financés par l'État, les SIAO sont des opérateurs du service public et ont vocation à être la plateforme départementale unique en matière d'hébergement d'urgence, d'insertion, et de logement adapté. Ils examinent la situation des demandeurs et les orientent vers les solutions d'hébergement et de logement adapté correspondant à leur situation.

cal, des personnes. Les Cda sont financés par l'État au titre de l'aide sociale. L'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile (HUDA) est un dispositif variable en fonction des besoins destinés à accueillir, à titre provisoire, des demandeurs d'asile préalablement à leur admission éventuelle en Cda. Il permet, en outre, de prendre en charge des demandeurs d'asile ne pouvant pas bénéficier d'un hébergement en Cda.

Les centres provisoires d'hébergement (CPH) sont destinés aux demandeurs d'asile ayant obtenu le statut de réfugiés et nécessitant un accompagnement pour préparer leur insertion. Pour y accéder, il faut avoir le statut de réfugié et être sans logement ni ressource. L'admission se fait sous conditions pour une durée limitée à six mois, renouvelable mensuellement en fonction de l'évolution de la situation des ménages. Les CPH sont financés au titre de l'aide sociale de l'État. Les places ouvertes dans les structures intercalaires, sont considérées comme de l'hébergement pérenne.

---

*Le dispositif d'hébergement est composé de places d'hébergement pérenne et de nuitées hôtelières mais aussi de places correspondant aux dispositifs saisonniers et de nouvelles expérimentations (haltes de nuit et lieux de mise à l'abri - LIMA).*

---

## Les places en hébergement pérenne

**12850 places d'hébergement pérenne sont dénombrées à Paris**, dont 6330 places en CHU (49 %), 3820 en CHRS (30 %) et 2700 en intercalaire (21 %). L'offre est inégalement répartie sur le territoire parisien. À eux seuls, les 13<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements concentrent plus du 56 % des places parisiennes, en offrant plus de 1000 places d'hébergement chacun.

L'effort de la collectivité parisienne en termes de place d'hébergement est particulièrement important, au regard de l'offre métropolitaine et régionale<sup>16</sup>. Paris concentre en effet 32 % de la population métropolitaine, pour près de 50 % des places en hébergement pérenne et 22 % des nuitées hôtelières. Rapporté au nombre d'habitants, le nombre de places d'hébergement pour 1000 habitants à Paris est de 6,6 pour une

moyenne de 6,2 à l'échelle de la Métropole du Grand Paris et de 5,6 à l'échelle de la Région Ile-de-France.

La Ville de Paris en février 2019, proposait environ **2700 places intercalaires intra-muros** et 700 places financées par la Ville de Paris mais situées hors Paris, soit un total de 3400 places intercalaires. Plusieurs institutions (AP-HP, bailleurs sociaux, etc.) mettent à disposition des sites et des bâtiments inoccupés dans l'attente de projets pour créer des capacités supplémentaires d'hébergement. Comme pour l'offre en hébergement pérenne, ces places sont souvent gérées par des opérateurs tels qu'Emmaüs, Aurore, le Samusocial, Auxilia, la Mie de Pain... Ces sites intercalaires représentent une capacité supplémentaire d'hébergement d'urgence, dont 200 places dans des structures modulaires dans le centre d'hébergement implanté en lisière du

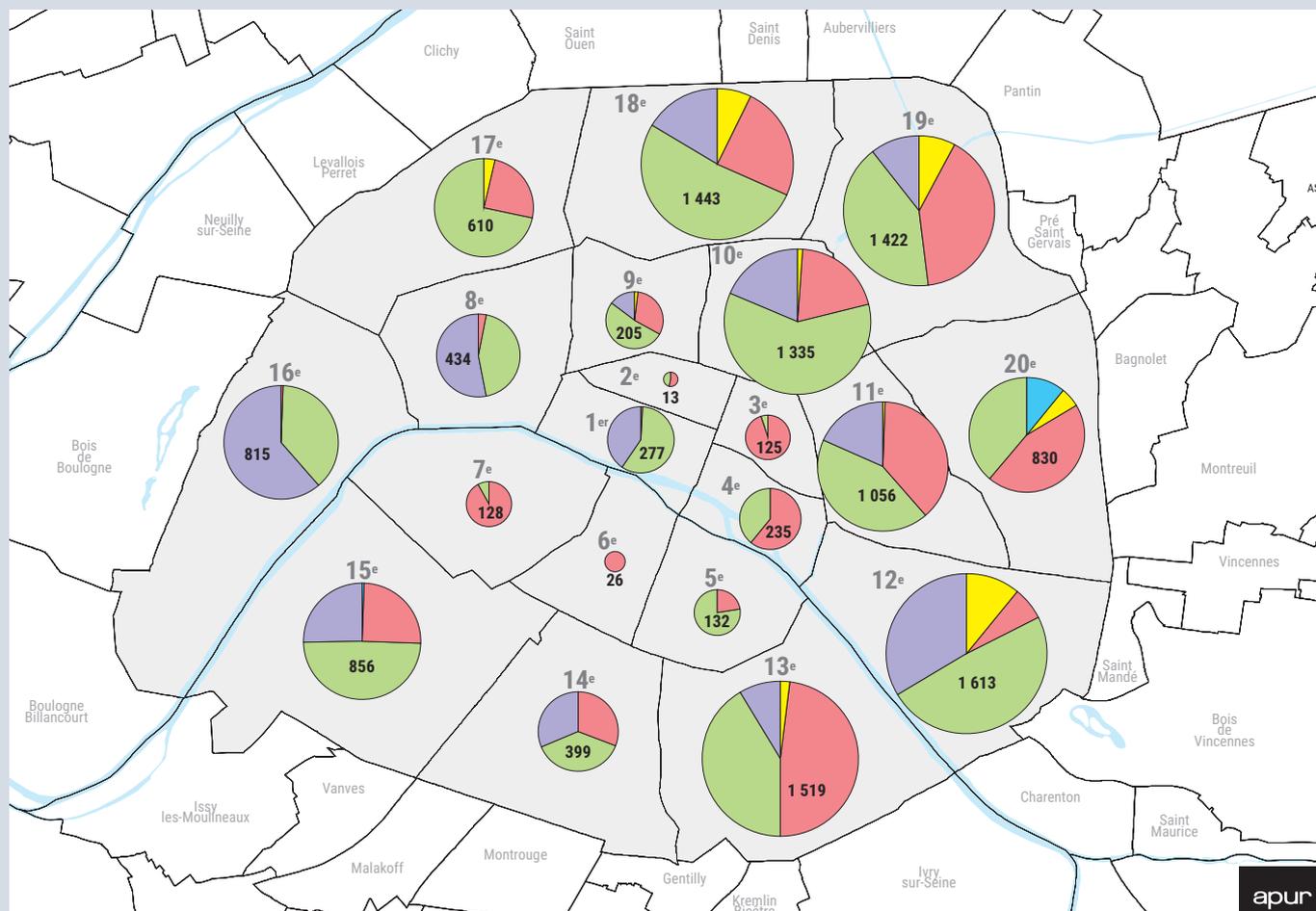
### PLACES EN HÉBERGEMENT PÉRENNE

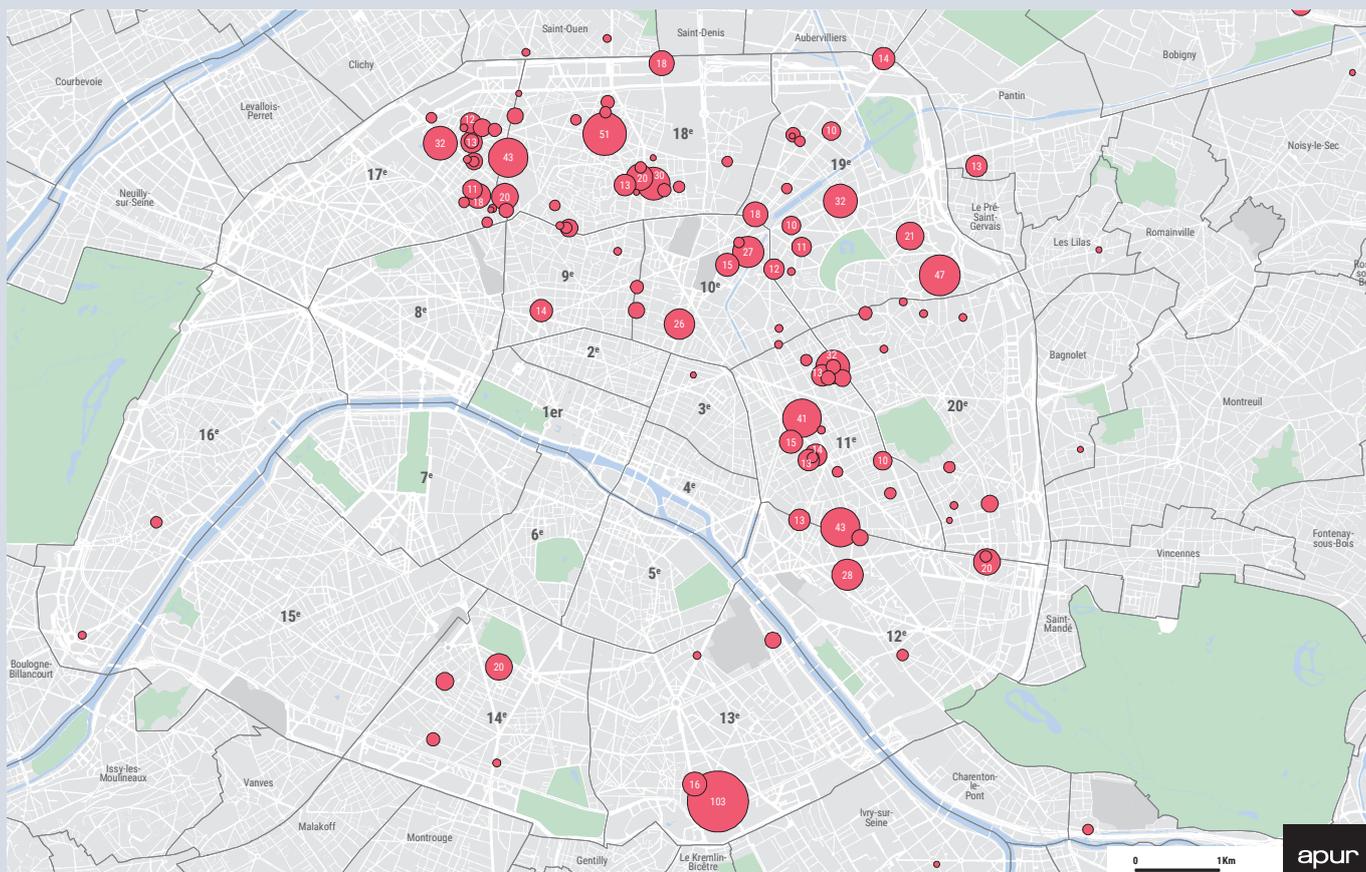
#### Nombre de places

- en CPH
- en CADA ou HUDA
- en CHRS
- en CHU
- en intercalaire

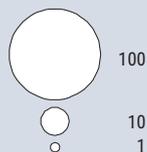
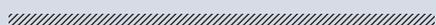
**Total Paris = 13 473**

Sources : DRIHL-IDF-FINESS au 31/12/2018, enquête places en diffus au 31/12/2018, traitement Apur

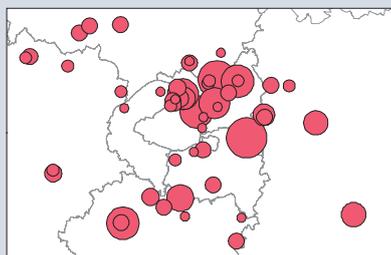




**NUITÉES D'HÔTELS (ASE ET DDP)**



Sources : PHRH - 07/02/2019



bois de Boulogne (16<sup>e</sup>) ou le CHU Bastion de Bercy (12<sup>e</sup>) qui accueillent 108 places familles et 200 places pour personnes isolées hommes et femmes. Cette offre est donc en constante évolution. Depuis 2014 plus de 5 600 places ont été ouvertes dans le domaine intercalaire de la Ville.

À ces places pérennes s'ajoutent celles ouvertes dans le cadre du dispositif migrants et réfugiés (3 150 places).

**Les nuitées d'hôtel**

Les nuitées hôtelières sont mobilisées par des associations, sur financement de l'État, à défaut de places disponibles dans les centres d'hébergement d'urgence. Le recours aux nuitées hôtelières est une solution pour répondre à l'accueil inconditionnel des personnes précaires sans logement, pour lesquelles aucune autre solution n'a pu être trouvée. La Ville de Paris finance également des nuitées hôtelières pour les familles avec enfants en bas âge qui relève de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Au to-

tal plus de **6 600 personnes** ont été hébergées à l'hôtel à Paris la nuit du décompte. Dans les hôtels, l'État a mis à l'abri, **5 440 personnes** et la Ville de Paris au titre de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et des droits de priorité (DDP) a pris en charge **1 175 personnes** dans des hôtels parisiens *intra-muros*. La carte de localisation des prises en charge départementale, montre un déséquilibre territorial est-ouest et une prise en charge importante dans le 13<sup>e</sup> (128 personnes).

Afin de limiter progressivement le recours à l'hôtel, l'État a mis en place un plan triennal de réduction du recours aux nuitées hôtelières (2015-2017) par la création de places alternatives pérennes : intermédiation locative, centre d'hébergement, etc.

**16** – cf. étude Apur, *Paris centre de l'agglomération parisienne au cœur de l'hébergement et du logement temporaire*, note n° 59, janvier 2013 et *Les dispositifs d'hébergement et de logement adapté dans la métropole du Grand Paris*, avril 2018.

## Les places en hébergement saisonnier

Le dispositif hivernal est un dispositif d'hébergement saisonnier non pérenne, mis en place pendant les mois d'hiver pour protéger les personnes sans abri des risques liés au froid. L'État et ses partenaires augmentent à partir du mois de novembre les moyens humains et financiers consacrés à la prise en charge des personnes sans abri. En complément, en cas de grand froid (températures réelles ou ressenties particulièrement basses), des gymnases et des salles communales peuvent être également mobilisés pour l'accueil des personnes en situation de rue. Lors du décompte de la Nuit de la Solidarité, 2 094 personnes étaient hébergées de manière temporaire, dans le cadre du **Plan hiver**

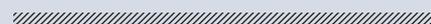
## PLACES DU DISPOSITIF HIVERNAL

Dispositifs	Total Places
Plan hiver	1 777
Grand froid	317
<b>Total</b>	<b>2 094</b>
Haltes de nuit	298
Lieu de mise à l'abri (LIMA)	112
<b>Total Paris</b>	<b>2 504</b>

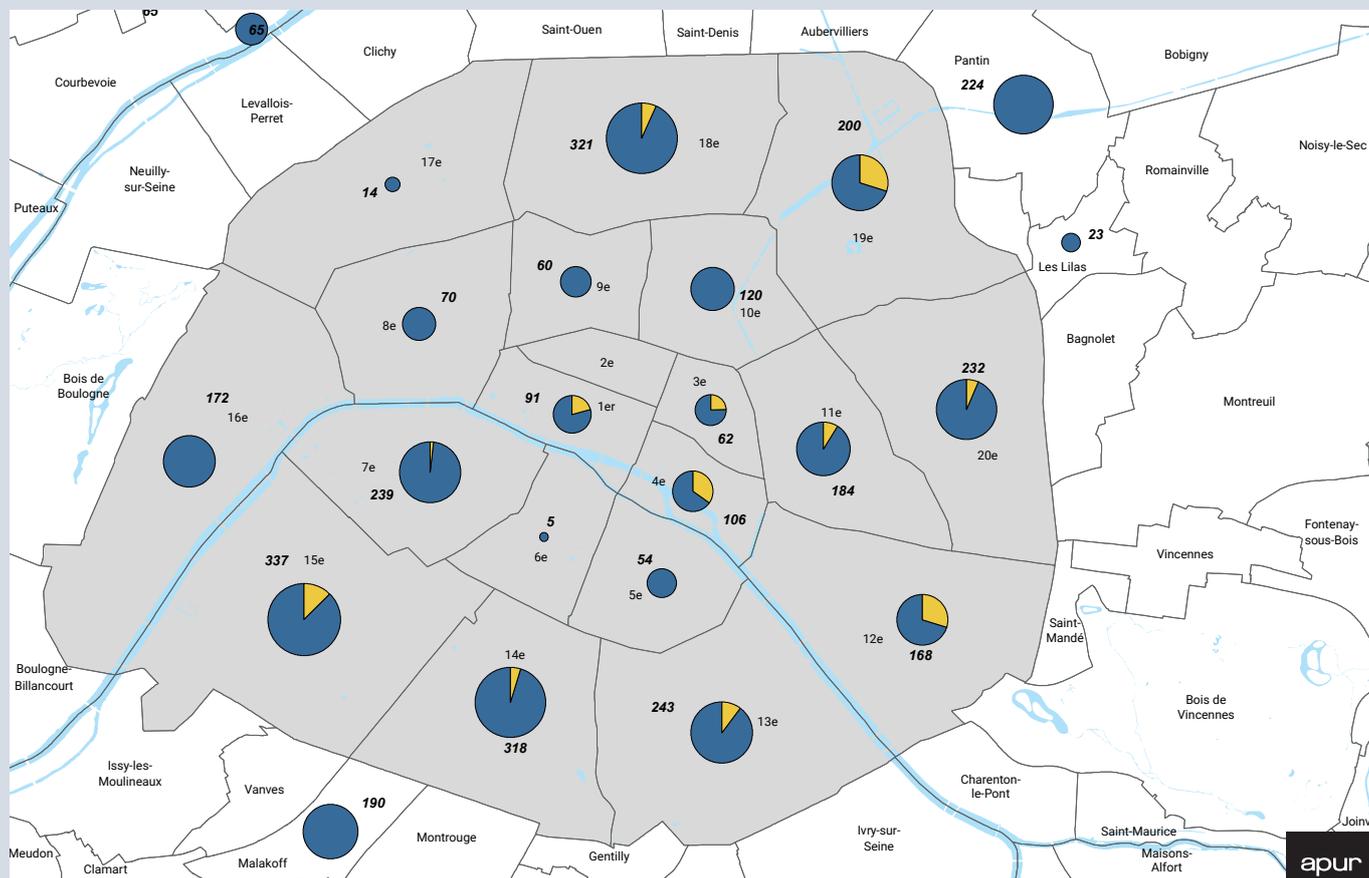
Sources : Samusocial de Paris, DRIHL et Ville de Paris, 7 février 2019  
Ne prend pas en compte les places hors Paris

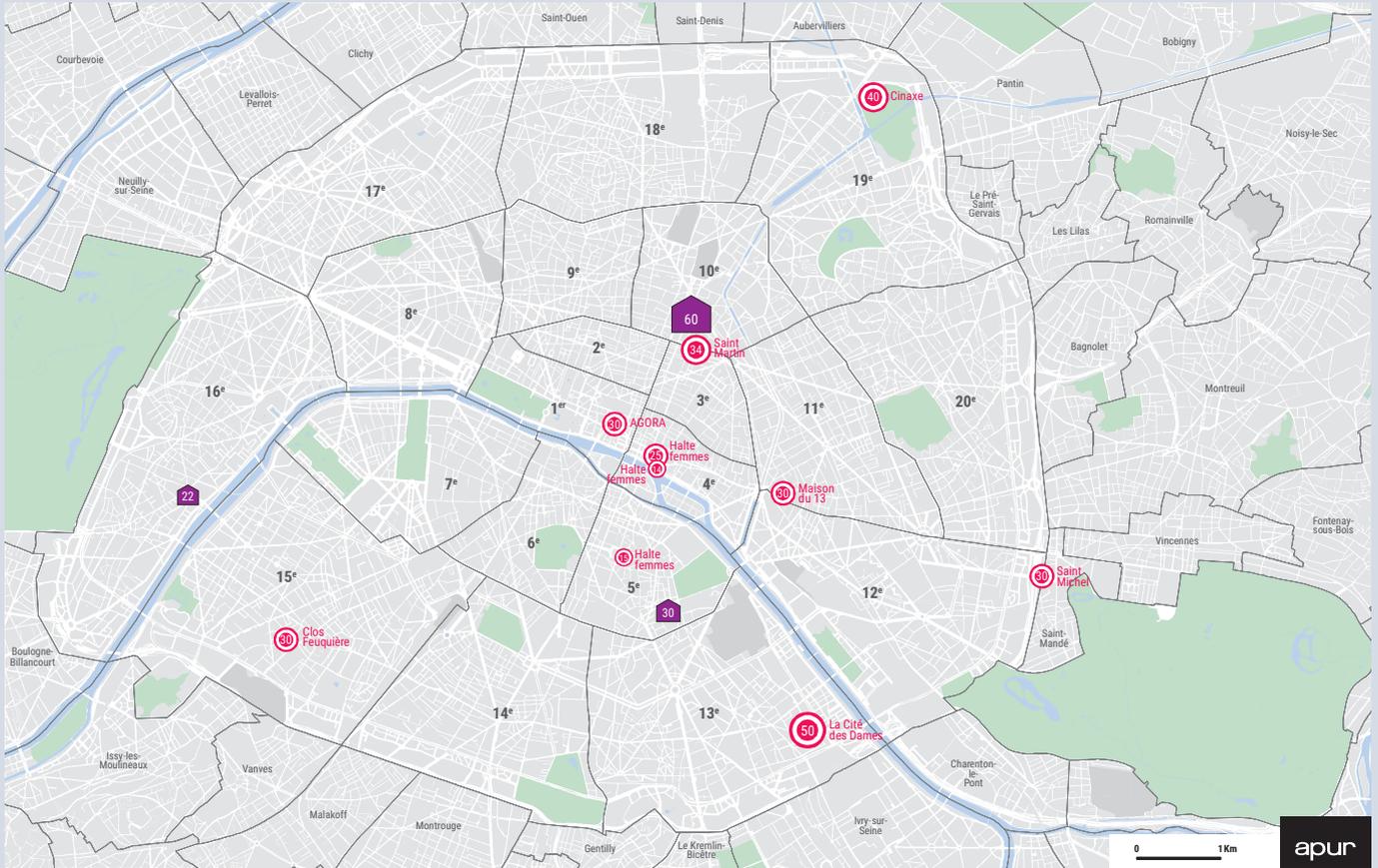
(1 777) et du **Plan Grand Froid** (317), dans des salles de mairies d'arrondissement et des gymnases. La Ville de Paris finance aussi 750 places hiver localisées hors Paris (non prises en compte dans le tableau).

## DISPOSITIF HIVERNAL

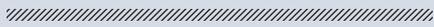


Source : DASES 2019





## HALTES DE NUIT, LIMA



22 nombre de places

### Structure d'accueil

-  halte de nuit
-  Lieu de Mise à l'Abri

Source : Ville de Paris - 2019

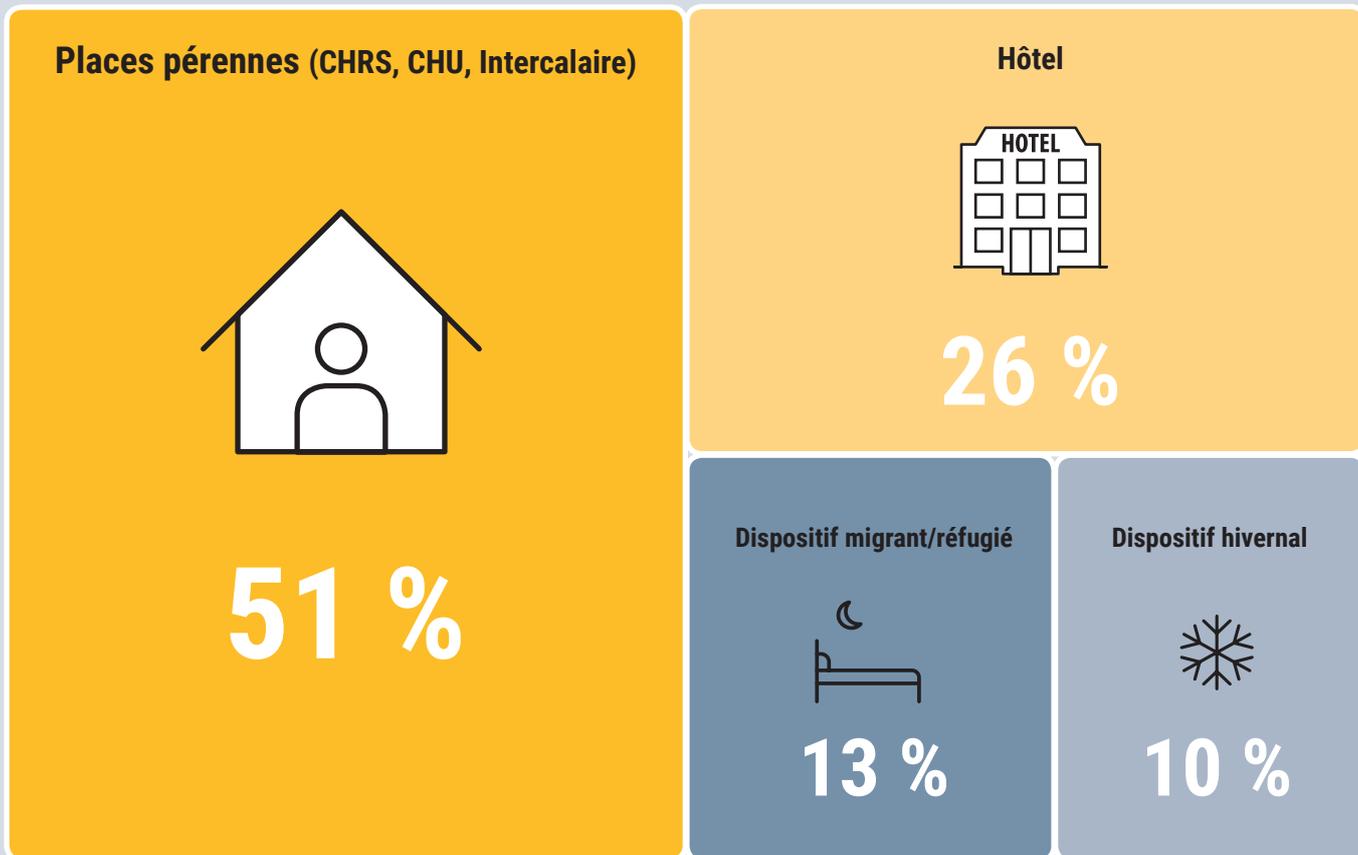
À cela s'ajoutent les places en **Haltes de nuit** (298 places) et dans un Lieu de mise à l'abri (**Lima** 112 places). Expérimentées au début de l'année 2018, ces places en haltes de nuit permettent d'accueillir des personnes sans abri après 19h, qui correspond souvent à l'horaire de fermeture des centres d'hébergement d'urgence. Ces structures ont vocation à accueillir pour une nuit les sans abri qui ont appelé le 115 ou qui ont été identifiés par les maraudes tard dans la soirée.

En complément de toutes ces places, les actions citoyennes et accueils chez l'habitant proposés par des plateformes collaboratives, telles que *Singa*, *Entourage*, *Réfugiés Bienvenue* ne sont pas comptabilisées ici.

Par rapport à l'édition 2018 de la Nuit de la Solidarité, l'offre de places dites pérennes dans des structures dédiées (CPH, CADA, CHRS, CHU, intercalaire) s'est étoffée de 1866 places supplémentaires en 2019.

À périmètre constant, c'est-à-dire sans les places expérimentales et les nuitées hôtelières au titre de l'Ase et DDP non comptabilisées dans l'édition 2018, **2703 places supplémentaires étaient proposées en février 2019 par rapport à février 2018.**

PLACES D'HÉBERGEMENT DISPONIBLES LA NUIT DU 7-8 FÉVRIER 2019



Halte de nuit, Paris

© Mairie de Paris/Emilie Chaix

## La Fabrique de la Solidarité

Le nouveau lieu de mobilisation citoyenne dédié à la lutte contre l'exclusion

La Nuit de la Solidarité, organisée pour la première fois en février 2018 par la Ville de Paris et ses partenaires, a révélé la volonté des Parisiens d'agir auprès des personnes sans abri. Avec plus de 1 500 bénévoles inscrits en 5 jours dans la majorité des arrondissements, cette opération a eu un véritable écho et illustre l'évolution du profil des personnes volontaires (plus jeunes, plus divers) et l'émergence d'une nouvelle forme d'engagement (ponctuel, pluridisciplinaire, multi-associatif). Le constat d'une évolution de la volonté d'engagement des Parisiens est partagé par le monde associatif, qui fait ainsi face à de nouveaux défis pour mobiliser des bénévoles.

### Un lieu ressource réunissant institutions, associations et parisiens engagés

Au lendemain de cette première édition de Nuit de la Solidarité, la Maire de Paris a annoncé en réponse à cette forte mobilisation la création d'un lieu ressource pour tous les Parisiens souhaitant agir dans le domaine de la lutte contre l'exclusion. Ce lieu, géré par le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, a vocation à permettre une alliance citoyenne réunissant institutions, associations et Parisiens engagés ou souhaitant s'engager dans la lutte contre l'exclusion. Plus de 500 Parisiens ont été formés par la Fabrique après un an de création.



© Emilie Chaux

### Une programmation diversifiée pour agir pour et avec les personnes sans abri

Aujourd'hui installée dans des locaux au cœur du 12<sup>e</sup> arrondissement, la Fabrique de la Solidarité propose une programmation diversifiée pour répondre à l'envie d'agir des différents acteurs :

- **Porte d'entrée vers la solidarité** : des informations, des formations, un café solidaire, un espace de lectures et de conférences...
- **Carrefour de solidarité** pour coordonner l'implication des citoyens auprès des personnes sans abri et faciliter les rencontres entre tous les acteurs : soutien à l'organisation de collectes et d'événements grand public, lieu de débats et d'échanges, mise à disposition de salles pour des permanences associatives et/ou des réunions grand public
- **Incubateur de solidarité** pour accompagner des projets citoyens et solidaires en direction des personnes sans abri : des espaces numériques, des espaces de travail partagés en accès libre, des ateliers d'idéation (budget participatif)
- **Création autour de la solidarité** : un programme culturel autour de la solidarité (expositions, projections, artistes en résidence, ateliers créatifs...).

#### Rendez-vous au 98, quai de la Râpée - 75012 Paris :

Mardi de 12 heures à 19h 30

Mercredi de 12 heures à 18 heures

Jeudi de 14 heures à 19h 30

Vendredi de 12 heures à 18 heures

Et le samedi et en soirée selon la programmation

**Pour plus d'informations :**

[fabrique-solidarite@paris.fr](mailto:fabrique-solidarite@paris.fr)

01 55 78 23 63

# Accueil de jour

Les accueils de jour apportent un service complémentaire à l'hébergement d'urgence. De la réponse aux besoins primaires à l'accès à la santé et aux droits, ces lieux offrent un large panel de services, relativement variables d'une structure à l'autre : laverie, domiciliation, bagagerie, restauration. Ils représentent également un lieu privilégié d'accès aux droits et de récréation du lien social, condition préalable à la réinsertion des personnes à la rue et/ou en situation de grande exclusion. L'accueil demeure inconditionnel, souvent sous le signe de la convivialité et de l'écoute.

Ces lieux permettent d'orienter les personnes vers les différents partenaires, à commencer par le secteur de l'hébergement.

**59 structures d'accueil de jour sont disponibles aujourd'hui à Paris.**

**Trois Permanences sociales d'accueil (PSA)** ont pour objectif d'accueillir et d'accompagner les personnes sans domicile fixe vers l'insertion, en fonction de leurs profils (famille, couple, femme seule, homme seul, jeune 18-25 ans). Services sociaux et administratifs au service des plus démunis, elles remplissent cinq missions essentielles : l'accueil, l'écoute, l'information et l'orientation ; la domiciliation administrative ; l'accès aux droits ; l'accompagnement social ; la protection de l'enfance notamment pour la PSA Gauthey, dans le 17<sup>e</sup> arrondissement.

## STRUCTURES D'ACCUEIL DE JOUR À DISPOSITION DES PARISIENS EN GRANDE DIFFICULTÉ

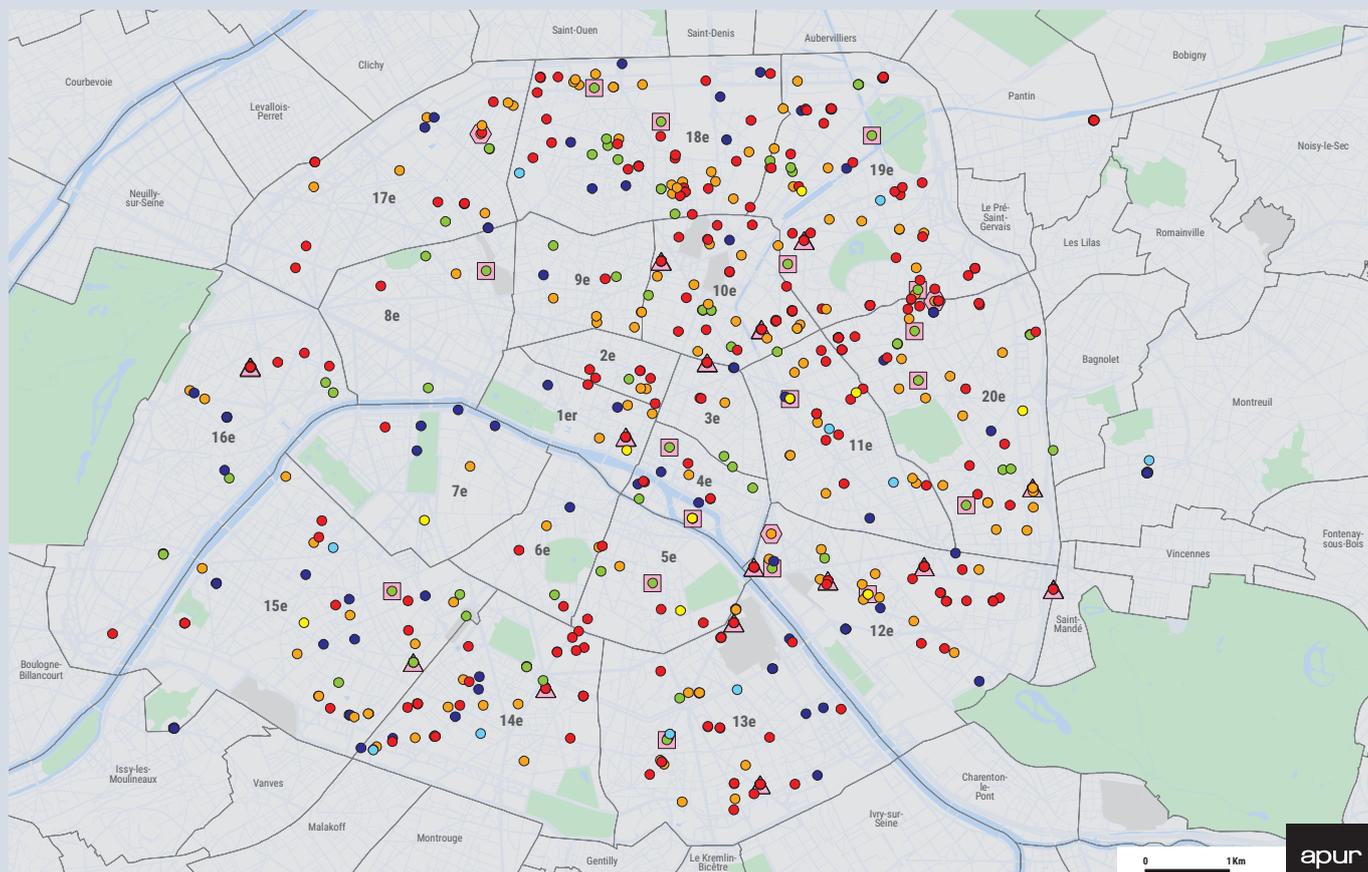
### Structure d'accueil

- Bain-douche
- ▲ Espace Solidarité Insertion (ESI)
- ◇ Permanence Social d'Accueil (PSA)

### Dispositif spécialisé

- Se soigner
- S'occuper de soi
- S'orienter
- Se nourrir
- Se réinsérer
- bagagerie solidaire

Sources : APUR, guide Solidarité - 2019



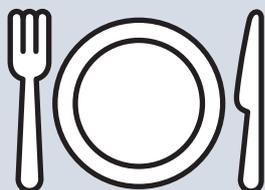
### DES SOLUTIONS DÉDIÉES POUR LES FEMMES EN SITUATION DE RUE

Les centres d'hébergement sont historiquement réservés aux hommes seuls. Seules 2 500 places sur les 20 000 existantes sont uniquement dédiées aux femmes. La mise en œuvre de la Nuit de la Solidarité a permis d'étudier les évolutions des profils des personnes à la rue. La forte présence des femmes a amené la création de structures exclusivement réservées aux femmes.

Il existe désormais les Bains-douches au 188 rue de Charenton dans le 12<sup>e</sup> arrondissement permettant aux femmes d'accéder à un espace d'hygiène et de soin et de bénéficier des prestations sanitaires et médico-sociales.

La Halte de l'Hôtel de Ville est également un lieu de repos et d'hébergement strictement réservé aux femmes. Elle peut accueillir 50 femmes les nuits et 75 la journée. La Halte pour femmes de la Mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement fait également partie du nouveau réseau dédié uniquement au public féminin, comme la Halte pour femmes de la Cité des Dames qui se situe dans le 13<sup>e</sup> arrondissement. Cet espace accueille les femmes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Ces haltes pour femmes proposent différents services, un accueil leur permettant d'être à l'abri et de bénéficier des prestations de première nécessité, un accès aux différents soins médico-psycho et social, des activités pour se divertir, etc.

Lors de la Nuit de la Solidarité 2019, l'ensemble des places réservées aux femmes étaient occupées.



**4,6**

MILLIONS

de repas distribués  
chaque année  
par **12** restaurants  
solidaires de  
la Ville de Paris

**Seize Espaces solidarité insertion (ESI)** accueillent de manière inconditionnelle toutes celles et ceux que les difficultés de l'existence ont conduite à un état de très grande précarité et d'exclusion. Ils offrent une mise à l'abri en journée et des prestations sociales et sanitaires. Selon les structures, les personnes suivies par les ESI peuvent y rencontrer une assistante sociale, une conseillère de la CPAM, obtenir une domiciliation administrative voire bénéficier d'un conseil juridique. L'importance du soutien aux démarches administratives pour de ces publics n'est plus à démontrer, Les Points d'information et de médiations multi-services (PIMMS) et les Points d'accès aux droits (PAD), les Maisons de la justice et du droit (MJD), le médiateur de la Ville de Paris ou encore les permanences d'écrivains publics, offrent une aide administrative.

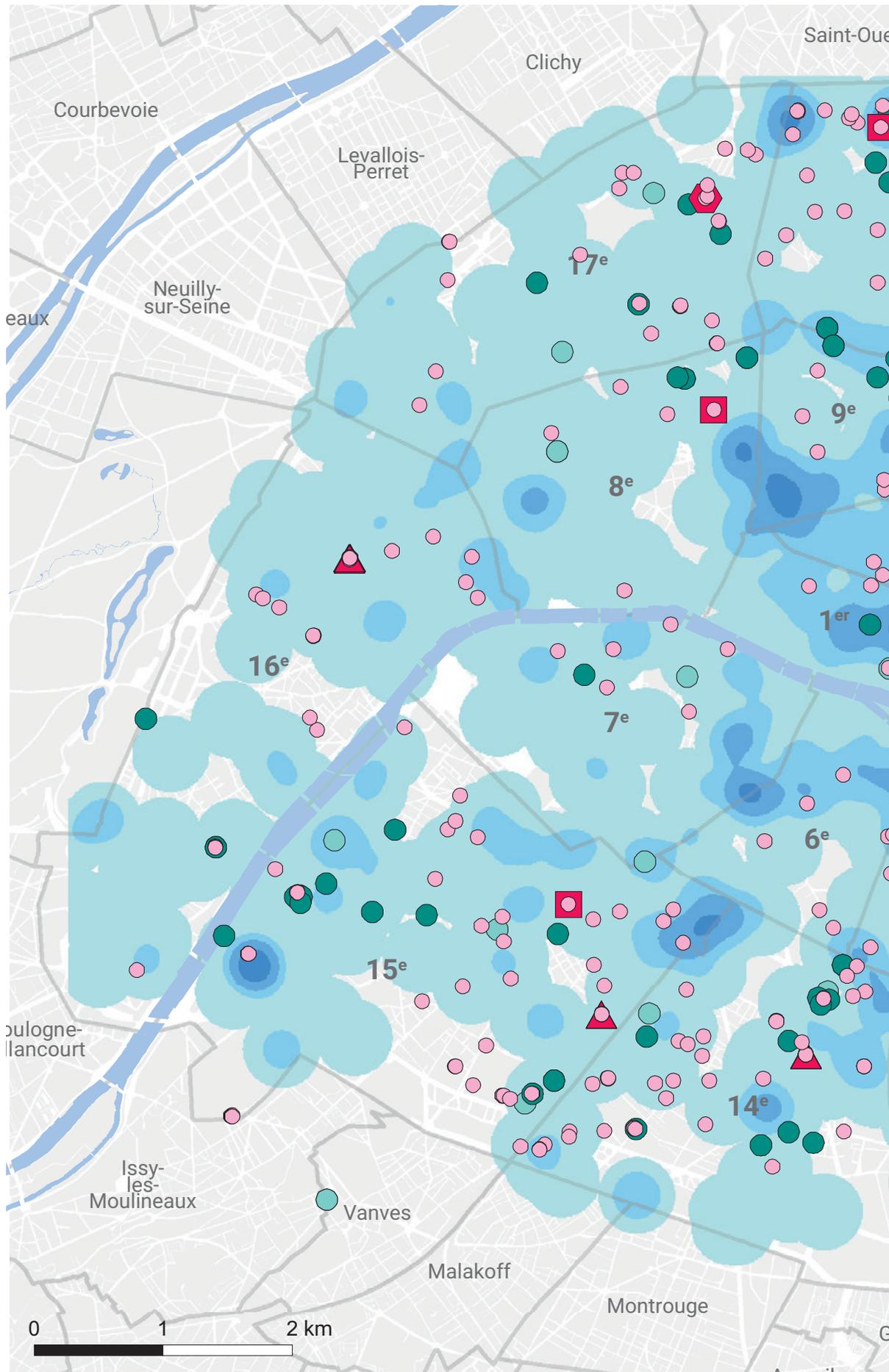
Des dispositifs connectés sont également proposés. Les Espaces Publics Numériques (EPN) proposent des heures d'accès à Internet mais aussi des séances de formation. Tandis que des services comme Reconnect ou Emmaüs

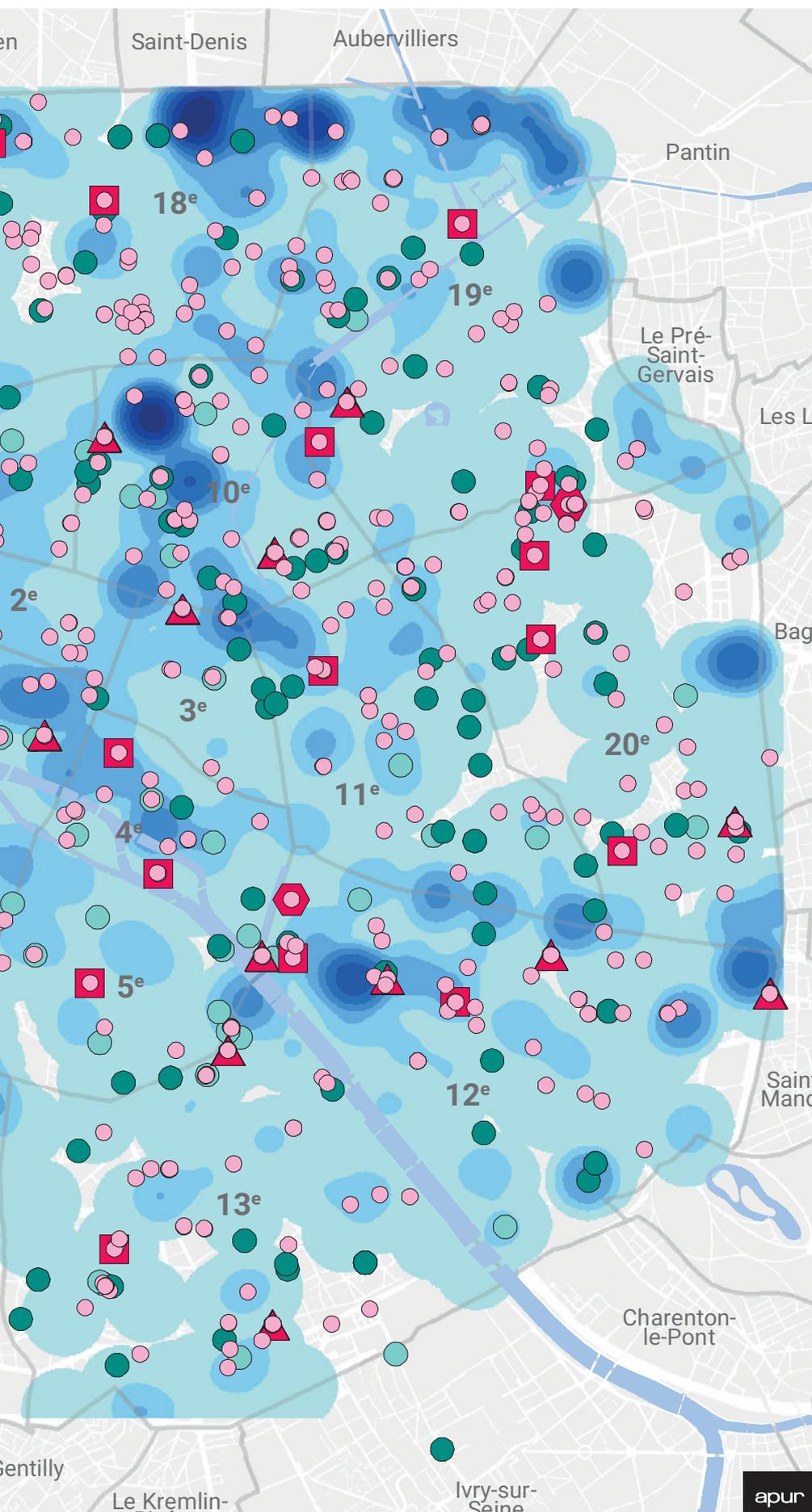
Connect facilitent l'appropriation du numérique par les publics en situation de précarité.

**Dix-sept bains douches** sont mis gratuitement à la disposition des publics les plus fragiles, ainsi que **neuf bagageries solidaires**, dont deux nouvelles bagageries ont vu le jour dans les 7<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements, depuis la première édition de la Nuit de la Solidarité.

Des associations nombreuses et diverses offrent aide et soutien aux personnes majeures en grande précarité<sup>17</sup>, d'Emmaüs Solidarité à la Croix-Rouge, des Restos du Cœur au Secours populaire, des enfants du Canal aux équipes paroissiales... **120 lieux d'aide alimentaires** ont notamment été recensés, dont douze restaurants solidaires de la Ville de Paris qui distribuent chaque année un total d'environ 4,6 millions de repas. La répartition géographique des structures d'accueil de jour montre une forte présence dans les arrondissements du nord-est parisien et du sud de Paris, et une plus faible présence et une offre moins diversifiée dans les arrondissements de l'ouest.

<sup>17</sup> – Ils s'intègrent au réseau parisien de la veille sociale, ce qui représente environ 900 000 passages.





## ACCUEIL DE JOUR ET HÉBERGEMENT D'URGENCE EN 2019

### Structure d'accueil de jour

- ◻ Permanence Sociale d'Accueil
- ▲ Espace Solidarité Insertion
- ◻ bains-douches
- autres structures
  - se soigner
  - s'occuper de soi
  - s'orienter
  - se nourrir
  - se réinsérer
  - bagagerie solidaire

### Structure d'hébergement d'urgence

- structure pérenne (CADA, CHRS, CHU, CPH, Intercalaire)
- structure saisonnière (Plan Grand Froid, Plan Hiver)

Source : FINESS - 2016, DASES 2018, traitement Apur

### Densité des personnes décomptées lors de la Nuit de la Solidarité



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018)



---

# Contributions des partenaires membres du comité scientifique de la Nuit de la Solidarité

---

# Enquête : les personnes accueillies dans le dispositif hivernal la nuit du 14 au 15 février 2019

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL)

## Qui fait appel au dispositif hivernal ?

L'hiver 2018-2019 a été marqué par une mobilisation hivernale de l'État et du secteur associatif largement supérieure à celle constatée les années précédentes, notamment par la mise en place de capacités de mise à l'abri ou d'hébergement supplémentaires. En plus des 110 000 places d'hébergement et d'intermédiation locative financées et mobilisées par l'État toute l'année en Ile-de-France, 4 397 places ont été ouvertes en moyenne par jour contre 3 706 l'hiver précédent. Le pic de mobilisation a été atteint en janvier 2019 avec 6 039 places mobilisées dont 668 au titre du plan Grand Froid (ouverture de gymnase, salle de Mairie, etc.)

L'analyse présentée ci-dessous décrit le profil des personnes et des ménages présents durant la nuit du 14 au 15 février 2019. Les profils varient d'une année à l'autre en fonction des lieux et types de structures mobilisées.

## Qui sont les personnes rencontrées dans les structures hivernales parisiennes ?

Durant la nuit du 14 au 15 février, soit une semaine après la Nuit de la Solidarité parisienne, 725 personnes orientées par le département de Paris et correspondant à 450 ménages ont répondu à l'enquête. L'exploitation des données laisse apparaître une très forte proportion de femmes, 63 %, proportion en constante augmentation depuis 2015 (34 % en 2015). Le développement des places dédiées aux familles et aux femmes dans les structures, dans le cadre du renfort hivernal peut être un élément d'explication de cette forte proportion.

Concernant la répartition par âge, les moins de 18 ans représentent 28 % des personnes rencontrées. 14 % sont âgées de 18 à 24 ans, 31 % de 25 à 39 ans, 14 % sont âgées de 40 à 54 ans et 6 % de 55 ans ou plus. Contrairement au phénomène observé pour la Nuit de la Solidarité, la part des 18-24 ans a tendance à augmenter depuis 2016 (8 % en 2016, 12 % en 2017) si l'on fait abstraction de l'édition 2018 où peu de structures

avaient participé à l'enquête et notamment certaines dédiées aux jeunes.

Les familles avec enfants (monoparentales ou non) constituent 59 % des personnes accueillies, les personnes isolées quant à elles, 39 %.

Une part importante du public accueilli est constituée d'étrangers non ressortissants de l'Union Européenne (81 %). Quant aux personnes adultes de nationalité française ou de double nationalité, elles représentent 13 %.

## Situation des ménages rencontrés

Les lieux de sommeil des ménages au cours du mois précédant l'enquête (janvier 2019) sont variés mais pour une personne sur deux, il s'agit de la même structure hivernale. 24 % déclarent avoir été hébergés dans des centres d'hébergement.

39 % des ménages déclarent que le principal motif de leur hébergement est lié à une sortie de rue, d'un hébergement de fortune ou d'un squat.

Deux ménages sur dix (20 %) sont concernés par une errance récente, sans domicile stable depuis moins de trois mois. Quant aux ménages à l'errance plus ancienne, leur proportion est égale à 37 % pour ceux dont l'errance est supérieure à un an et à 6 % pour ceux dont l'errance est de plus de cinq ans.

Le mode d'orientation le plus fréquent des ménages pour accéder à une place en structure hivernale est le 115/SIAO (80 %).

## MÉTHODOLOGIE

### Qui bénéficie du dispositif hivernal ?

Pour contribuer à clarifier cette interrogation, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement d'Ile-de-France et la Fédération des Acteurs de la Solidarité d'Ile-de-France ont organisé pour la septième année consécutive l'enquête « une nuit donnée », durant la nuit du 14 au 15 février 2019.

Elle portait sur les personnes présentes dans les centres d'hébergement, les abris de nuit et les gymnases franciliens, qu'ils soient de renfort hivernal continu ou exceptionnel et ouverts uniquement pendant la période du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars, hors accueil en hôtel. Les personnes enquêtées ont été préalablement orientées par des services de compétence départementale (115, services intégrés d'accueil et d'orientation, maraudes, accueils de jour et espaces solidarité insertion).

L'appel au 115 au cours des six mois précédant la période hivernale pour trouver une place d'hébergement a été utilisé par un peu plus d'un ménage sur deux (57 %).

Les autres raisons le plus souvent citées pour justifier le non-recours au 115 sont : « il n'y a jamais de place » et « pas de possibilité d'appeler ».

Parmi les ménages rencontrés, 74 % déclarent être suivis par un travailleur social. Le lieu d'exercice des travailleurs sociaux suivant les ménages enquêtés est principalement une association (64 %), une structure médicale (7 %) ou une permanence sociale d'accueil (6 %).

Un peu plus des trois quarts des ménages déclarent disposer d'une domiciliation administrative (80 %) dans une association ou un Centre communal d'action sociale (CCAS). Il s'avère que parmi les ménages sans domiciliation dans une association ou un CCAS, certains ont malgré tout une domiciliation chez un tiers (24 %) ou une demande de domiciliation en cours (17 %).

La part des ménages ne bénéficiant d'aucune couverture maladie est de 10 %. 62 % des ménages interrogés déclarent

ne percevoir aucune ressource. Les ressources financières évoquées lorsque les ménages en perçoivent, sont constituées à 9 % de salaires, 8 % de minima sociaux et 8 % d'autres allocations.

L'édition 2019 de l'enquête « une nuit donnée » a été enrichie de la question « Avez-vous été interrogé, la semaine dernière, le 7 février, dans le cadre de la nuit de la solidarité ? » Seuls 3 % des ménages parisiens hébergés en structures hivernales ont répondu favorablement à cette question et étaient donc en situation de rue une semaine auparavant. La réalisation de cette enquête et son renouvellement chaque année depuis sept ans, s'inscrit dans le cadre des travaux visant à mieux documenter la connaissance et les besoins des personnes en situation de rue pour proposer une offre la mieux adaptée.

C'est dans la poursuite de ces objectifs que l'enquête sera renouvelée en 2020 en partenariat avec la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) Île de France dans un calendrier coordonné avec celui de la Nuit de la Solidarité parisienne ■

### LES PRINCIPALES RAISONS ÉVOQUÉES JUSTIFIANT LE NON APPEL AU 115



36 %

> J'étais hébergé



20 %

> J'étais à l'étranger



10 %

> Non réponse



9 %

> Autre  
> Je ne connaissais pas le 115



7 %

> J'étais logé



5 %

> J'ai renoncé à appeler le 115



2 %

> Je ne souhaitais pas être hébergé  
> Je ne connaissais pas l'existence d'un centre d'hébergement



© Manuel Bouquet\_Terra

Source : Enquête « Une nuit donnée » du 14 au 15 février 2019 – DRIHL/SOEE

# Qui sont les personnes mises à l'abri dans les gymnases du plan Grand Froid ?

## Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP)

La Ville de Paris organise chaque année une campagne hivernale en appui de celle de l'État<sup>1</sup> (cf. encadré Plan d'urgence hivernal-PUH). Sur décision de la Maire de Paris, le CASVP y participe en ouvrant des gymnases pour l'accueil de personnes sans domicile fixe. Cet hébergement en gymnase permet aux personnes de bénéficier pendant un temps donné d'un accueil au chaud, d'un repas et de la possibilité de se doucher.

La campagne hivernale est aussi l'occasion de proposer d'autres services et d'autres activités aux hébergés, libérés pour quelques semaines du poids de la rue (présence de travailleurs sociaux, de médecins, de psychologues et d'associations partenaires). Au cours de la cam-

pagne 2018-2019, six gymnases ont été mobilisés pour compléter l'offre de mise à l'abri avec un total de 335 hommes accueillis au moins une nuit.

L'objectif de cette contribution est de comparer les données de profil relatives aux personnes en situation de rue interrogées au cours du 7 au 8 février 2019 dans le cadre de la Nuit de la Solidarité à celles des 86 personnes ayant bénéficié d'une mise à l'abri hivernale et ayant répondu au questionnaire gymnase comportant une dizaine de questions communes. Avec en filigrane une question, présente tout au long de ce second rapport, **existe-t-il des profils selon les prises en charge (ou non prises en charge) et plus spécifiquement des profils distincts en fonction des acteurs mobilisés et des types de dispositifs proposés ?**

### Des hommes orientés par les acteurs de l'urgence sociale

L'organisation de l'entrée dans le dispositif de la personne sans logement est déjà un paramètre déterminant (sans

compter le genre, effectif ici aussi). Aucune orientation directe n'est possible, les hommes hébergés en gymnase sont orientés par l'un des cinq prescripteurs définis au sein du protocole hivernal signé en amont de la campagne. Dans presque la moitié des cas il s'agit du 115 et pour les trois quarts d'une démarche proactive de la personne (appels quotidiens au 115<sup>2</sup>, demandes en Permanence sociale d'accueil-PSA et en Espace social solidarité-ESI). L'Unité d'assistance aux sans abri (UASA) ou les autres maraudes institutionnelles et associatives, qui au cours du plan Grand Froid intensifient leur vigilance et leur accompagnement des personnes en situation de rue vers les gymnases, orientent un quart des personnes. La durée de séjour est corrélée au prescripteur.

En effet les hébergés amenés par les maraudes restent moins longtemps que les autres dans le dispositif gymnase (16 nuits en moyenne contre 35 pour ceux ayant appelé le 115). Il semble donc que pour être pleinement accepté l'hébergement en gymnase doit être une ré-

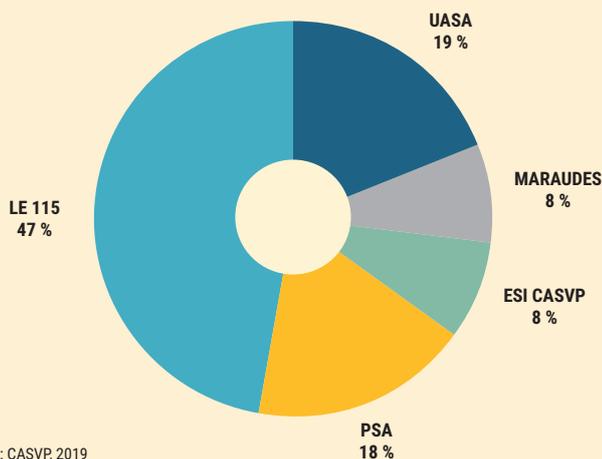
### LE PLAN D'URGENCE HIVERNAL (PUH)

Le public étudié ici est une composante particulièrement précaire et volatile du public enquêté par la DRIHL dans l'enquête « une nuit donnée » : les hommes seuls accueillis dans les gymnases qu'ouvre le CASVP dans le cadre du plan d'urgence hivernal (PUH). Le PUH s'intègre dans une mobilisation plus large, définie réglementairement et du ressort de l'État, déclenchée entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 31 mars.

Pilotée en Ile-de-France par la DRIHL selon des objectifs fixés nationalement, cette mobilisation hivernale permet de renforcer les dispositifs de veille d'accueil et d'hébergement en direction des personnes sans abri pendant la période hivernale. Ce plan est structuré autour de différents niveaux d'applications en fonction des températures mais également du contexte local et de la tension existante sur les dispositifs<sup>5</sup>.

L'action du 115 (numéro d'urgence pour l'hébergement) et des équipes est renforcée. Des capacités d'hébergement supplémentaires sont mobilisées soit en renfort continu pendant tout l'hiver, soit en renfort ponctuel en cas de tensions sur le dispositif et/ou de vagues de froid<sup>6</sup>.

PUH 2018-2019 – PART DES ORIENTATIONS SELON LE PRESCRIPTEUR



Source : CASVP, 2019



© Joséphine Brueder/Ville de Paris



© Joséphine Brueder/Ville de Paris

ponse à une démarche proactive de la personne. Il apparaît également de ce chiffre que la mise à l'abri en grand collectif n'est pas la réponse la plus adaptée au public le plus précaire et désocialisé rencontré par les maraudeurs.

#### Des personnes légèrement moins exclues que celles rencontrées lors de la Nuit de la Solidarité

- Nonobstant le PUH enregistre une grande diversité du public accueilli<sup>3</sup>, marqué malgré tout cette année par une prégnance des pathologies de santé physique et/ou psychique<sup>4</sup> et par une précarisation générale par rapport à l'année précédente (40 % des personnes accueillies en 2018-2019 ne déclaraient aucune ressource). Ces hommes qui acceptent et/ou apprécient cette solution de mise à l'abri d'urgence inconditionnelle révèlent également quelques spécificités par rapport à ceux rencontrés lors de la Nuit de la solidarité :
- Les personnes en gymnase sont de plus jeunes hommes (17 % sont âgés de moins de 25 ans contre 8 % en situation de rue dans la nuit du 7 au 8 février).
- Ils exercent plus souvent une activité, qu'elle soit déclarée ou non (21 % PUH contre 15 % NDLS).
- Ils bénéficient plus souvent de prestations sociales (40 % PUH contre 18 % NDLS).
- Ils sont plus suivis par un travailleur social (59 % PUH contre 36 % NDLS).
- Pour les trois quarts d'entre eux, ils ont une domiciliation administrative, ainsi qu'une couverture maladie (72 % PUH contre 34 % NDLS).
- La durée de leur errance est plus courte (41 % PUH depuis moins de six mois contre 24 % NDLS).
- Il s'agit d'une population qui s'appuie sur ses réseaux pour se faire héberger, une solution qui se solde par une expulsion du domicile par le tiers (motif du sans abrisme à hauteur de 30 % PUH contre 12 % NDLS), mais qui peut être réactivée, à la fermeture des gymnases notamment.

Au fil des années la Ville de Paris et le CASVP, en améliorant ce dispositif de mise à l'abri hivernale, s'écartent d'un accueil dit bas seuil. En dépit de l'accueil de personnes aux parcours de vie singuliers, en rupture et avec un important besoin d'accompagnement global, les personnes en gymnase semblent tendanciellement plus insérées (travail, ressources, démarches, etc.) que d'autres rencontrées au cours de la Nuit de la solidarité 2019. Ce qui traduirait un glissement général de ce dispositif. Créé au début des années 2000 pour répondre à l'urgence sociale, il garantissait des nuits ponctuelles de répit aux personnes sans abri. Le PUH, tout en répondant au besoin de mise à l'abri des personnes qu'il accueille, pallie aujourd'hui le manque chronique de places d'hébergement et capte un public différent de celui auquel il était destiné à l'origine. Un phénomène

qui peut se caractériser par des comportements d'autoexclusion des personnes les plus désocialisées, voire d'exclusion de ces personnes par les autres hébergés. Ce constat, valable pour bien d'autres prestations sociales, apparaît comme une fatalité des politiques publiques pensées en termes de catégorisation ■

- 1 – Ces places temporaires font partie du dispositif hivernal dont le profil des hébergés est décrit dans la contribution de la DRIHL, Enquête : les personnes accueillies dans le dispositif hivernal la nuit du 14 au 15 février 2019.
- 2 – 41 % des personnes interrogées en gymnase déclarent avoir appelé le 115 tous les jours, 51 % de temps en temps et seulement 8 % de non-recours, contre 64 % des hommes en situation de rue interrogés au cours de la Nuit de la solidarité 2019 qui disent ne jamais appeler le 115.
- 3 – Les résultats des 86 questionnaires gymnase sont représentatifs des 335 hommes accueillis au global (notamment en termes d'âge) et ce malgré un fort biais méthodologique induit par la date d'enquête en gymnase. En effet les hébergés ont été interrogés en fin de PUH et sont donc principalement des personnes qualifiées de prioritaires (âgées ou très jeunes, malades ou encore très insérées) restées le plus tard dans le dispositif.
- 4 – 57 % des personnes évaluées comme « prioritaires » par les coordinatrices sociales en gymnase l'étaient au titre d'une vulnérabilité liée à la santé.
- 5 – À Paris, l'épisode doit durer au moins deux jours, avec des températures nettement inférieures aux normales saisonnières de la région (en dessous de 0 °C en journée et inférieures ou égales à -5 °C la nuit).
- 6 – En France l'hébergement correspond à 130 000 places toute l'année et pendant les périodes de grands froids, près de 10 000 places supplémentaires.

# Les haltes de nuit : tenter de répondre au faible recours à l'hébergement d'urgence

Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES)

## Une réponse aux constats de la Nuit de la Solidarité 2018

Suite à la première édition de la Nuit de la Solidarité a émergé le besoin de créer des haltes de nuit pour répondre à la problématique des personnes sans abri ne sollicitant plus les dispositifs de veille sociale : en effet, deux tiers des personnes interrogées n'avaient pas recours au 115.

Dans l'objectif de répondre aux besoins des plus exclus, le dispositif pensé par la Ville de Paris et l'État se fonde selon deux principes visant à favoriser l'accueil des publics désocialisés, en refus d'hébergement ou éloignés des dispositifs existants. D'une part, des logiques d'orientation venant en complément et en appui des acteurs de la veille sociale, puisque les haltes ont vocation à accueillir les personnes rencontrées par les maraudes, les ESI et accueils de jour, avec un suivi assuré par le SIAO 75. Et d'autre part, des conditions d'accès souples, visant à favoriser « l'accroche » des personnes vulnérables, ne recourant pas à l'hébergement d'urgence : tolérance aux pratiques de consommation, aux allers-retours au sein de la structure, possibilité d'accueil de chiens...

Ainsi, ce sont cinq haltes pour hommes, trois haltes pour femmes, et deux haltes pour les familles qui ont été créées fin 2018, permettant d'accueillir environ **350 personnes par nuit** et proposant des espaces de repos, de collation, d'hygiène, de convivialité, ainsi que la possibilité de rencontrer un intervenant social<sup>1</sup>.

## Un dispositif souple encore en évolution

Les quatre premiers mois de mise en œuvre du dispositif ont permis l'accueil de 702 hommes, 180 femmes et 692 familles (correspondant à 2 149 personnes).

La souplesse du dispositif a permis d'ajuster les principes d'orientation à la complexité de certaines situations, ayant pour effet des durées de mise à l'abri prolongées, notamment pour le public féminin. Face aux difficultés d'accéder aux dispositifs d'urgence et *a fortiori* pendant le plan hivernal (du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars), l'orientation vers une halte de nuit est également proposée à des personnes ayant contacté le 115 : ainsi, 32 % des hommes et 61 % des femmes accueilli.e.s entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 5 mai 2019 ont une demande d'hébergement en cours auprès du SIAO.

Afin d'éviter la mise en place d'une logique de « sas »<sup>2</sup>, venant pallier la

saturation des dispositifs d'hébergement d'urgence et veiller à préserver l'accueil des publics plus fragiles, le fonctionnement des haltes s'appuie désormais exclusivement sur une orientation des maraudes et ESI/accueils de jour. La fréquentation des haltes pendant la Nuit de la solidarité témoigne ainsi des profils et besoins des publics accueillis au début du déploiement du dispositif.

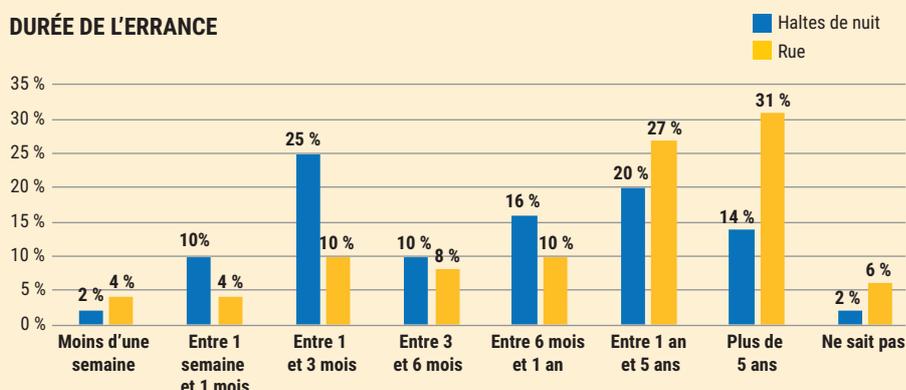
## L'enquête Nuit de la Solidarité 2019 au sein des haltes

### Profils des personnes enquêtées en halte de nuit

Au cours de cette seconde édition de la Nuit de la solidarité, 128 personnes accueillies en halte de nuit ont été rencontrées parmi lesquelles 102 ont répondu au questionnaire d'enquête<sup>3</sup>.

Globalement, les personnes interrogées dans les haltes de nuit sont plus jeunes que celles rencontrées dans la rue : une personne sur deux est âgée de moins de

### DURÉE DE L'ERRANCE



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (Février 2019). Traitements DASES et Apur.

40 ans, contre 40 % des personnes enquêtées dans la rue.

Les personnes enquêtées dans les haltes de nuit sont en errance depuis moins longtemps que celles rencontrées dans la rue. En effet, 37 % d'entre elles sont sans domicile depuis moins de trois mois (contre seulement 18 %). A contrario, un tiers des personnes enquêtées dans la rue sont sans logement depuis plus de cinq ans, contre 14 % des personnes rencontrées dans les haltes.

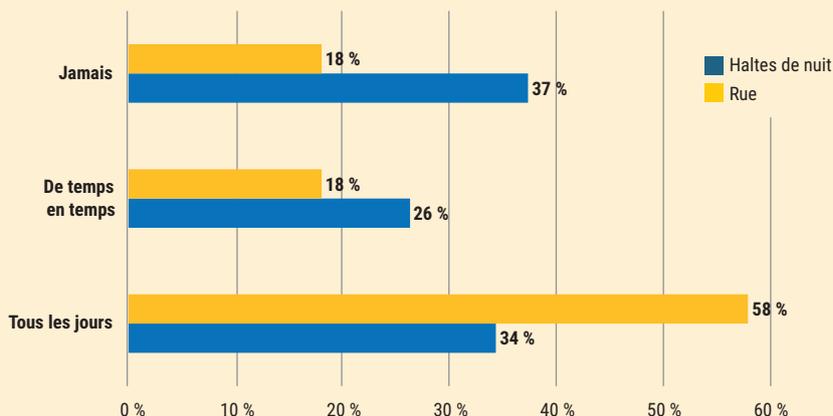
À l'image des résultats pour les personnes rencontrées dans la rue, les motifs de l'errance sont également différenciés selon le sexe : un tiers des femmes évoque une arrivée récente à Paris sans logement (pour 16 % des hommes), tandis que les hommes évoquent en premier lieu la séparation familiale comme motif d'absence de logement (20 %), avant l'arrivée à Paris, l'accident de vie (15 %) ou l'expulsion locative (13 %).

### Prise en charge et recours aux dispositifs d'aide et d'accompagnement

Le recours au 115 est plus fréquent pour les personnes rencontrées dans les haltes de nuit que pour celles à la rue : le quart des répondants appelle le 115 tous les jours (contre 6 %).

La moitié (52 %) des personnes interrogées déclare être suivie par un travailleur social (contre un tiers pour les personnes rencontrées dans la rue). La notion de suivi doit toutefois être interprétée avec précaution, les professionnel.le.s des haltes de nuit étant très souvent cité.e.s parmi les référents sociaux des personnes enquêtées.

### FRÉQUENCE D'APPEL AU 115



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (Février 2019). Traitements DASES et Apur.

De façon générale, les personnes rencontrées dans les haltes de nuit ont exprimé beaucoup plus de besoins que les personnes rencontrées dans la rue (7 items cités en moyenne contre 3 dans la rue). Les besoins le plus souvent exprimés restent sensiblement les mêmes que pour l'ensemble des personnes rencontrées : accès à un logement, aide dans les démarches administratives, prendre une douche et un repas chaud et avoir des ressources financières. Si ce constat alimente l'hypothèse de profils de publics moins éloignés des dispositifs d'aide et d'accompagnement, les conditions d'enquête ont sans doute pu favoriser des rencontres plus longues et plus propices à la discussion.

Enfin, les personnes interrogées dans les haltes déclarent avoir un état de santé légèrement plus dégradé que celles interrogées dans la rue : plus d'un tiers des personnes rencontrées déclarent un état de santé mauvais ou très mauvais (37 % contre 33 %). Elles ont toutefois

un suivi médical plus régulier que les personnes rencontrées dans la rue : près d'une personne sur deux présentes dans une halte a vu un médecin dans le dernier mois (45 %), contre une personne à la rue sur quatre (27 %). En outre, 56 % des enquêtés.e.s déclarent avoir une couverture maladie contre 38 % des personnes enquêtées dans la rue ■

1 – La géographie des Haltes de nuit est présentée dans le rapport p.59.  
 2 – Prise en charge subsidiaire et pour une durée limitée à une nuit lorsqu'aucune autre solution d'hébergement n'est trouvée.  
 3 – Les enquêtes ont été réalisées au sein des différentes haltes ouvertes à cette période, à l'exception de la Halte Saint-Michel et de la halte Saint-Martin. Ont répondu au questionnaire 86 personnes seules, et 16 personnes en couple enquêtées dans les haltes familles (LIMA).

# « Un chez soi d'abord » : Un dispositif innovant inscrit dans la stratégie du logement d'abord pour les publics à la rue souffrant de troubles psychiques sévères

**Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL)**

---

Conduit par l'État depuis 2011 et piloté par la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL), le programme « Un chez-soi d'abord » vise à accompagner les personnes sans abri souffrant de graves troubles psychiques qui échappent aux dispositifs classiques d'aide sanitaire et sociale.

La prise en charge repose sur une orientation directe depuis la rue vers un appartement de coordination thérapeutique (ACT), sans condition de traitement ni d'arrêt des consommations de produits psychoactifs et en assurant un accompagnement soutenu au domicile par une équipe pluridisciplinaire médico-sociale (médecin psychiatre, médecin généraliste, infirmier, intervenant en addictologie, médiateur de santé-pair, travailleur social).

Les résultats de ce programme témoignent d'un réel bénéfice pour les personnes logées et suivies :

- Stabilité dans le logement de plus de 80 % des personnes accompagnées.
- Amélioration de leur état de santé.
- Baisse de 50 % des durées d'hospitalisations.
- Meilleur rétablissement.

Déployé dans huit agglomérations françaises (Lille, Marseille, Toulouse, Paris, Bordeaux, Dijon, Lyon et Grenoble), le déploiement du dispositif est prévu en 2019 dans les agglomérations de Nantes, Nice, Montpellier et Strasbourg.

À Paris, le programme « Un chez soi d'abord » existe depuis 2011 et est géré par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL).

Ce dispositif est porté par un Groupe de Coopération Sociale ou Médico-Sociale (GCSMS) constitué de six acteurs dont l'établissement Public de Santé Maison-Blanche, les associations Aurore, Charonne, Œuvre Falret, des Cités du Secours Catholique et le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. (CASVP).

Grâce à la mobilisation du contingent préfectoral parisien et de la Ville de Paris, 19 nouveaux logements ont été captés en 2018 et au 1<sup>er</sup> mars 2019, le programme comptait 63 logements

dont 82 % situés dans le parc social. Ce parc de logements, dont l'objectif est fixé à 100, est étendu sur l'ensemble des arrondissements parisiens, majoritairement constitué de T1, avec un loyer moyen à hauteur de 342 euros. Depuis 2011, 82 personnes ont bénéficié du programme « Un chez soi d'abord » dont 24 intégrées en 2018.

Les bénéficiaires du programme sont majoritairement des hommes (76 %), d'un âge moyen de 37 ans dont l'accompagnement quotidien social et médico-social quotidien par l'équipe pluridisciplinaire permet une inclusion dans la cité ainsi que le maintien dans un domicile autonome.

En 2020 et 2021 de nouveaux sites seront déployés sur le territoire de la Métropole du Grand Paris ■



# État de santé des personnes sans solution d'hébergement comparé aux résultats des enquêtes en population générale

## Observatoire du Samusocial de Paris



L'autoévaluation de l'état de santé est une mesure fiable, valide, facile à administrer et prédictive « de l'incidence des problèmes de santé chroniques, du rétablissement après la maladie, de la détérioration fonctionnelle et de l'utilisation des services médicaux » (Shields et Shooshtari, 2001). Elle est notamment utilisée dans les enquêtes de santé européennes (EHIS) réalisées auprès des personnes âgées d'au moins quinze ans vivant en ménages ordinaires (hors institutions). Ainsi en 2014, en France métropolitaine, 70 % des personnes âgées de 15 ans ou plus déclaraient que leur état de santé était bon ou très bon, 23 % l'estimaient assez bon et 7 % se disaient en mauvais ou très mauvais état de santé (Pisarik et al, 2017).

Au cours de la Nuit de la Solidarité 2019, 44 % des personnes rencontrées déclaraient que leur état de santé était bon ou très bon, près d'un quart l'estimait assez bon (23 %) et près d'un tiers (32 %) considérait leur état de santé général comme mauvais ou très mauvais.

Parmi les enquêtes auprès des personnes sans domicile intégrant l'autoévaluation de l'état de santé, il existe l'enquête Samenta réalisée par l'Observatoire du Samusocial de Paris en 2009. Celle-ci peut permettre de mettre en perspective les résultats obtenus lors de la Nuit de la Solidarité sachant toutefois que les résultats de cette enquête sont relativement anciens (2009) et que son champ est différent : le public enquêté correspond aux sans domicile francophones usagers des services d'aide, comprenant en partie des personnes hébergées, alors que l'ensemble des personnes rencontrées au cours de la Nuit de la Solidarité 2019 sont en situation de rue.

Dans l'enquête Samenta, une personne sur dix (11,6 %, IC95 % [7,6-17,6]) considérait son état de santé général comme mauvais ou très mauvais (Laporte et al, 2010). La proportion n'était pas plus importante chez les personnes ayant dormi le plus souvent dans l'espace public au cours des douze mois ayant précédé l'enquête (11,8 %, IC95 % [4,5-27,4]). « L'autoévaluation (comprenant) la situation actuelle mais également les trajectoires, c'est-à-dire les détériorations et les améliorations » (Shields et Shooshtari, 2001), ces différences de pourcentages par rapport à la Nuit de la Solidarité 2019 peuvent être dues à la population étudiée. Dans l'enquête SAMENTA, des personnes peuvent se sentir en meilleur état de santé par rapport à une situation ultérieure plus précaire, à l'inverse des personnes de la Nuit de la Solidarité.

L'autoévaluation de l'état de santé est une mesure intéressante, notamment pour pouvoir comparer la population en situation de rue avec les enquêtes de population générale, ou des enquêtes plus ciblées sur d'autres publics précaires. Un tiers des personnes rencontrées lors de la Nuit de la Solidarité ont un (très) mauvais état de santé, alors qu'en population générale, logée, cette valeur n'est que de 7 %. Les résultats de la NDLS montrent que l'on peut encore améliorer le taux de réponse (25 % de non-réponses). Il est important de continuer à poser cette question dans les éditions futures et d'insister sur son importance afin d'en améliorer la collecte ■

PISARIK J, ROCHEREAU T, avec la collaboration de CÉLANT N. *État de santé des Français et facteurs de risques. Premiers résultats de l'Enquête santé européenne-Enquête santé et protection sociale 2014*. Questions d'économies de la santé n° 223, mars 2017

SHIELDS M et SHOOSHTARI S. *Déterminants de l'autoévaluation de la santé*. Rapports sur la santé, 13(1), 39-63 ; 2001. Disponible sur : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2001001/article/6023-fra.pdf>

LAPORTE A, DOUAY C, DÉTREZ M-A, LE MASSON V, LE MÉNER E. *La santé mentale et les addictions chez les personnes sans logement personnel d'Ile-de-France*. [Internet]. Paris : Observatoire du Samusocial de Paris et Inserm ; 2010, p. 359. Disponible sur : <https://www.samusocial.paris/nos-enquetes>

1 – <https://www.irdes.fr/recherche/enquetes/ehis-enquete-sante-europeenne/actualites.html>

2 – Centres d'hébergement d'urgence, de stabilisation, LHSS, centres d'accueils de jour, points de distribution de repas chaud, CHRS, centres maternels et hôtels sociaux en Ile-de-France.

# La prise en charge des usagers de drogues en situation de grande précarité

GAÏA

En France la majeure partie des usagers de drogues est insérée, ce sont des étudiants, des travailleurs, des cadres et chefs d'entreprises, des artistes. Ils consomment des drogues de manière ponctuelle ou régulière, quotidiennement ou de façon festive. Ils consomment pour travailler ou pour s'amuser et faire la fête, souffrent d'addiction ou pas. C'est peut-être notre voisin, notre collègue de travail... ces personnes ne sont pas visibles et ne posent pas de problèmes dans l'espace public.

La problématique principale des personnes usagères de drogues les plus visibles dans l'espace public est avant tout la grande précarité. L'usage de drogues est un facteur de vulnérabilité supplémentaire qui fait d'elles des exclus parmi les exclus. Les années de rue et de très grande précarité, associées à la polyconsommation de drogues, d'alcool et de médicaments, marquent les comportements, les corps et l'apparence des personnes. Le regard que la société porte sur eux les enferme dans leur condition de « toxicomane ». Leur vie tourne autour du produit, faire la manche pour pouvoir s'en procurer, chercher un lieu pour consommer et chasser le manque, puis chercher de nouveau de l'argent pour la prochaine consommation. Trouver un lieu pour se reposer, trouver à manger.

L'accès au droit commun leur est beaucoup plus difficile qu'à une personne lambda. Accéder simplement à un hébergement d'urgence par exemple lorsque l'on est dépendant est bien compliqué. Il faut cacher son addiction, mais bien souvent ne pas consommer durant une nuit entière peut-être impossible. Se retrouver en manque peut amener une attitude et un comportement incompréhensibles pour les équipes encadrantes et difficile à gérer dans un collectif, consommer de manière cachée est un risque si l'on est

découvert. L'exclusion est donc bien souvent l'issue de quelques nuits à l'abri.

Les personnels ne sont pas sensibilisés à l'accueil de ce public et les usagers de drogues finissent par ne plus souhaiter se confronter à ce genre de situation. Et c'est la même situation pour quasiment tous les dispositifs de prise en charge, médicaux ou sociaux. De même à l'hôpital, les usagers de drogues sont souvent perçus comme des malades plus difficiles et leur durée de séjour en est souvent écourtée.

Les usagers de drogues les plus précaires évoluent souvent vers une désaffiliation sociale, ne souhaitant plus avoir recours au droit commun, construisant leur existence en dehors du système.

La problématique psychiatrique est aussi très présente parmi les usagers de drogues les plus précaires et n'est pas prise en charge de façon adaptée, les soignants redoutant la présence de ces patients aux problématiques complexes dans les unités d'hospitalisation, par peur de la « contagion » d'autres patients vulnérables.

La Réduction Des Risques auprès des usagers de drogues (RDR) est une approche pragmatique qui se met à la hauteur de ce que souhaite et peut accomplir chaque personne et ce, de manière inconditionnelle. Le point de contact est l'usage de drogues, une fois ce fait posé et exposé en toute transparence, plus rien n'est tabou, on peut aborder tous les sujets et

accompagner la personne dans une prise en charge globale. Ce sont des Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogues (CAARUD) incluant des lieux d'accueil fixes, des antennes mobiles de proximité et des équipes de maraude, qui assurent une prise en charge de première ligne avec un bas seuil d'exigence. Ce sont aussi des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) qui permettent l'accès aux soins, aux traitements de substitution et aux sevrages.

Pour autant, amener les usagers de drogues vers le droit commun reste complexe même pour les équipes de RDR qui les suivent. Il s'agit de leur redonner confiance dans les institutions et de les accompagner pour faciliter la rencontre entre une équipe soignante par exemple et un grand précaire souffrant d'addiction. Il s'agit de les accompagner pour retrouver une estime de soi, leur redonner une place en tant que citoyen, changer l'image qu'ils ont d'eux-mêmes, changer le regard porté sur eux par la société.

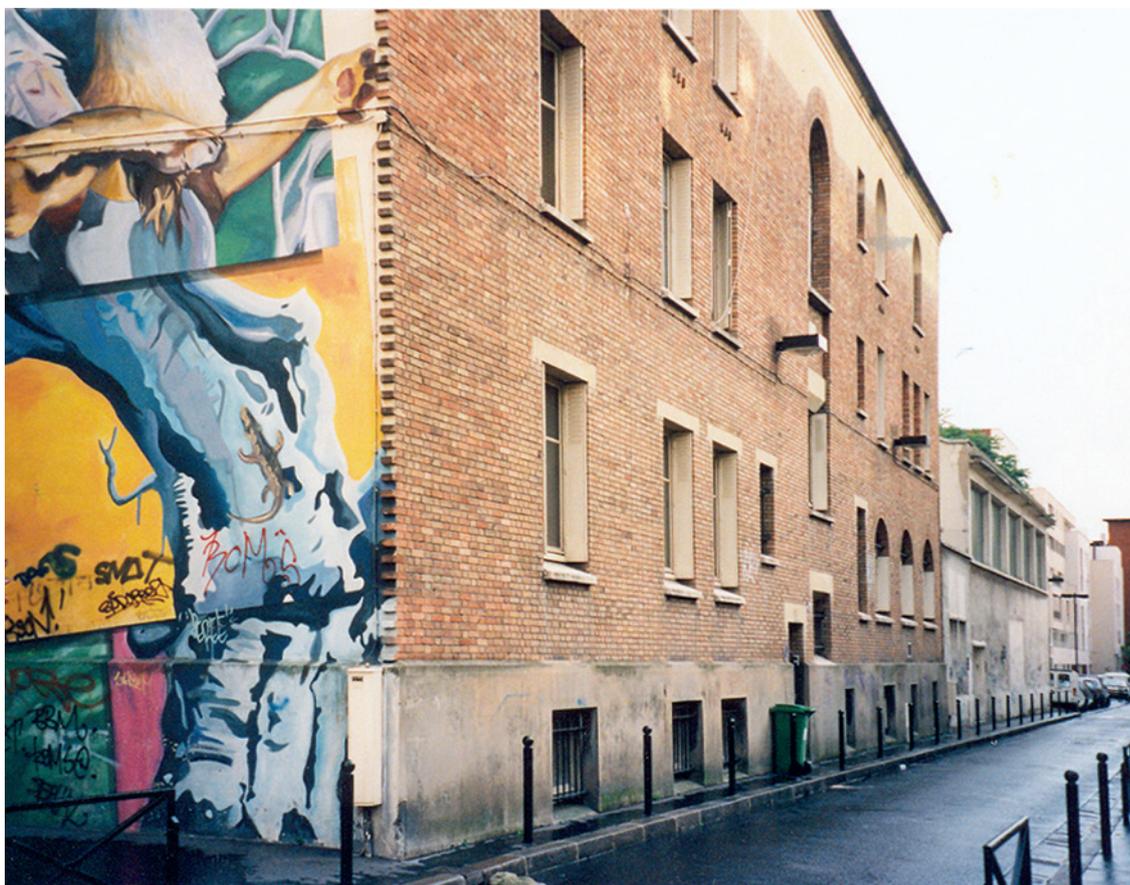
Améliorer la prise en charge des usagers de drogues les plus précaires passera par une réflexion globale sur des réponses adaptées à leurs besoins, par des propositions qui s'adaptent à eux plutôt que celles auxquelles ils ne sont pas en capacité de s'adapter. Construisons leur une place dans la ville ■

Issue des projets innovants et militants de Médecins du Monde, Gaïa – Paris est une association qui gère depuis 2006 deux établissements médico-sociaux agréés et financés par l'Agence Régionale de Santé, un Centre de Soins d'Accueil et de Prévention en Addictologie, et un Centre d'accueil, d'Accompagnement et de Réduction des Risques pour Usagers de Drogues incluant la Salle de Consommation à Moindre Risque. Nous travaillons avec les personnes usagères de drogues dans un objectif de réduction des risques. L'abstinence n'est pas un but en tant que tel et nous partons de la demande et des projets des personnes afin qu'elles puissent améliorer le contexte social, médical et psychologique de l'usage de drogues et en faire mieux prendre en compte leur propre santé. Nous avons participé à la Nuit de la Solidarité dans les gares du Nord, de l'Est et Saint-Lazare, en collaboration avec la référente sociale SNCF avec qui nous avons une convention d'intervention sous forme de maraudes sociales. Notre connaissance du public usager de drogues en errance est une plus-value dans les gares.



Bastion Bercy, hébergement intercalaire, Paris 12<sup>e</sup>

© Jacques Leroy/Maire de Paris



CHRS Malmaison, Paris 13<sup>e</sup>

© Emmaüs Solidarité

---

# EXPOSITION – PORTRAITS DE BÉNÉVOLES DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2019 (EXTRAITS)

---

Source : Ville de Paris 2019

*« Avec mon équipe, nous avons croisé peu de personnes sans abri, mais les personnes rencontrées ont été heureuses de nous raconter leurs histoires. Même si la démarche « d'aller vers » est difficile, échanger avec les personnes sans abri est très enrichissant. La Nuit de la Solidarité est une belle expérience qui donne envie de s'engager. »*

**Jeromina Dardel**

28 ans – Chef de projet en transformation  
Sa première Nuit de la Solidarité, dans le 19<sup>e</sup>

*« La rue c'est quelque chose de difficile, on rencontre des personnes qui souffrent. Prendre du temps pour eux, pour discuter, pour échanger, c'était quelque chose de vraiment important, un moyen de leur montrer que nous sommes là et que nous nous intéressons à leurs parcours. »*

**Fabienne Bouet**

65 ans – Retraitée et bénévole  
Participation aux activités solidaires pour sa deuxième Nuit de la Solidarité, dans le 5<sup>e</sup>

*« La Nuit de la Solidarité est une expérience bouleversante. Elle nous conduit à aller à la rencontre de scènes difficiles. J'étais dans mon quartier ce soir-là, cela m'a aidé à voir mon quartier différemment et à prendre le temps de regarder ces personnes qui sont dans la rue et que je croisais tous les jours. »*

**Xavier Dardel**

33 ans – Chef de projet en sécurité informatique  
Sa première Nuit de la Solidarité, dans le 19<sup>e</sup>

*« La Nuit de la Solidarité a été une expérience extrêmement riche. Elle contribue, pour moi, à rompre « l'anonymat de la ville », à être moins effrayée par l'inconnu. (...) La Nuit de la Solidarité m'a aussi fait prendre conscience de la diversité des situations et m'a fait réaliser qu'il faut sortir des stéréotypes liés au sans abrisme. »*

**Lucie Nizard**

25 ans – Doctorante en Lettres  
Sa première Nuit de la Solidarité, dans le 15<sup>e</sup>

*« On se rend compte que tout le monde, qu'importe notre profession, classe sociale, niveau d'étude, se sent concerné et impliqué dans ces actions-là... »*

**Margot Carrez**

22 ans – Assistante sociale  
Sa deuxième Nuit de la Solidarité, dans le 20<sup>e</sup>

« La Nuit de la Solidarité a représenté pour moi l'occasion de « mettre le nez dans le problème », je ne pensais pas que cette expérience allait autant changer ma vision des choses et me donner à ce point envie de m'investir pour les sans abri. »

**Benjamin Devin**

29 ans – Ingénieur

Sa première Nuit de la Solidarité, dans le 15<sup>e</sup>

« Recenser est une étape indispensable pour mettre en œuvre des démarches et des dispositifs en direction des personnes sans abri. »

**Frédérique Charleux**

31 ans – Cadre de la fonction publique  
Sa deuxième Nuit de la Solidarité, dans le 20<sup>e</sup>

« On a pu récupérer des données sur les besoins des personnes sans abri, ça aide à leur apporter de meilleures réponses. »

**Kévin Robin**

32 ans – Responsable marketing  
Sa première Nuit de la Solidarité, dans le 19<sup>e</sup>

« Je pense que je vais m'engager davantage auprès des associations et refaire la Nuit de la Solidarité en 2020. »

**Camille Régis**

29 ans – Urbaniste pour les collectivités territoriales  
Sa première Nuit de la Solidarité, dans le 18<sup>e</sup>

« J'espère que des actions concrètes pourront être mise en œuvre suite à cette opération qui a permis de rendre « visibles ces personnes invisibles. »

**Sabah Saidi**

36 ans – Chargée d'études statistiques  
Sa première Nuit de la Solidarité, dans le 14<sup>e</sup>

« Cette Nuit de la Solidarité m'a aussi amenée à faire plus attention aux gens qui sont à la rue, surtout la nuit. On réalise beaucoup de choses en parcourant les rues de la ville. La Nuit de la Solidarité c'est un bon début pour se motiver à aider les personnes sans abri ! »

**Morgane Buet**

26 ans – Assistante d'exposition  
Sa première Nuit de la Solidarité, dans le 20<sup>e</sup>

« C'est compliqué d'être confronté aux problèmes que les sans abri rencontrent mais c'est important de les connaître pour pouvoir les aider. »

**François Bailly Béchet**

74 ans – Retraité  
Sa première Nuit de la Solidarité, dans le 6<sup>e</sup>

« J'ai participé à la Nuit de la Solidarité parce que j'avais envie de m'investir, j'en avais assez de baisser les yeux dans la rue quand je croisais une personne sans abri, je voulais avoir la bonne attitude, le bon comportement, vis-à-vis d'elle. (...) C'est une très bonne expérience même si il est parfois difficile d'aborder les personnes qui dorment dans la rue. Une chose est sûre, je le referai ! »

**Jérôme Walczac**

45 ans – Directeur d'école  
Sa première Nuit de la Solidarité, dans le 9<sup>e</sup>

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

APUR, *Les personnes en situation de rue à Paris la nuit du 15-16 février 2018. Analyse des données issues du décompte de la Nuit de la Solidarité*, Ville de Paris, Apur, octobre 2018.

APUR, INSEE Ile-de-France, *Les sans domicile dans l'agglomération parisienne : une population en très forte croissance*, note n° 72, juin 2014.

APUR, *Paris et le centre de l'agglomération parisienne au cœur de l'hébergement et du logement temporaire*, note n° 59, janvier 2013.

FONDATION ABBE PIERRE, *24<sup>e</sup> rapport sur l'état du mal logement en France*, Fondation Abbé Pierre, 2019.

FONDATION ABBE PIERRE, *3<sup>e</sup> regard sur le mal logement en Europe*, Fondation Abbé Pierre & FEANTSA, 2018.

LAPORTE A, DOUAY C, DÉTREZ M-A, LE MASSON V, LE MÉNER E., *La santé mentale et les addictions chez les personnes sans logement personnel d'Ile-de-France Paris : Observatoire du Samusocial de Paris et Inserm*, 2010, p. 359, (en ligne) <https://www.samusocial.paris/nos-enquetes>

OBSERVATOIRE DU SAMUSOCIAL DE PARIS, *Rapport sur la santé mentale et les addictions chez les personnes sans logement personnel d'Ile-de-France*, Samusocial de Paris, SAMENTA, 2009.

PISARIK J, ROCHEREAU T, avec la collaboration de CÉLANT N, « *État de santé des Français et facteurs de risques. Premiers résultats de l'Enquête santé européenne-Enquête santé et protection sociale 2014* », *Questions d'économies de la santé*, n° 223, mars 2017.

SHIELDS M. et SHOOSHTARIS., « *Déterminants de l'autoévaluation de la santé* », *Rapports sur la santé*, 13(1), 39-63 ; 2001, (en ligne) <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2001001/article/6023-fra.pdf>

## Pour en savoir plus

 ETUDE

**Les personnes en situation de rue à Paris, la nuit du 15-16 février 2018**



1

 SYNTHÈSE

**Les personnes en situation de rue à Paris, la nuit du 15-16 février 2018**



2

 ETUDE

**Sans-abri à Paris**



3

 NOTE

**La géographie des sans-abri à Paris**



4

 ETUDE

**Les sans-abri à Paris et dans la métropole – urgence sociale / état des lieux prospectif**



5

 NOTE

**Les sans-domicile dans l'agglomération parisienne : une population en très forte croissance**



6

 NOTE

**Dans l'agglomération parisienne, un sans-domicile sur deux n'a jamais eu de logement personnel**



7

 ETUDE

**Les dispositifs d'hébergement et de logement adapté dans la Métropole du Grand Paris**



8

1 2 <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/situation-rue-paris-nuit-15-16-fevrier-2018>

3 <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/abri-paris-presence-abri-territoire-parisien-action-collectivite-aider-reinsertion>

4 <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/geographie-abri-paris>

5 <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/abri-paris-metropole-urgence-sociale-lieux-prospectif>

6 <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/domicile-agglomeration-parisienne-une-population-forte-croissance>

7 <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/agglomeration-parisienne-un-domicile-jamais-logement-personnel>

8 <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/dispositifs-hebergement-logement-adapte-metropole-grand-paris>

---

## GLOSSAIRE

---

- AAH**: Allocation aux Adultes Handicapés
- ACT**: Appartement de Coordination Thérapeutique
- AME**: Aide Médicale de l'État
- AP-HP**: Assistance Publique – Hôpitaux de Paris
- ARS**: Agence Régionale de Santé
- ASE**: Aide Sociale à l'Enfance
- Bapsa**: Brigade d'assistance aux personnes sans abri
- CAARUD**: Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues
- Cada**: Centre d'accueil pour demandeurs d'asile
- CASVP**: Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris
- CCAS**: Centre Communal d'Action Sociale
- Chapsa**: Centre d'hébergement et d'accueil des personnes sans abri
- CHU**: Centre d'Hébergement d'Urgence
- CHRS**: Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
- CMU-C**: Couverture Maladie Universelle - Complémentaire
- CPAM**: Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- CPH**: Centre Provisoires d'Hébergement
- CQ**: Conseil de Quartier
- CSAPA**: Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
- Dases**: Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé
- DIHAL**: Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement
- DPSP**: Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection
- DRIHL**: Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement
- EPM**: Espace Public Numérique
- ESI**: Espace Solidarité Insertion
- FAS**: Fédération des Acteurs de la Solidarité (ex Fnars)
- FEANTSA**: Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans Abri
- FTDA**: France Terre D'Asile
- GCSMS**: Groupement de Coopération Sociale ou Médico-Sociale
- HUDA**: Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile
- Ined**: Institut national d'études démographiques
- Insee**: Institut national de la statistique et des études économiques
- LIMA**: Lieu de mise à l'abri
- MGP**: Métropole du Grand Paris
- NDLS**: Nuit De La Solidarité
- OFPRUH**: Observatoire Francilien des Personnes à la Rue ou Hébergées
- PAD**: Point d'Accès aux Droits
- PHRH**: Pôle Hébergement Réservation Hôtelière
- PIMMS**: Point information médiation multiservices
- PSA**: Permanence Sociale d'Accueil
- PUH**: Plan d'Urgence Hivernale
- RDR**: Réduction Des Risques des usagers de drogues
- RSA**: Revenu de Solidarité Active
- SIAO**: Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation
- Uasa**: Unité d'assistance aux sans abri

ANNEXE 1 : Fiche pour les groupes de 5 personnes ou plus



VILLE DE  
**PARIS**



LES  
**ATELIER**  
**PARISIEN**

**Fiche pour les groupes de 5 personnes ou plus**

Arrondissement / Secteur / Numéro de fiche

**FG**

---

## À remplir obligatoirement

**S1 Décrivez la composition du groupe** (ex: groupe de jeunes, regroupement de familles...)  
.....

**S2 Décrivez le lieu**  
(ex: dangerosité, bord du périphérique ou d'une voie rapide, devant une gare, terre-plein central, bord du canal, etc.)  
.....

**S3 Type d'abri** (plusieurs réponses possibles)

Tente       Voiture       Matelas       Banc       Sous un porche  
 Cabane       Aucun abri       Autre, à préciser: .....

**S4 Nombre total de personnes du groupe qui, selon vous, sont vraisemblablement en situation de rue**  (si tentes fermées mais occupées, compter 1 personne par tente)

dont  hommes

dont  femmes

dont  enfants/adolescents

dont  sexe indéterminable

**S5 L'âge des personnes est-il homogène ?**

Oui       Non

**S6 Âge prédominant des personnes du groupe**

Moins de 25 ans       De 25 à 54 ans  
 De 55 à 70 ans       Plus de 70 ans

**S7 Type d'activité et autres observations**

Vendeurs à la sauvette       Prostitution  
 Mendicité       Aucune activité  
 Autre, à préciser: .....

**S8 Présence d'animal / animaux**

Oui       Non

---

**Heure de la rencontre**  h

**Adresse de la rencontre: numéro**  **rue** .....

---

**Rappel 🚦 situations nécessitant un signalement**

Présence d'enfant(s)/de mineur(s) → **Voir check list**  
 Présence de femme(s) enceinte(s) → **Voir check list**



**Q10 Appelez-vous le 115 ?**

- Jamais       De temps en temps       Tous les jours

↳ **Q11 Précisez pourquoi ?** .....

**Q12 Avez-vous essayé d'appeler le 115 aujourd'hui ?**

- Oui       Non

↳ **Q13 Le 115 vous a-t-il proposé un hébergement pour ce soir ?**

- Oui       Non       Je n'ai pas réussi à joindre le 115

**Q14 Êtes-vous suivi par un travailleur social ?**

- Oui       Non       Ne sait pas

↳ **Q15 Précisez où** .....  Ne sait pas

**Q16 Depuis combien de temps vivez-vous à Paris ?**

- Moins de 3 mois       Entre 3 mois et moins de 6 mois  
 Entre 6 mois et moins d'1 an       Entre 1 an et 5 ans  
 Plus de 5 ans

**Q17 (Plusieurs réponses possibles. Ne pas citer les modalités. Bien relancer.) De quoi avez-vous besoin ?**

- |  |  |   |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Accès à internet                  | <input type="checkbox"/> Aide dans les démarches | <input type="checkbox"/> Domiciliation administrative |
| <input type="checkbox"/> Écoute                            | <input type="checkbox"/> Laver ses vêtements     | <input type="checkbox"/> Logement / hébergement       |
| <input type="checkbox"/> Prendre une douche                | <input type="checkbox"/> Prendre un repas chaud  | <input type="checkbox"/> Produits d'hygiène           |
| <input type="checkbox"/> Recharger son téléphone           | <input type="checkbox"/> Ressources financières  | <input type="checkbox"/> Se soigner                   |
| <input type="checkbox"/> Stocker ses affaires personnelles | <input type="checkbox"/> Téléphone portable      | <input type="checkbox"/> Travail / Emploi             |
| <input type="checkbox"/> Vêtements                         | <input type="checkbox"/> Autre, préciser: .....  |   |
| <input type="checkbox"/> Pas de besoin exprimé             |  |   |

**Q18 Comment est votre état de santé en général ?**

- Très bon       Bon       Assez bon       Mauvais       Très mauvais

**Q19 Quand avez-vous vu un médecin pour la dernière fois ?**

- Moins d'1 mois       Entre 1 mois et moins de 6 mois  
 Entre 6 mois et 1 an       Plus d'1 an  
 Ne sait pas

**Q20 Avez-vous une couverture maladie ?**

- Oui       Non       Démarches en cours       Ne sait pas

**Q21 (Plusieurs réponses possibles) Quelles sont vos ressources financières ?**

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Aucune ressource                      | <input type="checkbox"/> Travail non déclaré         |
| <input type="checkbox"/> Travail déclaré                       | <input type="checkbox"/> Mendicité                   |
| <input type="checkbox"/> Prestations sociales / minima sociaux | <input type="checkbox"/> L'aide de proches ou d'amis |
| <input type="checkbox"/> Pension de retraite                   |  |
| <input type="checkbox"/> Autre, à préciser .....               |  |

**Q22 Avez-vous été interrogé l'année dernière dans le cadre de la Nuit de la Solidarité ?**

- Oui       Non       Ne sait pas

À remplir obligatoirement [PARTIE 2/2]

**S1 Quel âge avez-vous ?** Si réponse précise [ ] [ ] ans

**Âge estimé**

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Impossible à déterminer | <input type="checkbox"/> de 18 à 24 ans | <input type="checkbox"/> de 25 à 39 ans |
| <input type="checkbox"/> Moins de 18 ans         | <input type="checkbox"/> de 55 à 70 ans | <input type="checkbox"/> Plus de 70 ans |
| <input type="checkbox"/> de 40 à 54 ans          |   |   |

**S2 La personne rencontrée / vue est**

- Homme       Femme       Impossible à déterminer

**S3 Animal / animaux observé(s) avec la personne**

- Oui       Non

**Rappel → situations nécessitant un signalement**

- Mineur isolé      → Voir check list  
 Femme enceinte      → Voir check list

Heure de la rencontre [ ] [ ] h [ ] [ ]

Adresse de la rencontre numéro [ ] [ ] [ ] [ ] rue .....

# ANNEXE 3: Questionnaire couple ou famille




## Questionnaire couple ou famille

Arrondissement / Secteur / Numéro de questionnaire

**CF**

Bonsoir, je m'appelle [prénom], nous sommes bénévoles et nous réalisons une étude pour la Mairie de Paris. Pour la deuxième année consécutive nous interrogeons toutes les personnes que nous croisons pour savoir où elles vont dormir ce soir. Le but est de compter et de mieux connaître la situation des personnes qui vivent dans la rue, pour améliorer l'aide que nous pourrions apporter. C'est une enquête totalement **anonyme et confidentielle** et si vous ne souhaitez pas répondre, il suffit de nous l'indiquer.

→ **TOUT D'ABORD, AVEZ-VOUS DÉJÀ ÉTÉ INTERROGÉ CE SOIR ?** → Si oui, ne pas remplir de questionnaire

### À remplir obligatoirement [PARTIE 1/2]

**Q1 Quel est votre lien de parenté ?** → Si aucun lien de parenté, remplir des questionnaires personnes seules

Couple     Famille monoparentale     Famille biparentale     Famille élargie

Autre, à préciser .....

**Q2 Nombre d'adultes**

→ Si plus de 2 adultes préciser le lien de parenté (ex: couple + belle-mère): .....

→ Si plus de 2 adultes remplir un autre questionnaire famille avec le même numéro et préciser: adulte 3, adulte 4, etc.

**Q3 Nombre d'enfants présents:**    **Et âge des enfants présents:**  ans,  ans,  ans

**Q4 Le couple / la famille a répondu au questionnaire:**

Oui     Non

→ **Q5 Vous n'avez pas rempli le questionnaire avec les personnes car**

Elles n'ont pas voulu répondre

Elles dormaient

Leur état ne leur permettait pas

Elles étaient inaccessibles physiquement

Elles ont évité le contact

Elles ne maîtrisaient pas la langue

Vous n'avez pas osé aller à leur rencontre

Autre, à préciser .....

**Q6 Animal / animaux observés avec les personnes**     Oui     Non

**Q7 Où pensez-vous passer la nuit ?**

Chez moi / Dans mon logement	<input type="checkbox"/> Type de logement à préciser .....	→ Fin de questionnaire
Dans un lieu public	<input type="checkbox"/> Rue <input type="checkbox"/> Station de métro / de RER <input type="checkbox"/> Gare <input type="checkbox"/> Campement <input type="checkbox"/> Talus périphérique <input type="checkbox"/> Hôpital <input type="checkbox"/> Bois <input type="checkbox"/> Parc / Jardin	
Dans un autre lieu	<input type="checkbox"/> Tente isolée <input type="checkbox"/> Immeuble (cage d'escalier, hall d'entrée) <input type="checkbox"/> Squat <input type="checkbox"/> Bus <input type="checkbox"/> Centre commercial <input type="checkbox"/> Voiture <input type="checkbox"/> Cave <input type="checkbox"/> Parking <input type="checkbox"/> Abri bus / Abri autolib'	
Dans un hôtel	<input type="checkbox"/> Hôtel 115 (Samusocial) <input type="checkbox"/> Hôtel payé par vos propres moyens	
Dans un centre d'hébergement	<input type="checkbox"/> Centre d'hébergement d'urgence <input type="checkbox"/> Centre d'hébergement et de réinsertion sociale <input type="checkbox"/> CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile) <input type="checkbox"/> Gymnase <input type="checkbox"/> Halte de nuit <input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Autre, à préciser .....	
Chez un tiers (famille, ami)	<input type="checkbox"/>	
Autre	<input type="checkbox"/> à préciser .....	
Ne sait pas où passer la nuit ce soir	<input type="checkbox"/>	

**Q8 Est-ce à cet endroit que vous dormez le plus souvent ?**     Oui     Non

**Q9 Cette nuit, vous allez dormir ensemble, séparément les uns des autres, avec d'autres personnes ?**

Ensemble     Séparément     Avec d'autres personnes     Ne sait pas

### À remplir obligatoirement [PARTIE 2/2]

**ADULTE 1, à préciser** .....

**S1 Quel âge avez-vous ?** Si réponse précise   ans

**Âge estimé**

Impossible à déterminer

Moins de 18 ans     de 18 à 24 ans

de 25 à 39 ans     de 40 à 54 ans

de 55 à 70 ans     Plus de 70 ans

**S2 La personne rencontrée / vue est**

Homme     Femme

Impossible à déterminer

**ADULTE 2, à préciser** .....

**S1 Quel âge avez-vous ?** Si réponse précise   ans

**Âge estimé**

Impossible à déterminer

Moins de 18 ans     de 18 à 24 ans

de 25 à 39 ans     de 40 à 54 ans

de 55 à 70 ans     Plus de 70 ans

**S2 La personne rencontrée / vue est**

Homme     Femme

Impossible à déterminer

ADULTE 1	ADULTE 2
<b>Q10 Depuis quand êtes-vous sans logement personnel ?</b>	
<input type="checkbox"/> Moins d'1 semaine <input type="checkbox"/> Entre 1 semaine et moins d'1 mois <input type="checkbox"/> Entre 1 mois et moins de 3 mois <input type="checkbox"/> Entre 3 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et moins d'1 an <input type="checkbox"/> Entre 1 an et 5 ans <input type="checkbox"/> Plus de 5 ans <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Moins d'1 semaine <input type="checkbox"/> Entre 1 semaine et moins d'1 mois <input type="checkbox"/> Entre 1 mois et moins de 3 mois <input type="checkbox"/> Entre 3 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et moins d'1 an <input type="checkbox"/> Entre 1 an et 5 ans <input type="checkbox"/> Plus de 5 ans <input type="checkbox"/> Ne sait pas
<b>Q11 Pour quel(s) motif(s) vous êtes-vous retrouvé sans logement personnel ?</b>	
<input type="checkbox"/> Expulsion (du domicile, de chez un tiers, etc.) <input type="checkbox"/> Séparation familiale (rupture, divorce, etc.) <input type="checkbox"/> Accidents de vie (chômage, maladie, incarcération, etc.) <input type="checkbox"/> Fin de prise en charge aide sociale à l'enfance (Ase) <input type="checkbox"/> Arrivée récente à Paris sans logement <input type="checkbox"/> Autre, à préciser .....	<input type="checkbox"/> Expulsion (du domicile, de chez un tiers, etc.) <input type="checkbox"/> Séparation familiale (rupture, divorce, etc.) <input type="checkbox"/> Accidents de vie (chômage, maladie, incarcération, etc.) <input type="checkbox"/> Fin de prise en charge aide sociale à l'enfance (Ase) <input type="checkbox"/> Arrivée récente à Paris sans logement <input type="checkbox"/> Autre, à préciser .....
<b>Q12 Quand avez-vous été hébergé pour la dernière fois ?</b>	
<input type="checkbox"/> Jamais <input type="checkbox"/> Hier <input type="checkbox"/> Moins d'1 semaine <input type="checkbox"/> Entre 1 semaine et moins d'1 mois <input type="checkbox"/> Entre 1 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et 1 an <input type="checkbox"/> Plus d'1 an	<input type="checkbox"/> Jamais <input type="checkbox"/> Hier <input type="checkbox"/> Moins d'1 semaine <input type="checkbox"/> Entre 1 semaine et moins d'1 mois <input type="checkbox"/> Entre 1 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et 1 an <input type="checkbox"/> Plus d'1 an
<b>Q13 Cet hébergement était</b>	
<input type="checkbox"/> Chez un tiers (famille, ami) <input type="checkbox"/> Centre d'hébergement <input type="checkbox"/> Hôtel <input type="checkbox"/> Gymnase <input type="checkbox"/> Aide sociale à l'enfance (Ase) <input type="checkbox"/> Prison <input type="checkbox"/> Hôpital <input type="checkbox"/> Autre, à préciser .....	<input type="checkbox"/> Chez un tiers (famille, ami) <input type="checkbox"/> Centre d'hébergement <input type="checkbox"/> Hôtel <input type="checkbox"/> Gymnase <input type="checkbox"/> Aide sociale à l'enfance (Ase) <input type="checkbox"/> Prison <input type="checkbox"/> Hôpital <input type="checkbox"/> Autre, à préciser .....
<b>Q14 Appelez-vous le 115 ?</b>	
<input type="checkbox"/> Jamais <input type="checkbox"/> De temps en temps <input type="checkbox"/> Tous les jours <b>Q15 Préciser pourquoi ?</b> .....	<input type="checkbox"/> Jamais <input type="checkbox"/> De temps en temps <input type="checkbox"/> Tous les jours <b>Q15 Préciser pourquoi ?</b> .....
<b>Q16 Avez-vous essayé d'appeler le 115 aujourd'hui ?</b>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <b>Q17 Le 115 vous a-t-il proposé un hébergement pour ce soir ?</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Je n'ai pas réussi à joindre le 115	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <b>Q17 Le 115 vous a-t-il proposé un hébergement pour ce soir ?</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Je n'ai pas réussi à joindre le 115
<b>Q18 Êtes-vous suivi par un travailleur social ?</b>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas <b>Q19 Précisez où</b> ..... <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas <b>Q19 Précisez où</b> ..... <input type="checkbox"/> Ne sait pas
<b>Q20 Depuis combien de temps vivez-vous à Paris ?</b>	
<input type="checkbox"/> Moins de 3 mois <input type="checkbox"/> Entre 3 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et moins d'1 an <input type="checkbox"/> Entre 1 an et 5 ans <input type="checkbox"/> Plus de 5 ans	<input type="checkbox"/> Moins de 3 mois <input type="checkbox"/> Entre 3 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et moins d'1 an <input type="checkbox"/> Entre 1 an et 5 ans <input type="checkbox"/> Plus de 5 ans



## ANNEXE 4: Tableau des illustrations

ILLUSTRATION	PÉRIMÈTRE	NOMBRE DE PERSONNES REPRÉSENTÉES
<b>Carte de décompte à l'arrondissement</b>	Toutes les personnes décomptées sont représentées : rues de Paris, gares, hôpitaux, stations de métro, parkings souterrains, parcs et jardins, espaces communs des bailleurs sociaux, bois de Vincennes et de Boulogne, la colline du 18 <sup>e</sup> arrondissement, les talus du périphérique et les campements de familles.	3 641 personnes
<b>Carte de décompte au secteur</b>	Personnes décomptées dans les rues de Paris, gares, hôpitaux, stations de métro, parkings souterrains, parcs et jardins, espaces communs des bailleurs sociaux, les talus du périphérique et les campements de familles. <b>Les décomptes des bois de Vincennes et de Boulogne et la colline du 18<sup>e</sup> arrondissement ne sont pas représentés.</b>	3 335 personnes
<b>Carte de densité</b>	Personnes décomptées dans les rues de Paris, gares, hôpitaux, stations de métro, parkings souterrains, parcs et jardins, espaces communs des bailleurs sociaux, les talus du périphérique et les campements de familles. Les décomptes des bois de Vincennes et de Boulogne et la colline du 18 <sup>e</sup> arrondissement ne sont pas représentés.	3 335 personnes
<b>Carte du souterrain</b>	Personnes décomptées dans les stations de métro et les parkings souterrains.	335 personnes
<b>Carte d'évolution à l'arrondissement</b>	L'évolution est étudiée à périmètre constant entre 2018 et 2019. Le périmètre constant aux deux éditions correspond aux personnes rencontrées dans les rues, les gares, les hôpitaux, 27 parkings Indigo, 246 stations de métro, les Bois de Boulogne et Vincennes et la colline du 18 <sup>e</sup> arrondissement.	3 258 en 2019 3 035 en 2018
<b>Carte d'évolution au secteur</b>	L'évolution est étudiée à périmètre constant entre 2018 et 2019. Le périmètre constant aux deux éditions correspond aux personnes rencontrées dans les rues, les gares, les hôpitaux, 27 parkings Indigo, 246 stations de métro. <b>Mais sans les Bois de Boulogne et Vincennes et la colline du 18<sup>e</sup> arrondissement car ils ne sont pas associés à un secteur.</b>	2 952 en 2019 2 361 en 2018
<b>Carte de typologie des arrondissements</b>	La typologie a été construite à partir de l'analyse des réponses données par les personnes rencontrées dans les rues de Paris, les gares, les hôpitaux, les stations de métro, les parkings souterrains, les parcs et jardins et les espaces communs des bailleurs sociaux.	2 654 personnes

---

## ANNEXE 5 : Profil des personnes rencontrées par arrondissement

---

L'étude des caractéristiques des personnes rencontrées dans chaque arrondissement montre qu'il existe une réelle géographie du sans abris sur le territoire parisien. Les éléments de profils choisis pour décrire le public des arrondissements sont ceux qui se distinguent le plus de la moyenne de l'ensemble de personnes ayant répondu à un questionnaire à Paris. Autrement dit il s'agit de ceux pour lesquels la valeur est supérieure de plus ou moins 5 points à la moyenne parisienne. À titre d'exemple, si aucune mention concernant l'âge n'est citée pour caractériser l'arrondissement, cela signifie que la structure par âge est similaire à celle présentée en moyenne pour l'ensemble de Paris.

Le **1<sup>er</sup> arrondissement** compte principalement des personnes âgées de 40 à 54 ans avec une errance relativement ancienne. Ils sont plus nombreux à être suivis par un travailleur social et s'estiment plus souvent en bonne santé. Pourtant ils sont aussi plus nombreux à ne pas avoir de couverture maladie. Ils disent plus souvent être à la rue suite à un accident de vie. Ils relatent une forte stabilité dans leur lieu de sommeil qui s'avère être la rue pour une grande majorité d'entre eux, où ils disent dormir seuls. Ils sont plus nombreux à exprimer un besoin d'accompagnement dans les démarches administratives et à vivre de la mendicité.

Le **2<sup>e</sup> arrondissement** accueille aussi une population plus âgée à l'errance ancienne mais un tiers d'entre eux est arrivé à Paris il y a moins de 3 mois. Ils appellent régulièrement le 115, certains le contactent tous les jours et ils sont plus nombreux à avoir déjà été hébergés. Ils sont aussi plus nombreux à se déclarer en mauvaise santé et à ne pas avoir de couverture médicale ; un sur deux a vu un médecin il y a plus d'un

an. La majorité d'entre eux dort seul et principalement à la rue.

Dans le **3<sup>e</sup> arrondissement**, une personne rencontrée sur deux a entre 25 et 39 ans. C'est l'arrondissement qui compte proportionnellement le plus de personnes à l'errance ancienne. La moitié d'entre elles est suivie par un travailleur social, elles appellent régulièrement le 115, ont vu un médecin au cours du mois précédent et ont toutes été hébergées au moins une fois. Elles déclarent plus souvent être à la rue suite à un accident de vie ou à une séparation. La majorité des sans abris de l'arrondissement dit dormir seul au même endroit tous les soirs. Ils ont tous exprimé le besoin d'accéder à un logement.

Le **4<sup>e</sup> arrondissement** accueille une part plus importante de personnes âgées de 55 ans ou plus, à l'errance et à la présence à Paris ancienne. La majorité n'appelle jamais le 115 ; pourtant, c'est l'arrondissement avec le meilleur taux de suivi par un travailleur social. Ils sont plus nombreux à déclarer être à la rue suite à une expulsion ou une séparation. Ils se déclarent majoritairement en bonne santé et bénéficient d'une couverture maladie. Plus d'une personne rencontrée sur deux dit n'avoir aucune ressource financière.

Le **5<sup>e</sup> arrondissement** ne se caractérise pas par une quelconque surreprésentation d'une tranche d'âge mais par un plus fort usage des services dédiés. Les sans abris rencontrés sont à la rue depuis plus longtemps et contactent régulièrement le 115, ils sont plus suivis par un travailleur social, ont vu un médecin récemment et ont déjà été hébergés. Leur présence à Paris est ancienne. Ils disent plus souvent être à la rue suite à un accident de vie ou une séparation.

Le **6<sup>e</sup> arrondissement** accueille une population majoritairement d'âges intermédiaires qui a un faible recours au 115 et qui est peu suivie par un travailleur social. Près d'un tiers d'entre eux est à Paris depuis moins de trois mois. Il s'agit de l'arrondissement avec la plus forte part de personnes déclarant ne pas savoir où passer la nuit.

Le **7<sup>e</sup> arrondissement** compte une part plus faible de femmes et une part plus importante de personnes âgées de plus de 40 ans avec une errance ancienne. La totalité des personnes rencontrées dit ne jamais avoir recours au 115. Ils sont plus nombreux à être arrivés à Paris il y a moins de 3 mois, aucun ne possède de couverture maladie et a moins souvent été hébergé. Ils déclarent plus souvent dormir seul et au même endroit.

Le **8<sup>e</sup> arrondissement** compte une proportion plus élevée de femmes et de personnes âgées de 55 ans ou plus. Ces sans abris ont un faible recours au 115 et sont peu suivis par un travailleur social. Leur présence à Paris est plus récente et la moitié d'entre eux évoque l'arrivée à Paris sans logement comme cause du sans abris. Une part plus importante d'entre eux déclare ne pas savoir où passer la nuit.

Le **9<sup>e</sup> arrondissement** compte aussi une proportion plus élevée de femmes et de personnes à l'errance récente. Leur présence à Paris est aussi récente. Ils ont un faible recours au 115 mais sont plus nombreux à avoir déjà été hébergés, à déclarer dormir en groupe, à la rue et à vivre de la mendicité.

Le **10<sup>e</sup> arrondissement** accueille une proportion plus importante de jeunes âgés de moins de 25 ans. Les personnes rencontrées dans cet arrondissement

disent majoritairement être présentes à Paris depuis plus d'un an. Elles appellent le 115 régulièrement et sont plus nombreuses à se déclarer en mauvaise santé. Elles sont moins nombreuses à évoquer la rue comme lieu de sommeil, déclarant d'autres lieux ou disant ne pas savoir où passer la nuit.

Le **11<sup>e</sup> arrondissement** accueille lui aussi plus de jeunes mais aussi plus de femmes. Il s'agit d'un arrondissement avec une part de couples ou familles plus élevée. Ils sont plus nombreux à être suivis par un travailleur social, ils appellent le 115 régulièrement et sont nombreux à avoir déjà été hébergés. Leur présence à Paris est ancienne, mais pour près d'une personne sur deux c'est une l'arrivée à Paris sans logement qui est à l'origine du sans abrisme. Ils déclarent plus fréquemment dormir en groupe et changer de lieu de sommeil.

Le **12<sup>e</sup> arrondissement** est celui qui compte la part de femmes la plus élevée. Pas de surreprésentation d'une tranche d'âge en particulier mais une plus forte présence de personnes à l'errance récente ainsi que de personnes présentes à Paris depuis moins de 3 mois. D'ailleurs, pour près d'une personne sur deux le sans abrisme résulte d'une arrivée à Paris sans logement. Elles sont légèrement plus suivies par un travailleur social pourtant elles sont plus nombreuses à déclarer n'avoir jamais été hébergées. La majorité des personnes rencontrées dans cet arrondissement déclare dormir seules et un quart bénéficie de prestations sociales.

Ce qui caractérise le **13<sup>e</sup> arrondissement**, c'est une plus forte utilisation des services dédiés par les personnes rencontrées. Elles sont plus nombreuses à appeler le 115, à être suivies par un travailleur so-

cial, à avoir déjà été hébergées et à bénéficier d'une couverture maladie. Leur présence à Paris est ancienne. La majorité dit dormir au même endroit tous les soirs, elles sont plus nombreuses à dire dormir en groupe et plus d'un quart s'appête à dormir sous une tente.

Le **14<sup>e</sup> arrondissement** compte une part plus importante de personnes âgées de 55 ans ou plus et à l'errance plus ancienne. C'est l'arrondissement qui compte la part la plus faible de personnes suivies par un travailleur social et la majorité dit ne pas avoir de couverture médicale. Elles expliquent plus souvent être à la rue suite à un accident de vie. La grande majorité d'entre elles dit dormir seules dans un lieu habituel. La rue comme lieu de sommeil est moins citée au profit des tentes.

C'est dans le **15<sup>e</sup> arrondissement** que la part de sans abri à l'errance récente est la plus importante. Ils évoquent plus fréquemment une séparation ou une arrivée à Paris sans logement comme cause de leur sans abrisme. Ils se déclarent en bonne santé et les trois quarts ont déjà été hébergés. S'ils sont majoritaires à dormir seuls ils déclarent aussi plus souvent ne pas avoir de lieu habituel où dormir.

Le **16<sup>e</sup> arrondissement** se caractérise par une présence de sans abri à l'errance ancienne. Ils utilisent peu les dispositifs : la majorité n'appelle jamais le 115, ils sont plus nombreux à n'avoir jamais été hébergés et à se dire en mauvaise santé. L'arrondissement accueille aussi une part plus importante de couples ou familles. À l'image du 15<sup>e</sup> arrondissement, ils sont majoritaires à dormir seuls et ils déclarent aussi plus souvent ne pas avoir de lieu habituel où dormir.

Le **17<sup>e</sup> arrondissement** est celui qui ressemble le plus au profil moyen de

l'ensemble des personnes rencontrées à Paris. Peu de variables se distinguent de manière significative. Les sans abri rencontrés sont présents à Paris depuis plus longtemps et sont aussi plus nombreux à ne jamais appeler le 115 et à dormir en groupe.

Dans le **18<sup>e</sup> arrondissement**, la part de jeunes de moins de 40 ans est plus importante. Les sans abri rencontrés disent plus souvent ne jamais appeler le 115 et sont nombreux à ne pas être suivis par un travailleur social. Ils évoquent plus fréquemment une expulsion à l'origine de leur sans abrisme. Près d'un sur deux dit dormir en groupe et ils sont plus nombreux à ne pas savoir où ils vont passer la nuit. Il s'agit de l'arrondissement qui compte la plus grande part de personnes s'appêtant à dormir dans une tente.

Le **19<sup>e</sup> arrondissement** compte la plus faible part de femmes et la part la plus importante de moins de 40 ans. Plus d'un sans abri sur deux dit être à la rue suite à une arrivée à Paris sans logement. Ils sont plus nombreux à dire appeler le 115 tous les jours pourtant une part plus importante dit ne jamais avoir été hébergé. Ils sont plus nombreux à dormir en groupe dans un lieu habituel qui est plus fréquemment une tente.

Le **20<sup>e</sup> arrondissement** accueille une population assez mixte, avec néanmoins une surreprésentation de personnes présentes à Paris depuis longtemps, qui ont majoritairement déjà été hébergées. Elles sont plus nombreuses à évoquer l'expulsion ou l'accident de vie comme cause de leur sans abrisme. Une part plus importante dit ne pas avoir de couverture maladie et à avoir vu un médecin il y a plus d'un an. Elles dorment majoritairement seules.





# Les personnes en situation de rue à Paris la nuit du 7-8 février 2019

ANALYSE DES DONNÉES ISSUES DU DÉCOMPTE  
DE LA SECONDE ÉDITION DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ

La deuxième « Nuit de la Solidarité » s'est déroulée à Paris dans la nuit du 7-8 février 2019. Ce décompte anonyme et objectif de personnes en situation de rue, mené en collaboration avec de nombreux partenaires, élus, institutionnels, associatifs et bénévoles, a été élaboré en s'inspirant de la méthode développée à New York et déjà utilisée dans d'autres villes dans le monde. Depuis la première édition parisienne en 2018, plusieurs initiatives se sont également développées dans d'autres villes françaises (Metz, Grenoble, Rennes, Montpellier, Toulouse, etc.).

Le décompte permet d'estimer le nombre de personnes à la rue sans solution d'hébergement une nuit d'hiver à Paris, et d'obtenir, par questionnaire, des éléments d'information sur les profils de personnes rencontrées et leurs besoins. Cette étude présente la méthodologie du décompte et les résultats détaillés de l'édition 2019, issus de l'exploitation des questionnaires. Elle comprend aussi des contributions de membres du comité scientifique de la Nuit de la Solidarité, permettant de mettre en perspectives les résultats au regard d'autres enquêtes ou de présenter des focus sur des publics particuliers.

3641 personnes sans solution d'hébergement ont ainsi été décomptées la nuit du 7-8 février 2019 à Paris. La majorité d'entre elles ont été rencontrées dans la rue (62 %) mais elles l'ont aussi été dans les gares (8 %), les stations de métro (8 %), les bois (8 %) et dans d'autres lieux spécifiques (talus du périphérique, parkings, salles d'attente des urgences des hôpitaux etc.). Parallèlement 25 100 places étaient ouvertes en centre d'hébergement, à l'hôtel ou en haltes de nuit. Le nombre de sans abri décomptés est supérieur à celui de 2018, en partie du fait d'un élargissement de périmètre. À périmètre constant, l'augmentation est de 223 personnes de plus entre les deux éditions.

Le décompte 2019 confirme la géographie des personnes sans abri obtenue lors de la première édition, de même que les grands éléments de profil : une présence de femmes supérieure à celle des enquêtes antérieures (14 % des sans abri rencontrés), une proportion élevée de personnes rencontrées en groupe (30 %). Le faible recours au 115 est confirmé, près de deux personnes sur trois (63 %) déclarant n'y avoir jamais recours. Les prochaines éditions permettront d'approfondir les évolutions constatées entre 2018 et 2019, dont une plus forte présence de personnes en groupes et une moindre présence des jeunes âgés de moins de 25 ans.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

